

Bon Voyage,  
mais...



LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS  
Affaires extérieures / MINISTERE DES Affaires extérieures



1985

Bon U

Ren  
Canadie

Les Canadie  
pour leur plaisir  
connaissent des  
trent des difficul  
passeport à l'inc

ires,  
part  
con  
e du  
er.

La présente brochure part du principe qu'un voyage bien préparé est un voyage sans ennuis. Vous y trouverez une foule de renseignements fort utiles; par exemple, comment mettre en sûreté votre passeport et d'autres documents importants, comment éviter les problèmes les plus courants découlant de lois et règlements étrangers, quoi faire si vous êtes détenteur d'une double nationalité, à qui vous adresser en cas de graves difficultés, etc.

Le ministère des Affaires extérieures prête assistance aux Canadiens à l'étranger par l'entremise de son réseau d'ambassades et consulats. Publiée dans le cadre du Programme de sensibilisation du voyageur canadien du Ministère, la présente brochure fait l'objet d'une mise à jour annuelle. On peut se la procurer gratuitement dans les Bureaux des passeports à Ottawa, à Hull et dans d'autres villes du Canada\*, dans nos missions à l'étranger, dans les principaux aéroports canadiens, dans les agences de voyages, ou encore en écrivant à l'adresse suivante:

**Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa, K1A 0G2**

\*Calgary, Edmonton, Fredericton, Halifax, Hamilton, London, Montréal, North York, Québec, Saint-Jean, Saskatoon, Toronto, Vancouver, Victoria, Windsor, Winnipeg.

## TABLE DES MATIÈRES

Passeports et autres documents .....	2
Visas et autres conditions d'entrée et de sortie .....	3
Vaccinations et conseils médicaux .....	5
Régions sujettes à des troubles civils ou politiques et régions écartées .....	6
Inscription à la mission canadienne .....	7
Avertissements .....	8
Double nationalité .....	8
Lois et règlements du pays visité .....	9
Drogues et stupéfiants .....	10
Assistance consulaire aux Canadiens .....	11
Autres renseignements .....	
Argent et devises .....	13
Soins médicaux à l'étranger .....	14
Assurance-voyage .....	15
Courrier .....	15
Objets perdus .....	16
Voyages en automobile .....	16
Étudiants et jeunes voyageurs .....	17
Règlements douaniers et contrôle des importations .....	18
Adresses des missions du Canada à l'étranger .....	23

## Passeports et autres documents

Les Canadiens ont besoin d'un passeport valide pour se rendre dans la plupart des pays étrangers. Ne supposez jamais le contraire; renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou d'autres sources compétentes. Même les bébés n'échappent pas à la règle; ils peuvent être inscrits dans le passeport de l'un des parents mais il est fortement recommandé de leur procurer leur propre passport.

Les citoyens canadiens n'ont pas besoin de passeport ni de visa pour se rendre aux États-Unis, au Mexique et dans certains pays des Antilles. Toutefois, ils doivent produire une preuve de citoyenneté et dans certains cas, être munis d'une carte de touriste ou d'autres titres de voyage. A cet égard, renseignez-vous auprès d'une agence de voyages, d'une compagnie aérienne ou des représentants diplomatiques ou consulaires au Canada des pays que vous vous proposez de visiter. Il vous est conseillé de vous munir d'un passeport même si celui-ci n'est pas exigé par le pays où vous comptez vous rendre. En effet, votre passeport constitue la preuve la plus universellement acceptée de votre citoyenneté canadienne et devrait faciliter vos rapports avec les autorités et citoyens du pays concerné.

Si vous perdez votre passeport ou s'il vous est volé, communiquez immédiatement avec les autorités policières de l'endroit et la mission canadienne la plus proche. Pour obtenir un nouveau passeport, il vous faudra fournir une preuve documentaire de citoyenneté canadienne ainsi que de nouvelles photographies, et acquitter le plein montant des droits de passeport. Si vous avez dû remettre votre passeport aux autorités locales ou à l'hôtel et qu'il ne vous est pas rendu dans un délai raisonnable, informez-en la mission canadienne la plus proche.

Avant de quitter le Canada, assurez-vous que la validité de votre passeport s'étend bien au delà de la date prévue pour votre retour, prenez soin d'apposer votre signature à la page 3 et veillez inscrire les renseignements personnels demandés, que vous voudrez bien tenir à jour.



**Portez votre passeport sur vous, dans une poche intérieure ou dans votre sac à main. Ne le laissez jamais sans surveillance, par exemple dans une valise, en autocar, dans une voiture ou dans une chambre d'hôtel.**

**Évitez de transporter dans la même bourse ou dans la même poche passeport, billet de voyage, pièces d'identité, argent; chèques de voyage, cartes d'assurance et de crédit; vous risqueriez de vous retrouver sans pièces d'identité ni argent en cas de vol ou de perte.**

## Visas et autres conditions d'entrée et de sortie

Chaque pays a le droit d'imposer des conditions d'entrée, de limiter la durée du séjour et même, au besoin, de refuser l'entrée à un visiteur. De nombreux pays n'émettent pas de visas aux frontières. **Pour éviter les ennuis à l'arrivée,** consultez la mission diplomatique ou consulaire

concernée au Canada, ou encore votre agence de voyages, pour tout ce qui a trait aux visas, aux permis d'entrée ou de sortie, aux certificats médicaux, etc. Vérifiez, en particulier, si le pays de destination a des exigences précises quant à la période de validité du passeport. Par ailleurs, comme les visas peuvent être longs à obtenir, veillez à présenter vos demandes à l'ambassade ou au consulat compétent bien avant la date prévue pour votre départ.

Plusieurs pays exercent un **contrôle sur les sorties**. Il vous faudra donc vous soumettre à des formalités ou produire certains documents pour obtenir un permis de sortie. Dans ces cas, vous devez aviser la mission diplomatique ou consulaire du Canada (voir à la Page 21) de votre arrivée et de votre départ, et lui communiquer votre nom, votre adresse permanente au Canada, les numéros, date et lieu d'émission de votre passeport, ainsi que votre itinéraire. Si vous éprouvez la moindre difficulté à obtenir le permis de sortie, informez-en immédiatement la mission.

Certains pays arabes et africains refusent les passeports qui comportent la preuve de voyages en Israël. A cet égard, il est possible d'obtenir que les visas et permis d'entrée et de sortie israéliens soient apposés sur un feuillet distinct.

Il est possible que certains pays africains vous refusent l'entrée si votre passeport indique que vous avez voyagé en Afrique du Sud. Avant votre départ, vérifiez auprès de la mission diplomatique ou consulaire concernée.

À votre arrivée, il pourra vous être demandé de démontrer que vous avez suffisamment d'argent pour couvrir vos frais de séjour et de prouver (par exemple, par la possession d'un visa) que vous serez probablement admis dans le pays suivant inscrit sur votre itinéraire (voir aussi à la page 12 la rubrique Argent et devises). Il est aussi possible que certains pays vous refusent l'entrée si vous n'êtes pas en possession d'un billet de retour ou de transport à une tierce destination.

La publication mensuelle *Travel Information Manual (TIM)*, publiée conjointement par plusieurs compagnies

aériennes membres de l'IATA, est une bonne source de renseignements sur les conditions d'entrée dans les divers pays. On peut la consulter aux bureaux de certaines lignes aériennes, dans les agences de voyages et dans les grandes bibliothèques publiques.

Les personnes qui doutent de satisfaire aux conditions d'entrée d'un pays où elles ont l'intention de se rendre doivent demander conseil, de préférence par écrit, à la mission de ce pays au Canada. Les adresses des missions étrangères au Canada figurent dans la brochure *Corps diplomatique et Représentants consulaires et autres au Canada*. On peut se la procurer pour un prix modique payable par chèque ou mandat à l'ordre du Receveur général du Canada, en s'adressant au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0S9. On peut également la consulter dans les bureaux des passeports et dans la plupart des grandes bibliothèques publiques du Canada.

Vous espérez **travailler à l'étranger**? La plupart des pays imposent des contrôles ou des restrictions à cet égard. Renseignez-vous auprès de la mission diplomatique ou consulaire concernée avant votre départ du Canada.

## Vaccinations et conseils médicaux

Pour ce qui est des immunisations exigées ou recommandées pour chacun des pays où vous avez l'intention de vous rendre, consultez votre médecin, les services municipaux de santé, le ministère de la Santé de votre province ou un bureau de Santé et Bien-être social Canada. Dans bien des cas, les exigences varieront selon l'itinéraire prévu. Ainsi, si vous arrivez d'une région où la fièvre jaune existe à l'état endémique, vous devez peut-être présenter un certificat d'immunisation contre cette maladie pour être admis dans le pays suivant. Les règlements sanitaires sont susceptibles d'être modifiés sans préavis en fonction des conditions locales ou des risques d'épidémies. Il vous faudra donc vous assurer que vous êtes en règle à cet égard

juste avant le départ et, si votre voyage est de longue durée, entre vos divers déplacements.

Les voyageurs ne sont plus tenus de présenter un certificat international de vaccination à leur retour au Canada.

**Si vous suivez un traitement médical spécial**, ou si vous portez des lunettes ou des verres de contact, emportez avec vous vos ordonnances de même qu'un certificat de votre médecin indiquant la maladie dont vous souffrez, le traitement en cours, ainsi que la marque et le nom générique des médicaments prescrits. Vous pourrez ainsi obtenir beaucoup plus facilement une aide médicale en cas d'urgence. De même, si vous souffrez d'allergies, ou si votre état de santé vous interdit de recevoir certains vaccins exigés, munissez-vous d'un certificat médical à cet effet (voir également page 13, Soins médicaux à l'étranger).

### **Régions sujettes à des troubles civils ou politiques et régions écartées**

Si vous prévoyez visiter des pays où votre sécurité personnelle pourrait être menacée, vous auriez intérêt à vous renseigner auprès du ministère des Affaires extérieures sur l'état de la situation dans ces pays et sur les risques encourus,

- a) soit en écrivant ou en téléphonant au Ministère, à Ottawa, au numéro (613) 992-3705,
- b) soit en vous adressant au bureau des passeports le plus proche (voir à la page 2 de couverture)
- c) ou encore, si vous êtes à l'étranger, en communiquant avec une mission canadienne (voir à la page 21).

Si vous avez l'intention de vous rendre dans une région écartée ou de partir en expédition en montagne, consultez auparavant la mission canadienne située ou accréditée dans le pays concerné et procurez vous une assurance spéciale qui couvre les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie. Veillez aussi à laisser un itinéraire détaillé à une personne de confiance afin de faciliter les

opérations de recherches et de sauvetage en cas d'accident.

### **Inscription à la mission canadienne**

Si vous résidez ou séjournez dans un pays étranger, il vous est conseillé de vous inscrire à la mission diplomatique ou consulaire du Canada accréditée auprès de ce pays (voir page 21 et suivantes). Vous pouvez le faire soit en personne, soit en écrivant à la mission.

En cas de séjour de courte durée, nous vous engageons à vous rendre à la mission afin d'y signer le livre des visiteurs qui se trouve à la réception, en indiquant votre adresse locale ou votre itinéraire. La mission saura ainsi où vous joindre si elle est chargé de vous transmettre un message urgent à la demande d'amis ou de membres de votre famille résidant ailleurs.



Cette précaution est particulièrement importante dans les pays où la situation politique est tendue ou instable, ou qui sont sujets à des désastres naturels. La fiche d'inscription permet à la mission de vous prévenir en cas d'urgence.

Veillez également à signaler immédiatement à la mission tout changement d'adresse et à l'informer de votre départ.

## Avertissements

Le Canada n'entretient pas de relations diplomatiques ou consulaires avec l'Albanie, le Campodge (Kampuchea) la Corée du Nord, Taiwan ainsi que les territoires appelés Homeland en Afrique du Sud.

## Double nationalité.



***Dans les cas de double nationalité, les possibilités d'intervention du gouvernement canadien peuvent être extrêmement réduites du fait que tout État a, dans les limites de son territoire, juridiction souveraine sur les personnes qu'il considère être ses citoyens.***

Même si la loi canadienne vous reconnaît comme citoyen canadien, il peut arriver que, par naissance, filiation,

mariage ou naturalisation, vous soyez considéré par un autre pays comme un de ses ressortissants. C'est ainsi que, lors d'une visite dans cet autre pays, vous pourriez être accusé d'avoir enfreint la législation locale en ce qui concerne, par exemple, le service militaire obligatoire, la fiscalité ou l'émigration.

C'est à vous qu'il appartient de déterminer si vous-même, votre conjoint ou tout autre membre de votre famille êtes également ressortissants d'un autre pays et si vous risquez, de ce fait, d'avoir des difficultés en cas de visite dans cet autre pays. Les lois régissant la citoyenneté sont fort complexes.

**Avant de vous rendre** dans un pays dont vous pourriez être ou avoir été ressortissant, vérifiez votre statut auprès de la mission de ce pays au Canada et assurez-vous que vous êtes dégagé de toute obligation à son égard.

## Lois et règlements du pays visité

Souvenez-vous que tout voyageur est assujéti aux lois, tant civiles que criminelles, du pays qu'il visite.

**Dans bon nombre de pays, les coutumes, l'appareil juridique et les procédures judiciaires diffèrent grandement des nôtres. Il ne faut pas croire qu'à titre d'étranger vous pourrez vous soustraire à la législation locale ou bénéficier d'un traitement de faveur. (N.B. Certains pays ne reconnaissent pas pour la femme l'égalité des droits)** Votre comportement, votre tenue vestimentaire et votre aspect général, l'expression ouverte de vos opinions politiques ou de vos convictions religieuses, la participation active ou même symbolique à des mouvements politiques, révolutionnaires, ou de libération nationale, et même la prise de photos peuvent être considérés comme des infractions aux lois et règlements locaux. Dans certains pays, les infractions aux lois religieuses peuvent entraîner des peines sévères; certaines personnes ont subi des châtements corporels en pays islamiques pour avoir consommé de l'alcool.

Dans un certain nombre de pays, le code criminel prévoit le **délict d'association**, en vertu duquel vous pouvez être accusé du seul fait d'être en compagnie d'une personne soupçonnée ou inculpée d'un crime (par ex. trafic ou possession de drogues, contrebande d'antiquités, usage de fausse monnaie).

De même des personnes, impliquées dans des causes civiles (dettes, ruptures de contrats, de baux, etc.) peuvent être détenues ou se voir interdire de quitter le pays (ou encore, leurs biens peuvent être confisqués) jusqu'au règlement du litige. **Nous conseillons tout particulièrement aux hommes d'affaires d'être vigilants à cet égard.**

En cas de doute, mieux vaut se renseigner auprès des autorités locales avant de faire quoi que ce soit qui risque d'être considéré comme une dérogation à une loi ou à une coutume locale. **Dans plusieurs pays, l'accusé est présumé coupable tant qu'il n'a pas fait la preuve de son innocence. Souvent, l'inculpé est détenu et il peut s'écouler plusieurs mois avant que la cause soit entendue.**

Même si le gouvernement canadien protesterait en cas d'application à des citoyens canadiens de peines ou de traitements cruels et inhabituels, il n'est pas certain que ces protestations seraient efficaces dans certains pays, particulièrement si ces traitements sont analogues à ceux appliqués aux nationaux du pays concerné.

Si vous voulez faire un voyage intéressant et sans ennui, prénez le temps, avant de partir, de vous familiariser avec les coutumes, les lois et les règlements des pays que vous vous proposez de visiter. Écrivez aux missions de ces pays au Canada, renseignez-vous auprès des agences de voyages ou consultez une bibliothèque publique.

## **Drogues et stupéfiants**

Dans le cadre de la lutte internationale contre l'usage et le trafic illicite des drogues, la plupart des pays imposent de plus en plus fréquemment de fortes amendes et de longues peines d'emprisonnement aux personnes accusées de possession, de contrebande ou de trafic de stupéfiants

même si, dans plusieurs pays, les drogues et les stupéfiants sont utilisés ouvertement et sont faciles à obtenir. À la fin de 1984, plus de 100 Canadiens de tous âges se trouvaient incarcérés à l'étranger pour infractions à la législation sur les stupéfiants; certains étaient en attente de jugement, tandis que d'autres purgeaient de longues peines allant parfois jusqu'à l'emprisonnement à vie. **Dans certains pays, la possession d'une petite quantité de stupéfiants peut même entraîner la peine de mort.**

Soyez extrêmement prudent si on vous demande de passer à une frontière un colis, si petit soit-il. Les trafiquants saisissent toutes les occasions de faire passer des drogues par des touristes respectables et à l'air innocent. Les personnes qui, sans le savoir, commettent de telles infractions peuvent être emprisonnées, souvent dans des conditions extrêmement désagréables, en attendant d'être jugées. Comme les délits de drogues répugnent particulièrement à certains pays, le présumé coupable, quelle que soit sa nationalité, risque d'attendre fort longtemps avant de comparaître en justice. **Au Canada, la peine minimale imposée pour l'importation de stupéfiants est de sept ans d'emprisonnement.**

Si vous faites de l'auto-stop ou si vous faites monter un auto-stoppeur dans votre voiture nous vous conseillons, pour votre propre protection, de **franchir la frontière séparément**. Même si vous ne transportez pas de drogues interdites ou d'objets de contrebande, il est dangereux de supposer l'innocence de ceux qui vous accompagnent. Si les douaniers constatent une irrégularité, tous les occupants de la voiture seront probablement considérés comme suspects et il vous sera peut-être impossible de prouver votre innocence.

## **Assistance consulaire aux Canadiens à l'étranger**

Il arrive souvent aux voyageurs de faire face à des difficultés pendant leur séjour à l'étranger et ils peuvent généralement, trouver eux-mêmes des solutions auprès des institutions bancaires, agents de voyages, autorités locales



etc. Mais en cas de difficultés plus graves (arrestations, accident etc.) n'hésitez pas à demander assistance à la mission canadienne la plus proche. **Par contre, le personnel consulaire ne pourra vous donner des conseils juridiques ni intervenir dans le déroulement des procédures judiciaires du pays en cause.**

Les missions du Canada ne sont autorisées en aucun cas à verser un cautionnement ou à régler des amendes à même les fonds publics. Elles peuvent cependant servir d'intermédiaire pour le virement de fonds privés destinés à ces fins.

**Les missions diplomatiques et consulaires du Canada NE SONT PAS en mesure de fournir les services généralement assurés par les agences de voyages, les banques ou les hôtels. Nos missions ne peuvent faire des réservations d'hôtel ni organiser votre voyage, elles n'encaissent pas de chèques et n'accordent pas de prêts. Elles ne peuvent pas non plus vous aider à trouver un emploi, à obtenir un permis de séjour ou de travail, ou permis de conduire.**

Les représentants consulaires ou diplomatiques canadiens ne peuvent soustraire à la justice locale un citoyen canadien inculpé d'un délit. Leurs possibilités d'intervention sont généralement limitées aux cas flagrants de discrimination ou de déni de justice. Il importe toutefois que, le plus tôt possible après son arrestation, le détenu demande aux autorités policières ou de la prison d'aviser le consul du Canada. En vertu du droit international, un détenu a le droit de communiquer avec son consul. Même s'il n'est pas en mesure d'intervenir dans le déroulement des procédures judiciaires du pays, le consul peut agir comme intermédiaire entre le détenu et ses parents ou amis, fournir les noms d'avocats locaux, aider à obtenir des fonds en provenance de la famille ou des amis, faire parvenir aux parents des nouvelles du prisonnier et, enfin, dans la mesure du possible, tenter d'améliorer ses conditions de détention.

**En cas d'urgence, de désastre naturel, de troubles civils, d'hostilités impliquant le pays où vous vous trouvez, etc. communiquez immédiatement avec la mission canadienne la plus proche, ou avec celle de pays amis (par exemple l'Australie et la Grande-Bretagne etc.) s'il n'y a pas de mission canadienne. On vous fournira toute l'aide possible dans les circonstances.**

## Autres renseignements

**Argent et devises** — Avant de quitter le Canada, consultez une banque ou un établissement de change susceptible de vous conseiller sur les devises à utiliser dans chacun des pays que vous comptez visiter. Dans certains pays, y compris certaines régions des États-Unis, les dollars canadiens aussi que les chèques de voyages canadiens ne sont parfois pas acceptés dans les hôtels, les magasins ou les banques; il en va de même pour certaines cartes de crédit, mandats postaux et traites bancaires. À cet égard, les banques et établissements spécialisés dans les conversions de devises peuvent vous fournir conseils et services.

Vous voudrez peut-être vous munir d'une petite quantité de devises des divers pays que vous comptez visiter.

**Certains pays exigent une déclaration des devises à l'arrivée** et vous pouvez être tenu de prouver, au moment du départ, que vous n'emportez pas plus d'argent que vous n'en aviez à l'arrivée.

Dans la plupart des pays, les échanges de services doivent s'effectuer dans des banques ou des bureaux de change officiellement désignés à cet effet, et à des taux fixés et approuvés. Toutes autres opérations de change (par exemple entre particuliers) peuvent être considérées par les autorités comme du marché noir et, de ce fait, constituer des infractions entraînant la confiscation, de fortes amendes et de sévères peines d'emprisonnement. Renseignez-vous sur les contrôles de change en vigueur dans les pays que vous vous proposez de visiter en vous adressant aux ambassades ou consulats de ces pays au Canada, ou auprès de votre agence de voyages.

**Gardez dans un endroit distinct un relevé de vos chèques de voyage et de vos cartes de crédit, de sorte qu'en cas de vol ou de perte, ceux-ci puissent être rapidement annulés et remplacés.**

**Soins médicaux à l'étranger** — Les frais médicaux et hospitaliers sont souvent exorbitants à l'étranger. Même si vous ne voulez pas penser à la possibilité d'accidents ou de maladies en voyage, il reste que ces choses arrivent. Cela peut donner un rude coup que d'apprendre, par exemple, qu'il faut régler comptant, avant d'obtenir son congé, des notes de médecin et d'hôpital de plusieurs milliers de dollars. Vérifiez la protection que vous donne le régime d'assurance-maladie de votre province, et la police d'assurance à laquelle vous souscrivez personnellement ou au travail. **Renseignez-vous sur l'assurance "hors du Canada". En voyage, ayez sur vous une preuve que vous êtes protégé par le Régime d'assurance-maladie de votre province et par une assurance voyage individuelle**

Santé et Bien-être social Canada publie trois petites brochures intitulées: "Comment rester en bonne santé dans les climats chauds", "Immunisation — Guide pour les



voyageurs internationaux", et "Les pays à risque de paludisme-référence rapide." On peut s'en procurer des exemplaires gratuitement en s'adressant à la Direction générale des Services médicaux, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, K1A 0L3.

**Assurance-voyage** — Un certain nombre de compagnies au Canada offrent des assurances voyage individuelles ou de groupe. Ce type d'assurance peut couvrir une partie ou la totalité des frais d'hospitalisation, des soins médicaux et des coûts de rapatriement. Il peut aussi protéger les voyageurs contre la perte ou l'endommagement de bagages ou autres objets de valeur ou en cas d'annulation de voyage. Les voyageurs avisés attachent beaucoup d'importance à ce genre d'assurance spéciale.

**Courrier** — Les principaux bureaux de poste offrent, dans la plupart des pays, un service de "poste restante" (ou "General Delivery"). Servez-vous en pour recevoir votre courrier personnel. Les missions du Canada à l'étranger peuvent garder des lettres à l'intention du destinataire, mais elles ne se chargent pas de les faire suivre. **les lettres**

**non réclamées** dans un délai raisonnable sont renvoyées à l'expéditeur, et ce dernier doit acquitter les frais.

**Objets perdus** — La perte, au cours d'un voyage, d'objets personnels de valeur doit être signalée à la police locale et à la mission du Canada la plus proche. Les missions canadiennes ne pourront pas entreprendre de recherches mais si les objets perdus sont retrouvés et leur sont remis, elles vous en informeront de sorte que les dispositions nécessaires puissent être prises.

**Voyages en automobile** — Si vous comptez voyager en voiture, communiquez avant votre départ avec un club de tourisme ou une association d'automobilistes afin de vous renseigner sur les documents nécessaires (par ex. permis de conduire international, carnet de passage, assurance), ainsi que sur les routes, les itinéraires, etc. Dans bon nombre de pays, il faut être en possession d'un carnet de passage pour être autorisé à traverser la frontière avec la voiture. Le carnet est un permis de circulation temporaire, émis par le pays d'immatriculation et accepté par le pays hôte; normalement, on ne peut se défaire de la voiture à l'extérieur du pays d'immatriculation sans acquitter les droits d'importation. Si vous louez une automobile, assurez-vous que la compagnie avec laquelle vous faites affaires jouit d'une bonne réputation et renseignez-vous sur les services qu'elle offre en cas d'urgence.

Vous devez avoir en votre possession un permis de conduire valide et il se peut également que vous ayez à fournir la preuve d'une assurance-automobile tous risques. Dans certains pays, il se peut que votre assurance automobile obtenue au Canada ne soit pas valable. Si c'est le cas, les automobilistes doivent se procurer sur place une police d'assurance tous risques englobant les frais juridiques, les cautions, les frais de transport sous surveillance médicale etc. Aux États-Unis, la **législation de plusieurs États prévoit une assurance sans égard à la responsabilité (No-Fault Insurance)**; il y a donc lieu de vérifier que votre assurance vous protège bien en cas de collision. L'Association canadienne des automobilistes tient une liste des États où ce

type d'assurance est en vigueur. Il peut être également utile de consulter le Bureau d'assurance du Canada, 181 av. University, Toronto, M5H 3M7, ou l'un ou l'autre de ses bureaux régionaux.

Dans certains pays, si vous êtes impliqué dans un accident de la route, **on peut vous empêcher de quitter le pays et même vous garder en prison** jusqu'à ce que les tribunaux aient statué sur les aspects civils et criminels de votre cas.

**Étudiants et jeunes voyageurs** vous pouvez réaliser des économies appréciables pour ce qui est des frais de transport, d'hébergement, etc., si vous possédez une carte d'identité internationale d'étudiant, ou une carte de la Fédération internationale des bureaux de voyage de la jeunesse. Les cartes internationales d'étudiant sont offertes aux étudiants fréquentant une université, un collège ou une école secondaire. Pour vous les procurer, adressez-vous à votre association générale des étudiants et à la Fédération canadienne des étudiants — Services, soit à son siège social situé au 44, rue Saint George, Toronto, M5S 2E4, soit à ses bureaux régionaux d'Halifax, de Montréal, d'Ottawa, de Saskatoon, d'Edmonton, de Victoria et de Vancouver (voir l'annuaire téléphonique à Travel CUTS ou Voyages CUTS); au Québec, vous pouvez obtenir des renseignements et des services de voyages auprès de la Fédération québécoise de l'AJISME, 803, Mont-Royal est, Montréal, H2J 1W9. La carte de la Fédération internationale des bureaux de voyage de la jeunesse est offerte aux jeunes travailleurs de moins de 26 ans; pour vous la procurer, adressez-vous à l'Association canadienne de l'Ajisme, 18 Byward Market, Ottawa, K1N 7A1 ou à l'une de ses treize succursales régionales au Canada; l'Association offre également la carte internationale des auberges de jeunesse, valable dans une soixantaine de pays, ainsi que la liste complète en deux volumes des auberges de jeunesse du monde. Ces organisations possèdent une abondante documentation à l'intention des jeunes voyageurs.

Cependant, outre les cartes susmentionnées, certains pays exigent une preuve supplémentaire du statut d'étu-

diant. Il y aurait donc lieu de vous munir d'une attestation de votre école ou de votre association des étudiants.

## Règlements douaniers et contrôle des importations

**AVANT LE DÉPART** —Faites identifier à la Douane, au moyen de numéros de série, chaque article de valeur tels que, appareils-photo, jumelles etc., sur une carte format portefeuille (formule Y-38). Vous pouvez le faire au Bureau des douanes de votre localité ou à celui situé à votre point de départ. Ainsi, il sera établi que vous possédiez ces objets, avant votre départ, et cela facilitera leur entrée en franchise de droits et taxes.

Toutefois, les articles tels, les bijoux qui ne sont pas "facilement identifiables" ne seront pas documentés: A cause de leur valeur appréciable et de la difficulté qu'on éprouve à les identifier, nous vous conseillons de voyager avec le moins de bijoux possible. Pour faciliter le retour des marchandises au pays, il est recommandé d'obtenir un rapport d'évaluation d'un gemmologiste reconnu, d'un bijoutier ou d'un agent d'assurance, ainsi qu'une photographie signée, datée et accompagnée d'un certificat attestant que les bijoux apparaissant sur la photographie sont les mêmes que ceux identifiés dans le rapport d'évaluation. Portez sur vous durant votre voyage le rapport d'évaluation, l'attestation et une copie de la facture d'achat ou une copie du reçu de la douane, pour les bijoux qui ont été importés antérieurement au Canada.

**RESTRICTIONS** —Vous ne pouvez pas rapporter d'armes à feu facilement dissimulables, comme des pistolets et des révolvers, sans permis des autorités policières de votre région au Canada. L'importation d'armes automatiques est interdite. Sauf exception, il est interdit d'importer un véhicule d'occasion d'un autre modèle que celui de l'année en cours. Pour plus de précisions, adressez-vous au bureau des douanes de votre localité.

**À VOTRE RETOUR AU CANADA,** —vous devez déclarer tout ce que vous avez acheté ou reçu en cadeau, y compris

les articles achetés dans une boutique hors-taxe, au Canada ou à l'étranger, et qui sont encore en votre possession. Tous ces articles doivent être facilement accessibles pour fin d'inspection douanière. Nous vous recommandons de conserver les reçus des marchandises achetées à l'étranger (pour vérification des prix), vos notes d'hôtel (afin de pouvoir prouver, au besoin, la durée de votre séjour), ainsi que les reçus des réparations apportées (ou pièces ajoutées) à des articles qui étaient en votre possession au départ du Canada (voiture, hors-bord, appareil-photo, etc.). Ces réparations et ces pièces peuvent être assujetties à des droits et taxes et doivent faire l'objet d'une déclaration en douane. Cependant, une remise peut être accordée si les réparations, apportées à votre voiture, bateau de plaisance ou avion, ou les pièces qui y ont été ajoutées, étaient essentielles pour assurer votre retour en sécurité au Canada.

Vous trouverez de plus amples renseignements, ainsi que la liste des bureaux régionaux des douanes dans la brochure "*Je déclare*". Celle-ci est disponible aux bureaux des douanes, aux bureaux régionaux des passeports, aux postes frontières, dans les agences de voyage, les aéroports et les missions du Canada à l'étranger. On peut également se la procurer en s'adressant à la Direction des relations publiques, Revenu Canada, Douanes et Accise, Immeuble Connaught, Ottawa (Ontario) K1A 0L5.

En vertu de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction, le Canada contribue à la préservation des **plantes et animaux rares menacés d'extinction**. Des règlements interdisent maintenant l'importation et l'exportation de plus de 1000 espèces, ainsi que de toute partie ou produit provenant de ces espèces, à moins d'un permis spécial. Voici une liste partielle des espèces pour lesquelles on doit obtenir un permis: les éléphants (ivoire), les singes, tous les félins (sauf le chat domestique), les loutres, les alligators, les crocodiles, les orchidées, les cactus d'Amérique, les faucons et les tortues de mer géantes. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Administrateur de la Convention sur le commerce international des espèces menacées

d'extinction, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0E7.



Afin d'éviter que ne soient introduits au Canada des virus ou autres agents pathogènes susceptibles de causer de grands torts à l'économie en détruisant les animaux et les plantes, Agriculture Canada réglemente ou interdit l'entrée de terre, d'animaux, d'oiseaux, d'insectes et de plantes, ainsi que leurs produits ou parties (semences, racines, viande, lait et produits alimentaires qui en sont tirés). Pour bon nombre de ces articles, vous devez obtenir avant le départ un permis d'importation ou un certificat sanitaire satisfaisant à des conditions bien précises.

En particulier, rappelez-vous qu'il vous faut un permis d'importation pour tous les animaux, y compris les oiseaux; seuls les chiens et les chats sont exemptés. Les demandes de permis doivent être adressées à la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments. Vous trouverez des renseignements à cet égard dans le dépliant d'Agriculture Canada intitulé "N'en rappez pas", qui est

disponible dans les aéroports. Pour plus de précisions, adressez-vous à la Direction de la santé des animaux ou à la Direction de la quarantaine des plantes, Agriculture Canada, Ottawa (ONT).

**Automobiles** — Tout véhicule ramené au Canada de l'étranger doit répondre aux normes canadiennes de sécurité et de protection de l'environnement. De plus, sauf s'il provient de la partie continentale des États-Unis, il doit être nettoyé à fond afin d'éliminer toute trace de terre avant l'expédition au Canada. Pour de plus amples renseignements sur les normes relatives aux véhicules, communiquez avec la Direction de la sécurité automobile et routière, Transports Canada, Place de Ville, Ottawa, (ONT); K1A 0N5.

### **Explosifs, Munitions, Feux d'artifice**

Les explosifs de mine, les détonateurs, les poudres propulsives, les munitions, les feux d'artifice et les engins pyrotechniques ne peuvent, à quelques rares exceptions près, être importés au Canada sans permis. Renseignez-vous à ce sujet auprès du bureau des douanes de votre localité. Pour tous autres renseignements et demandes de permis, adressez-vous à l'inspecteur en chef des explosifs, Énergie, Mines et Ressources Canada, Édifice Sir William Logan, 580, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E4.

**APRÈS AVOIR RÉSIDÉ À L'ÉTRANGER ...** — Si vous vous proposez de rentrer au Canada après avoir séjourné plus d'un an à l'étranger, renseignez-vous auprès des douanes sur les dispositions spéciales régissant l'importation des articles ménagers et effets personnels. Vous pouvez également vous procurer la brochure *Vous revenez vivre au Canada?* en vous adressant à une mission canadienne ou à la Direction des relations publiques, Revenu Canada, Ottawa (Ontario).

## AMBASSADES, HAUTS-COMMISSARIATS ET CONSULATS DU CANADA

Toutes les missions du Canada à l'étranger sont chargées de protéger et de promouvoir les intérêts canadiens. Nombre d'entre elles disposent d'un personnel spécialisé dans des domaines tels que le commerce ou l'immigration; quelques-unes comptent des spécialistes d'autres ministères ou organismes gouvernementaux. Si vous prévoyez avoir besoin d'une aide spécialisée du gouvernement fédéral au cours de votre voyage, communiquez bien avant votre départ avec le ministère ou l'organisme concerné.

Le ministère des Affaires extérieures offre un vaste choix de programmes et de services aux entreprises et industries canadiennes. Pour vous renseigner à cet égard, adressez-vous au Ministère à Ottawa en composant (613) 593-7064.

Vous trouverez la liste complète des ambassades, hauts-commissariats, consulats, bureaux et agents du Canada à l'étranger dans la brochure *Représentants du Canada à l'étranger*. Vous pouvez consulter cette brochure à la bibliothèque publique de votre localité ou vous la procurer, pour un prix modique en écrivant au Centre d'édition du gouvernement canadien (voir à la page 5).

### Notes:

1. Les adresses et numéros de téléphone suivants, mis à jour en janvier 1985, sont sujets à modification sans préavis. Les indicatifs régionaux sont indiqués entre parenthèses.
2. Une inscription de pays portant un renvoi à un autre pays (par ex. **NEPAL** voir Inde) signifie qu'il n'y a pas de représentant résident du Canada dans le premier pays (Népal). Pour obtenir assistance et autres services consulaires, vous devez normalement communiquer avec la mission du Canada située dans le deuxième pays (Inde). À certains endroits, le Canada est représenté par un consul hono-

raire, à qui vous pouvez vous adresser en cas de besoin. Pour ce qui est des services de passeport, les consuls honoraires ne peuvent délivrer que des passeports d'urgence, bons pour un seul voyage.

**AFGHANISTAN** Voir Pakistan.

**AFRIQUE DU SUD** Ambassade du Canada, Nedbank Plaza, Angle des rues Church et Beatrix, Arcadia, Pretoria 0083. C.P. 26006. Tél. 28-7062. Après heures normales Tél. 28-3302.

**ALGÉRIE** Ambassade du Canada, 27 bis, rue d'Anjou, Hydra, ALGER. Tél. 60-66-11. Adresse postale: B.P. 225 Gare Alger.

**ALLEMAGNE, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'(Allemagne de l'Est)** Voir Pologne.

**ALLEMAGNE, RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'(Allemagne de l'Ouest)**

**BONN** Ambassade du Canada, Section Consulaire, Godesberger Allee 119, 5300 Bonn 2. Tél. (0228) 8011630.

**BERLIN** Mission militaire et consulat du Canada, Europa Center, 1 Berlin 30. Tél. (030) 261-1161.

**DÜSSELDORF** Consulat général du Canada, Immermannstrasse 3, 4 Düsseldorf 1. Tél. (0211) 35-34-71.

**HAMBOURG** Consulat général du Canada, Esplanade 41-47, 2000 Hambourg, 36. Tél. (040) 35-10-85.

**MUNICH** Consulat général du Canada, Maximilian Platz 9, 8000 Munchen 2. Tél. (089) 55-85-31.

**ANGOLA** Voir Zimbabwe.

**ANGUILLA** Voir La Barbade.

**ANTIGUA-ET-BARBUDA** Voir La Barbade.

**ANTILLES NÉERLANDAISES**

Consul Honoraire pour le Canada, Banque Maduro et Curiels N.V., Plaza JOJO Correa 2-4, Willemstad, Curaçao. Tél. 613515, 611100 — Ext 116.

**ARABIE SAOUDITE** Ambassade du Canada, 6è étage, Office Tower, Commercial and Residential Centre, rue King Abdul Aziz, B.P. 5050, DJEDDAH. Tél. 643-4900, 643-4597/98.

**ARGENTINE** Ambassade du Canada, 25ième étages, Édifice Brunetta, Suipacha et Santa Fé, 1368 BUENOS AIRES. Adresse postale: Casilla de Correo 1598. Tél. (01) 312-90-81/8.

**AUSTRALIE**

**CANBERRA** Haut-commissariat du Canada, Commonwealth Avenue, Canberra ACT 2600. Tél. (062) 73-3844.

**MELBOURNE** Consulat général du Canada, 6e étage, 1 rue Collins, Melbourne 3000. Tél. (03) 653-1433.

**PERTH** Consulat général du Canada, 160 Terrasse St. George, 7ième étage, Perth, Australie, 6000. Tél. 322-6288.

**SYDNEY** Consulat général du Canada, 8e étage, A.M.P. Centre, 50 rue Bridge, Sydney 2000. Tél. (02) 231-6522.

**AUTRICHE** Ambassade du Canada, Dr Karl Lueger-Ring 10, A-1010 VIENNE. Tél. (0222) 63-66-26, 63-36-91.

**BAHAMAS**

Consul honoraire pour le Canada, Édifice Out Island Traders, Office Z1, rue Ernest, Nassau. Tél. (809) 323-2123/4. C.P. SS6371.

**BAHREIN** Voir Koweït.

**BANGLADESH** Haut-commissariat du Canada, House CWN 16-A, Road 48, Gulshan Residential Area, DHAKA. C.P. 569. Tél. 600181/4.

**LA BARBADE** Haut-commissariat du Canada, Édifice CDC, Chemin Culloden, ST. MICHAEL, La Barbade. Tél. 809-429-3550. C.P. 404, Bridgetown.

**BELGIQUE** Ambassade du Canada, rue de Lozum 6, 1000 BRUXELLES. Tél. (02) 513-79-40.

**BELIZE**

Consul honoraire pour le Canada, 29 Southern Foreshor, C.P. 1229, Belize City, Belize. Tél. (02) 7463/3639.

**BÉNIN, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU** Voir Ghana.

**BERLIN** Voir sous l'Allemagne; République Fédérale d'Allemagne de l'ouest)

**BERMUDE** Voir États-Unis d'Amérique, Consulat général du Canada, New York.

**BHOUTAN** Voir Inde.

**BIRMANIE** Voir Bangladesh.

**BOLIVIE**

Consul honoraire pour le Canada, Édifice Alborada, pièce 505, 1420 J. de la Riva, La Paz. Tél. 37-5224. Adresse postale: Consulado Del Canada, Casilla 20408.

**BOTSWANA** Voir Zimbabwe.

**BRÉSIL**

**BRASILIA** Ambassade du Canada, Avenida des Naçoes, No. 16, Setor das Embaixadas Sul, Brasília, D.F. Adresse postale: Caixa Postal 07-0961, 70-410. Tél. (061) 223-7515.

**SAO PAULO** Consulat général du Canada, Edificio Top Center, Avenida Paulista 854, 5e étage, Sao Paulo. Tél. (011) 287-2122, 287-2234, 287-2213, 287-2601. Adresse postale: Caixa Postal 22002.

**BRUNEI** Voir Malaisie.

**BULGARIE** Voir Yougoslavie.

**BURKINA-FASO** Voir Côte d'Ivoire.

**BURUNDI**

Consul honoraire du Canada, C.P. 5, Bujumbura, République du Burundi. Tél. 2876.

**CAMEROUN**

YAOUNDÉ Ambassade du Canada, Immeuble Stamatades, Place de l'Hotel de Ville, YAOUNDÉ. Tél. 23-02-03/22-10-90/22-19-36/ 22-29-22/22-18-87/22-18-22.

DOULA Consul honoraire du Canada, Bata S.A. Camerounaise, B.P. 1348, Doula. Tél. 42 27 80/42 60 30.

**CAP VERT** Voir Sénégal.

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** Voir Cameroun.

**CHILI** Ambassade du Canada, Ahumada 11, 10<sup>e</sup> étage, SANTIAGO. Adresse postale: Casilla 427. Tél. (02) 62256/9.

**CHINE, RÉPUBLIQUE POPULAIRE de** Ambassade du Canada, No. 10, San Li Tun, Secteur de Chao Yang, Beijing (PÉKIN). Tél. 521475, 521571.

**CHYPRE**

Consul Honoraire pour le Canada, 3, rue Themistocles Dervis, Julia House, Bureau 2C, NICOSIE. Tél. 5-1630. C.P. 2125.

**COLOMBIE** Ambassade du Canada, Calle 76, No. 11-52, BOGOTA. Tél. 235-5066. Adresse postale: (Par Avion) Apartado Aéreo 53531, Bogota 2.

**COMORES (ÎLES)** Voir Tanzanie.

**CONGO, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU** Voir Zaire.

**COOK (ÎLES)** Voir Nouvelle-Zélande.

**CORÉE, RÉPUBLIQUE DE (Sud)** Ambassade du Canada, 10<sup>e</sup> étage, Édifice Kolon, 45 Mugyo-dong, Jung-ku, SÉOUL, Corée. C.P. 6299 Séoul, 100. Tél. (02) 776-4062/68.

**COSTA RICA** Ambassade du Canada, 6<sup>e</sup> étage, Edificio Cronos, Calle 3 y Avenue Central, SAN JOSE. C.P., Apartado Postal 10303. Tél. 23-04-46.

**CÔTE D'IVOIRE** Ambassade du Canada, Immeuble "Trade Center", 23, avenue Nogues, ABIDJAN 01. Tél. 32-20-09. B.P. 4104.

**CUBA** Ambassade du Canada, Calle 30, No. 518, Esquina a7a, Miramar, LA HAVANE. Tél. 26421/3.

**DANEMARK** Ambassade du Canada, Kr. Bernikowsgade 1, 1105 COPENHAGUE K. Tél. (01) 12-22-99.

**DJIBOUTI** Voir Éthiopie.

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

Consul honoraire pour le Canada, Mahatma Gandhi 200, angle Juan Sanchez Ramirez, Santo Domingo 1. Tél. (809) 689-0002.

**LA DOMINIQUE** Voir La Barbade.

**ÉGYPTE RÉPUBLIQUE ARABE D'** Ambassade du Canada, 6 sharia Mohamed Fahmi el Sayed, Garden City, LE CAIRE. B.P. Kasr el Doubara. Tél. 2-3110.

**EL SALVADOR** Voir Costa Rica.

**ÉMIRATS ARABES UNIS** Ambassade du Canada, Imm. Commercial Bank, Tourist Club Area, Abu Dhabi, C.P. 6166. Tél. 723-800.

**ÉQUATEUR** Ambassade du Canada, Edificio Belmonte, 126 Corea y Amazonas, Quito. Tél. (02) 458-016/156. Adresse postale: Casilla 6512, Sucursal 11, CC 1.

## ESPAGNE

**MADRID** Ambassade du Canada, Edificio Goya, Calle Nunez de Balboa 35, Madrid. Tél. (91) 431-4300. Adresse postale: Apartado 587.

**BARCELONE** Consul honoraire pour le Canada, via Augusta, 125 Atico 3, Barcelone 6. Tél. 93(209-0634).

**MALAGA** Consul honoraire pour le Canada, Plaza de la Malagueta 3, Malaga. Tél. (952) 22-33-46. Adresse Postale: B.P. 99.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

**WASHINGTON** Ambassade du Canada, 1746, avenue Massachusetts N.W. Washington, D.C. 20036-1985. Tél. (202) 785-1400.

**ATLANTA** Consulat général du Canada, 400 South Omni International, Atlanta, Georgia 30303-0169. Tél. (404) 577-6810.

**BOSTON** Consulat général du Canada, 500, rue Boylston, Boston, Mass. 02116-3775. Tél. (617) 262-3760.

**BUFFALO** Consulat général du Canada, Suite 3550, 1, Marine Midland Centre, Buffalo, New York 14203-2884. Tél. (716) 852-1247.

**CHICAGO** Consulat général du Canada, Suite 2000, 310, avenue South Michigan, Chicago, Illinois 60604-4295. Tél. (312) 427-1031.

**CLEVELAND** Consulat général du Canada, Édifice Illuminating, 55 Public Square, Cleveland, Ohio 44113-1983. Tél. (216) 771-0150.

**DALLAS** Consulat général du Canada, Suite 1700, 750 N. St. Paul, Dallas, Texas 75201-3051. Tél. (214) 922-9806.

**DÉTROIT** Consulat général du Canada, 1920 Édifice First Federal, 1001, avenue Woodward, Détroit, Michigan 48226-1966. Tél. (313) 965-2811.

**LOS ANGELES** Consulat général du Canada, 510, rue West Sixth, Los Angeles, Californie 90014. Tél. (213) 627-9511.

**MINNEAPOLIS** Consulat général du Canada, 15 rue South Fifth, Minneapolis, Minnesota 55402-1078. Tél. (612) 333-4641.

**NEW YORK** Consulat général du Canada, 1251 Avenue of the Americas, New York, New York 10020-1175. Tél. (212) 586-2400.

**PHILADELPHIE** Consulat général du Canada, Suite 1610, 3 Édifice Parkway, Philadelphie, Pa., 19102-1366. Tél. (215) 561-1750.

**SAN FRANCISCO** Consulat général du Canada, 1 Maritime Plaza, Golden Gateway Centre, San Francisco, Californie 94111-3468. Tél. (415) 981-2670.

**SEATTLE** Consulat général du Canada, 412 Plaza 600, rues Sixth et Stewart, Seattle, Washington 98101-1286. Tél. (206) 443-1777.

**ÉTHIOPIE** Ambassade du Canada, Édifice African Solidarity Insurance, Place Unité, ADDIS ABÉBA. Adresse postale: B.P. 1130. Tél. 15 11 00, 15 12 28, 15 13 19, 15 92 00.

**FIDJI** Voir Nouvelle-Zélande.

**FINLANDE** Ambassade du Canada, Pohjois Esplanadi 25B, 00100 HELSINKI 10. Tél. (90) 17-11-41.

## FRANCE

**PARIS** Ambassade du Canada, section consulaire, 35, av. Montaigne, 75008 Paris VIII. Tél. (01) 723-0101.

**MARSEILLE** Consulat général du Canada, 24, avenue du Prado, 13006 Marseille. Tél. (091) 37-19-37/40.

**SAINT PIERRE** Consul honoraire pour le Canada, Place du Général de Gaulle, C.P. 297, Saint Pierre, Saint Pierre et Miquelon. Tél. (709) 4-12-426.

**STRASBOURG** Consulat général du Canada, 10 Place du Temple-neuf, 67007 Strasbourg Cédex. Tél. (88)32-65-96.

**GABON** Ambassade du Canada, 3e étage, SCl du stade, boulevard Pasteur, LIBREVILLE. Tél. 72-41-54; 72-41-69. B.P. 4037.

**GAMBIE** Voir Sénégal.

**GHANA** Haut-commissariat du Canada, 42 Independence Avenue, ACCRA. B.P. 1639. Tél. 28555, 28502.

### **GRANDE-BRETAGNE**

**LONDRES** Haut-commissariat du Canada, Édifice Sir John A. Macdonald, 1, rue Grosvenor, Londres W1X 0AB. Tél. 629-9492.

\***GLASGOW** Consulat général du Canada, Ashley House, 195 rue West George, Glasgow, G2 2HS. Tél. (041) 248-3026.

**GRÈCE** Ambassade du Canada, 4, rue Ioannou Ghennadiou, ATHÈNES 11521. Tél. (021) 729-511/9.

**GRENADE** Voir La Barbade.

**GUADELOUPE** Voir Trinité-et-Tobago.

**GUATÉMALA** Ambassade du Canada, Galerías Espana, 6e étage, 7 Avenida 11-59, Zona 9 Guatémala City. Tél. 321411, 321413, 32-1417-18-19, 321426, 321428-29.

**GUINÉE** Ambassade du Canada, Grand Hôtel de l'Indépendance. B.P. 99. CONAKRY. Tél. 46-37-32/33, 33-46-26.

**GUINÉE BISSAU** Voir Sénégal.

**GUYANE** Haut-commissariat du Canada, rues High et Young, GEORGETOWN. B.P. 10880. Tél. (02) 72081/5.

**GUYANE FRANÇAISE** Voir Trinité-et-Tobago.

**HAÏTI** Ambassade du Canada, route de Delmas, Édifice Banque Nova Scotia, PORT-AU-PRINCE. Tél. (01) 2-2358; 2-4231. Adressé postale: C.P. 826.

**HAUTE-VOLTA** Voir Côte d'Ivoire.

### **HONDURAS**

Consul Honoraire pour le Canada, Banco Atlantida, Blvd. Cento America, Plaza Bancatlan, Miraflores, Tegucigalpa.

**HONG-KONG** Commissariat du Canada, 14e-15e étages, Asian House, 1 Hennessy Road, HONG KONG. Tél. 5-282222/7; 5-282422/3.

**HONGRIE** Ambassade du Canada, Budakeszi Ut 55/D P 8, 1021, BUDAPEST. Tél. 387-312/512, 387-711/712.

**ÎLES VIERGES BRITANNIQUES** Voir La Barbade.

### **INDE**

**NEW DELHI** Haut-commissariat du Canada, 7/8 Shantipath, Chanakyapuri, NEW DELHI 110021. B.P. 5207. Tél. 60-8161.

**BOMBAY** Consul Honoraire pour le Canada, Durga Khote Prod., Malhotra House, Bombay. 400-001. Tél. (022) 265-219.

**INDES OCCIDENTALES** Voir La Barbade.

**INDONÉSIE** Ambassade du Canada, 5e étage, Wisma Metropolitan, JL. Jendral Sudirman, B.P. 52/JKT, JAKARTA. Tél. 584-031/9 (Jour), 584031 (Nuit).

**IRAK** Ambassade du Canada, 47/1/7, Al-Mansour, BAGDAD. Adresse postale: C.P. 323. Bureau de poste central. Tél. 552-1459, 552-1932/3.

**IRAN** Ambassade du Canada: Fermé provisoirement. Les services consulaires sont fournis par l'ambassade Royale du Danemark à Téhéran.

**IRLANDE** Ambassade du Canada, 65 St. Stephens Green,  
DUBLIN 2. Tél. (01) 781-988.

**ISLANDE**  
Consul général honoraire pour le Canada, Skulagata 20,  
REYKJAVIK. Tél. 25355, 15337.

**ISRAËL** Ambassade du Canada, 220 Hayarkon, TEL-AVIV.  
B.P. 6410. Tél. 228122/6.

#### **ITALIE**

**ROME** Ambassade du Canada, Section consulaire, Via  
Zara, 30, Rome. Tél. (06) 844-1841/45.

**MILAN** Consulat général du Canada, Via Vittor Pisani  
19, 20124 Milan. Tél. (02) 652-600, 657-0451/5.

**JAMAÏQUE** Haut-commissariat du Canada, Édifice Ban-  
que Royale, 30-36 Boulevard Knutsford, KINGSTON 5.  
B.P. 1500, Kingston 10. Tél. 926-1500/7.

**JAPON** Ambassade du Canada, 3-38 Akasaka, 7 chome,  
Minato-ku, TOKYO 107. Tél. (03) 408-2101/8.

**JORDANIE** Ambassade du Canada, Imm. Pearl of Shmei-  
sani, Shmeisani, AMMAN. Tél. 666124/6. Adresse Pos-  
tale: B.P. 815403.

**KENYA** Haut-commissariat du Canada, Comcraft House,  
Avenue Hailé Sélassie, NAIROBI. B.P. 30481. Tél.  
334033/6.

**KIRIBATI** Voir Nouvelle Zélande.

**KOWEÏT** Ambassade du Canada, 28 rue Quraish, Secteur  
Nuzha, Koweït C.P. 25281 SAFAT. Tél. 511451,  
255754, 255934.

**LAOS** Voir Thaïlande.

**LESOTHO** Voir Afrique du Sud.

**LIBAN** Ambassade du Canada, Immeuble Sabbagh, rue  
Hamra, BEYROUTH. Adresse postale: C.P. 2300. Tél.  
350660/5.

#### **LIBÉRIA**

Consul Honoraire pour le Canada, EXCHEM Compound,  
Harbel. Tél. 72-10-53; 72-10-66. Adresse Postale: B.P.  
53, Harbel.

**RÉPUBLIQUE ARABE LIBYENNE** Voir Tunisie.

**LIECHTENSTEIN** Voir Suisse.

**LUXEMBOURG** Voir Belgique.

**MACAO** Voir Hong Kong.

**MADAGASCAR** Voir Tanzanie

**MALAISIE** Haut-commissariat du Canada, 5ième étage,  
Édifice American International Assurance, Jalan Am-  
pang, B.P. 10990, KUALA LUMPUR. Tél. (03)  
289722/5.

**MALAWI** Voir Zambie.

**MALDIVES** Voir Sri Lanka.

**MALI** Bureau de l'ambassade du Canada, route de  
Koulikouro. C.P. 188, Bamako. Tél. 22-22-36.

**MALOUINES (îles Falklands)** Voir Argentine.

**MALTE** Consul Honoraire pour le Canada, 103 rue  
Archbishop, la Valette. Tél. CE2-6219.

**MAROC** Ambassade du Canada, 13, bis, rue Jaafar  
As-Sadik, RABAT-AGDAL. B.P. 709, Rabat-Agdal, Maroc.  
Tél. 713-75/77.

**MARTINIQUE** Voir la Trinité-et-Tobago.

**MAURICE (ÎLE)** Voir Tanzanie.

**MAURITANIE** Voir Sénégal.

#### **MEXIQUE**

**MEXICO** Ambassade du Canada, Calle Schiller 529,  
Colonia Polanco, 11560 Mexico, D.F. Tél. (905) 254-  
3288. Adresse Postale: Apartado Postal 105-05, 11580  
Mexico, D.F., Mexique.

**ACAPULCO** Consul honoraire pour le Canada, Hôtel Club Del Sol, Mezzanine Floor, Costera Miguel Aleman, (Coin de Reyes Catolicos), Acapulco, GRO. Tél. (748) 5-6621. Adresse Postale: Apartado Postal 691, Acapulco, Gro.

**MAZATLAN** Consul Honoraire pour le Canada, Av. Albatros 52, (705), Mazatlan, Sin. Tél. (678) 3-7320. Adresse Postale: Apartado Postal 614, Mazatlan, Sin.

**MERIDA** Consul honoraire pour le Canada, Calle I-F, No. 249 (X36) Fracc. Campestre, Merida, Yucatan. Tél. (992) 7-0460. Adresse Postale: Apartado Postal 101-D 97100, Merida, Yuc.

**TIJUANA** Vice-consul honoraire pour le Canada, German Gedovius No 5, Off. 201, Condominio del Parque, Rio Tijuana, BCN. Tél. (706) 84-0461. Adresse Postale: P.O. Box 28, San Ysidro Calif. USA 92073

**MONACO** Voir France (Consulat général du Canada à Marseille).

**MONGOLIE, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE** Voir Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

**MONTSERRAT** Voir La Barbade.

**MOZAMBIQUE** Voir Zimbabwe.

**NAURU** Voir Australie.

**NEPAL** Voir Inde.

**NICARAGUA** Voir Costa Rica.

**NIGER** Bureau de l'ambassade du Canada, Imm. Sonara II, avenue du Premier Pont, C.P. 362, Niamey. Tél. 73-36-86/77).

**NIGÉRIA** Haut-commissariat du Canada, Committee of Vice-Chancellors Building, Plot 8A, 4 Idowu-Taylor St., Victoria Island, B.P. 54506, succursale Ikoyi, Lagos. Tél. 660-130/153/177.

**NIUE** Voir Nouvelle-Zélande.

**NORVÈGE** Ambassade du Canada, Oscar's Gate 20, OSLO 3. Tél. (02) 46-69-55.

#### **NOUVELLE-ZÉLANDE**

**WELLINGTON** Haut-commissariat du Canada C.P. 12049, Édifice I.C.I., rue Molesworth, WELLINGTON. Tél. 739.577.

**AUCKLAND** Consul honoraire du Canada, 61 rue Wakefield, Auckland 1, Tél: (09)308-516.

**OMAN** Voir Koweït.

**OUGANDA** Voir Kenya.

**PAKISTAN** Ambassade du Canada, Diplomatic Enclave, Sector G-5, ISLAMABAD. Adresse postale: G.P.O. 1042. Tél. 21101/4.

#### **PANAMA**

Consul honoraire pour le Canada, Calle Roche, No 14 Piso UNA, Oficina UNO, Panama. Tél. 62-10-32. Adresse postale: C.P. Apartado 3658, Balboa, Panama.

**PAPOUASIE ET NOUVELLE-GUINÉE** Voir Australie.

#### **PARAGUAY**

Consul honoraire pour le Canada, Azara 532, Asuncion. C.P. Casilla de Correo 173. Tél. 43506/7.

**PAYS-BAS** Ambassade du Canada, Sophialaan 7, 2514 JP, LA HAYE. Tél: (070) 614111.

**PÉROU** Ambassade du Canada, 130, Federico Gerdes, (antes Calle Libertad), Miraflores, LIMA. Tél. 46.38.90. Adresse postale: Casilla 1212.

**PHILIPPINES** Ambassade du Canada, 9 Allied Bank Centre, 6754, Avenue Ayala, Makati, Metro MANILLE. Tél. 815-9536. C.P. 971, Centre commercial Makati, Manille 3117.

**POLOGNE** Ambassade du Canada, Ulica Matejki 1/5, VARSOVIE 00-481. Tél. 29-80-51.

**PORTO RICO** Voir États-Unis d'Amérique, Consulat Général du Canada, Atlanta.

**PORTUGAL** Ambassade du Canada, Rua Rosa Araujo 2, 6è étage, LISBONNE 1200. Tél. 56-38-21.

**QATAR** Voir Koweït.

**ROUMANIE** Ambassade du Canada, 36 Nicolae Iorga, 71118 Bucarest, Roumanie. B.P. 2966 O.P.22. Tél. 50-62-90, 50-63-30.

**RWANDA** Bureau de l'Ambassade du Canada, 60 rue du Commerce, C.P. 1173, Kigali. Tél. 32.10 et 32.78.

**SAINT-CHRISTOPHE-NEVIS** Voir La Barbade.

**SAINT-MARIN** Voir Italie.

**SAINT-SIÈGE** \*Ambassade du Canada, via della Conciliazione 4/D, 00193, Rome, Italie. Tél. (06) 654-7316, 654-7386.

**SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES** Voir La Barbade.

**SAINTE-LUCIE** Voir La Barbade.

**SALOMON (ÎLES)** Voir Australie.

**SAMOA-OCCIDENTAL** Voir Nouvelle-Zélande.

**SAO TOMÉ ET PRINCIPE, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE**  
de Voir Cameroun.

**SÉNÉGAL** Ambassade du Canada, 45, avenue de la République, DAKAR. B.P. 3373. Tél. 210290.

**SEYCHELLES** Voir Tanzanie.

**SIERRA LEONE** Voir Nigéria.

**SINGAPOUR** Haut-commissariat du Canada, Faber House, 7è-9è étages, 230 Orchard Road, SINGAPOUR 0923. Tél. 737-1322. Adresse Postale: Maxwell Road Postal Station, B.P. 845, Singapour 9016.

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DE SOMALIE** Voir Arabie Saoudite.

**SOUAZILAND** Voir Afrique du Sud.

**SOUDAN** Voir Égypte.

**SRI LANKA** Haut-commissariat du Canada, 6 Gregory's Road, Cinnamon Gardens, COLOMBO 7. Tél. 59-58-41-42-43, 598797. Adresse postale: C.P. 1006.

**SUÈDE** Ambassade du Canada, Tegelbacken 4, 7è étage S-10323, C.P. 16129, STOCKHOLM 16. Tél. (08) 23-79-20.

#### SUISSE

BERNE Ambassade du Canada, 88 Kirchenfeldstrasse, 3005 Berne. Tél. (031) 44-63-81/5.

GENÈVE Mission permanente du Canada près l'Office des Nations-Unies à Genève, section consulaire, 10A, avenue de Budé, 1202 Genève. Tél. (022) 33.90.00

**SURINAME** Voir Guyane.

**RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE** Voir Jordanie.

**TAHITI** Voir Nouvelle-Zélande.

**TANZANIE** Haut-commissariat du Canada, Édifice Pan Africa Insurance, avenue Samora Machu, DAR-ES-SALAAM. B.P. 1022. Tél. 2-0651.

**TCHÉCOSLOVAQUIE** Ambassade du Canada, Mickiweizova 6, PRAGUE 6. Tél. (02) 32-69-41.

**TCHAD** Voir Cameroun.

**THAÏLANDE** Ambassade du Canada, Édifice Boonmitr, 11è étage, 138 Chemin Silom, BANGKOK 10500. Tél. 234-1561/8. C.P. 2090.

**TOGO** Voir Ghana.

**TONGA** Voir Nouvelle-Zélande.

**LA TRINITÉ-ET-TOBAGO** Haut-commissariat du Canada,  
Édifice Huggins, 72-74 South Quay, PORT-OF-SPAIN.  
B.P. 1246. Tél. 62-34787, 62-37254/8.

**TUNISIE** Ambassade du Canada, 3, rue du Sénégal, Place  
Palestine, TUNIS. C.P. 31, Belvédère. Tél. 286-577.

**TURQUIE** Ambassade du Canada, Nenehatun Caddesi  
75, Gaziosmanpasa, ANKARA. Tél. 27-58-03/5.

**UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES**  
Ambassade du Canada, 23 Starokonyushenny Pereulok,  
MOSCOU. Tél. 241-9155, 241-3067, 241-5070.

**URUGUAY** Voir Argentine.

**VANUATU** Voir Australie.

**VATICAN** Voir Saint-Siège.

**VÉNÉZUELA** Ambassade du Canada, Edificio Torre Euro-  
pa, avenida Francisco de Miranda, Chacaito, CARACAS.  
Tél. (02) 951-6166/68. Adresse postale: Apartado Del  
Este No. 62302, Caracas 1060-A.

**VIETNAM, RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU** Voir Thaïlande.

**YÉMEN, LA RÉPUBLIQUE ARABE DU** Voir Arabie  
Saoudite.

**YÉMEN, LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DU** Voir Arabie Saoudite.

**YOUGOSLAVIE** Ambassade du Canada, Kneza Milosa 75,  
11000 BELGRADE. Tél. 644-666.

**ZAÏRE** Ambassade du Canada, Édifice Shell, angle avenue  
Wangata et boul. du 30 juin, KINSHASA. B.P. 8341. Tél.  
227-06, 243-46.

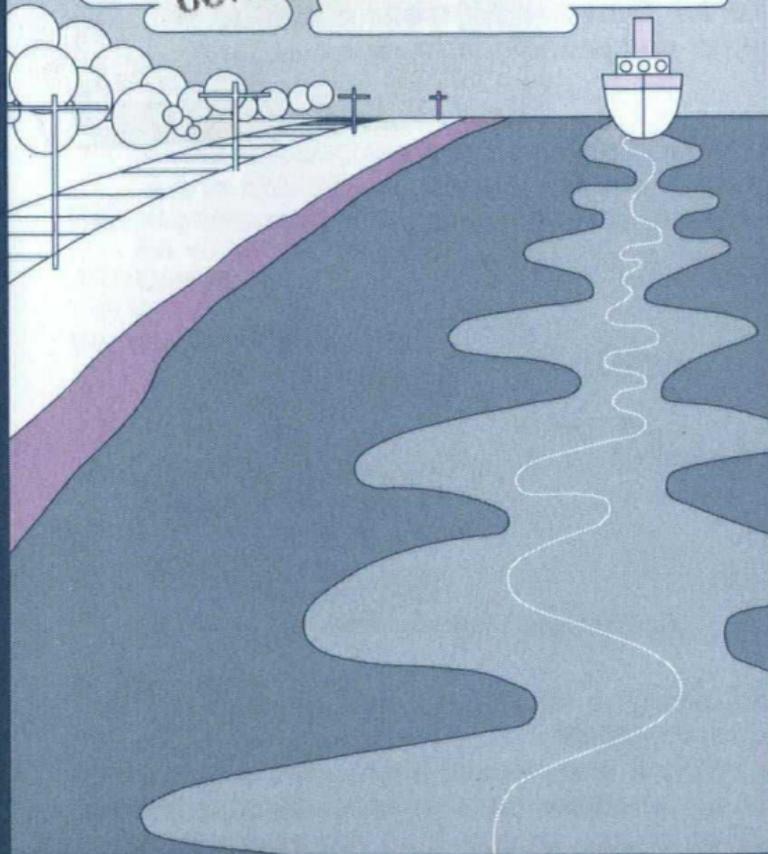
**ZAMBIE** Haut-commissariat du Canada, 1er étage, Bar-  
clay's Bank North End Branch, Cairo Road, LUSAKA.  
B.P. 31313. Tél. 216161.

**ZIMBABWE** Haut-commissariat du Canada, 45, avenue  
Baines, Harare. Tél. 793801. Adresse postale: C.P.  
1430.

doc  
CA1  
EA  
B55  
EXF  
1992

# ON VOYAGE, MAIS...

NON - CIRCULATING  
CONSULTER SUR PLACE



AU SERVICE DES CANADIENS À L'ÉTRANGER

External Affairs and  
International Trade Canada

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

Canada

Affaires e  
Commerce e

Notr

Servir les Canadien

Aider les Canadien  
mieux compren

*Faire connaître, promouvoir et défendre  
dans le monde les intérêts du Canada et les  
valeurs communes des Canadiens.*

**NON - CIRCULATING ♪  
CONSULTER SUR PLACE**

(TIMBRE DU DISTRIBUTEUR)

La présente brochure est publiée dans le cadre du Programme de sensibilisation aux services consulaires. On peut se la procurer gratuitement auprès des bureaux des passeports au Canada ou dans les missions canadiennes à l'étranger, ou encore en écrivant à l'adresse suivante :

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada (BPTE)  
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

1992

## TABLE DE MATIÈRES

<b>Documents de voyage</b> .....	2
Passeports .....	2
Visas .....	4
Double citoyenneté .....	5
<b>Précautions</b> .....	5
Conseils médicaux .....	5
Assurances .....	7
Lois et règlements du pays visité .....	8
Stupéfiants .....	10
Autonomie .....	11
<b>Assistance consulaire</b> .....	12
Limites .....	12
Inscription .....	13
Services consulaires en cas d'urgence .....	14
<b>Renseignements divers</b> .....	15
En voiture à l'étranger .....	15
Devises .....	15
<b>Voyages aux États-Unis</b> .....	16
Douanes : tolérance zéro .....	16
Immigration .....	16
<b>Les douanes canadiennes et le contrôle des importations</b> .....	17
À votre retour au Canada .....	17
Restrictions .....	18
Véhicules automobiles .....	19
Après avoir résidé à l'étranger .....	19
<b>Publications utiles</b> .....	19
Relations internationales .....	19
Douanes .....	20
Produits agricoles .....	20
Citoyenneté .....	20
<b>Ambassades, hauts-commissariats et consulats du Canada</b> .....	20
<b>Radio-Canada International</b> .....	39
<b>Liste de contrôle personnelle</b> .....	40

## COMMENT PRÉPARER VOTRE VOYAGE À L'ÉTRANGER

Les problèmes, surtout ceux qu'on aurait pu prévoir, peuvent vraiment gâcher un voyage. Vous trouverez dans la présente brochure une foule de renseignements et de conseils qui vous éviteront bien des ennuis. Lisez-la avant de quitter le Canada et consultez-la pendant votre séjour à l'étranger. Enfin, inscrivez les informations essentielles dans la liste de contrôle en page centrale.

### DOCUMENTS DE VOYAGE

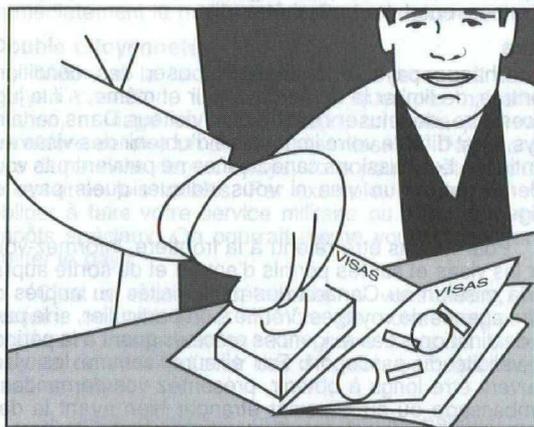
#### Passeports

Tout pays peut vous demander de produire une preuve de citoyenneté, une carte de touriste ou d'autres documents de voyage. Votre passeport constitue la preuve la plus universellement reconnue de votre citoyenneté canadienne.

Vous et votre famille avez besoin de passeports valides pour vous rendre dans la plupart des autres pays : ne supposez jamais le contraire! Les enfants peuvent avoir leur propre passeport ou, s'ils ont moins de 16 ans, être inscrits dans le passeport d'un de leurs parents. Un enfant voyageant seul doit avoir son propre passeport. En cas de divorce, seul le parent qui a la garde de l'enfant peut faire une demande de passeport ou inscrire l'enfant dans son passeport.

Pour obtenir un passeport canadien, il faut être citoyen canadien et remplir le formulaire de demande de passeport, que l'on peut obtenir dans tous les bureaux des passeports, les bureaux de poste ou certaines agences de voyage. Le formulaire contient des renseignements généraux sur la façon d'obtenir un passeport et les documents à fournir, ainsi que des instructions vous permettant de bien remplir le formulaire. Pour connaître le montant des frais à acquitter, vous devez vous adresser au bureau des passeports de votre région ou à un agent de voyage.

Avant de quitter le Canada, assurez-vous que la validité de votre passeport s'étend bien au-delà de la date prévue pour votre retour (soit au moins un an), et que vous avez bien apposé votre signature à la page 3 du passeport. Assurez-vous aussi que les renseignements demandés sur la personne à joindre en cas d'urgence sont complets et à jour.



On vous demandera parfois de remettre votre passeport aux autorités locales ou à l'hôtel. Si on ne vous le rend pas dans un délai raisonnable, informez-en la mission canadienne la plus proche.

Ne transportez jamais passeport, billets de voyage, pièces d'identité, argent, chèques de voyage, preuves d'assurance et cartes de crédit dans le même sac ou dans la même poche, car vous risquez de vous retrouver sans pièces d'identité et sans argent en cas de vol ou de perte.

Votre passeport est précieux; faites-y attention. Portez-le sur vous, dans une poche intérieure ou dans votre sac à main. Ne le laissez jamais sans surveillance dans une valise, dans un autocar, dans une voiture ou dans une chambre d'hôtel.

Si vous perdez votre passeport ou vous le faites voler, communiquez immédiatement avec la police locale et la mission canadienne la plus proche. Pour obtenir un nouveau passeport, il vous faudra alors remplir une nouvelle demande, fournir de nouvelles photographies et des documents originaux (par ex. un certificat de naissance ou de citoyenneté) comme preuve de citoyenneté et acquitter les frais. Une photocopie des premières pages de votre passeport peut aussi être utile.

### **Visas**

Chaque pays a le droit d'imposer des conditions d'entrée, de limiter la durée du séjour et même, s'il le juge nécessaire, de refuser l'entrée à un visiteur. Dans certains pays, il est difficile voire impossible d'obtenir des visas aux frontières. Les missions canadiennes ne peuvent pas vous aider à obtenir un visa ni vous indiquer quels pays en exigent un.

Pour ne pas être retenu à la frontière, informez-vous sur les visas et sur les permis d'entrée et de sortie auprès de la mission au Canada des pays visités ou auprès de votre agence de voyages. Vérifiez, en particulier, si le pays de destination a des exigences précises quant à la période de validité du passeport. Par ailleurs, comme les visas peuvent être longs à obtenir, présentez vos demandes à l'ambassade ou au consulat étranger bien avant la date prévue pour votre départ. Certaines missions étrangères peuvent vous imposer des délais supplémentaires si vous demandez un visa à l'extérieur de votre pays de résidence.

Certains pays arabes et africains peuvent vous refuser l'entrée si votre passeport indique que vous avez déjà visité Israël ou la République sud-africaine. À cet égard, vous pouvez demander que les visas et permis d'entrée et de sortie israéliens soient apposés sur un feuillet séparé.

À votre arrivée, il se peut qu'on vous demande de prouver que vous avez suffisamment d'argent pour couvrir vos frais de séjour ou que vous serez admis dans le prochain pays figurant sur votre itinéraire (en produisant le visa, par exemple). Par ailleurs, de nombreux pays vont refuseront l'entrée si vous n'êtes pas en possession d'un billet de retour ou de transit.

Plusieurs pays exercent un contrôle sur les sorties. Il vous faudra donc vous soumettre à des formalités ou produire certains documents pour être autorisé à quitter leur territoire. Dans certains pays, vous devez vous inscrire auprès des autorités locales si vous ne logez pas dans un hôtel reconnu. Sinon, on peut retarder votre départ ou vous imposer une amende à votre départ. Si vous avez de la difficulté à obtenir le permis de sortie, informez-en immédiatement la mission canadienne la plus proche.

### **Double citoyenneté**

Même si la loi canadienne vous reconnaît comme citoyen canadien, il peut arriver que, par naissance, filiation, mariage ou naturalisation, un autre pays vous considère comme un de ses ressortissants. Dans ce cas, lors d'une visite dans ce pays, vous pouvez être assujéti à certaines lois locales. Par exemple, on pourrait vous obliger à faire votre service militaire ou à payer certains impôts spéciaux. On pourrait même vous empêcher de quitter le pays.

C'est à vous de déterminer si vous-même, votre conjoint ou tout autre membre de votre famille êtes également ressortissants d'un autre pays et si vous risquez, de ce fait, d'avoir des difficultés en cas de séjour dans ce pays.

Si vous possédez une deuxième nationalité, le gouvernement canadien peut ne pas être capable de venir à votre rescousse dans l'autre pays dont vous possédez la citoyenneté. Tout Etat a, sur son territoire, juridiction souveraine sur les personnes qu'il considère comme ses citoyens. Donc, avant de vous rendre dans un pays dont vous pourriez être ou avoir été ressortissant, vérifiez votre statut auprès de la mission diplomatique ou consulaire de ce pays au Canada et assurez-vous que vous n'avez plus aucune obligation à son égard.

---

### **PRÉCAUTIONS**

---

#### **Conseils médicaux**

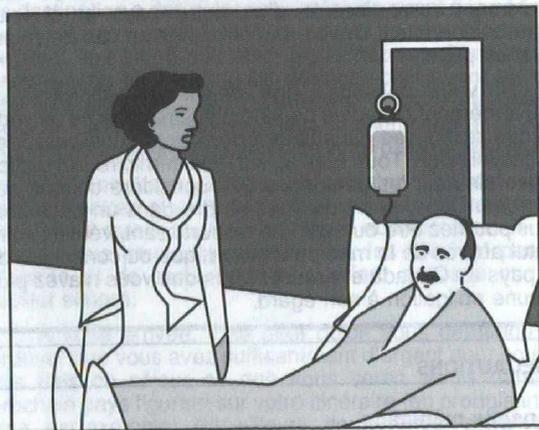
Demandez à votre médecin ou à votre centre de santé communautaire quels sont les vaccins exigés ou recommandés pour chacun des pays où vous avez

l'intention de vous rendre. Les règlements sanitaires peuvent être modifiés sans préavis. Vous devrez donc vous assurer juste avant votre départ d'être en règle à cet égard. Il est conseillé de faire cette vérification à chaque étape d'un long voyage.

Si vous souffrez d'allergies, ou si certains vaccins exigés vous sont contre-indiqués, munissez-vous d'un certificat médical à cet effet.

Des cas de sida (syndrome d'immuno-déficience acquise) ont été rapportés dans presque tous les pays. Il est préférable d'éviter les comportements à risque. Certains pays exigent que les étrangers subissent des tests de dépistage du sida. Les missions au Canada des pays en question vous donneront les renseignements voulus sur les conditions d'entrée.

Dans certaines régions tropicales, la malaria, ou paludisme, est endémique. Cette maladie parfois mortelle est transmise par des piqûres d'insecte. Vous pouvez en subir les séquelles pendant toute votre vie. Informez-vous sur les moyens de vous prémunir contre cette maladie.



Les voyageurs ne sont plus tenus de présenter un certificat international de vaccination à leur retour au

Canada. Toutefois, certains pays peuvent l'exiger comme preuve d'immunisation avant de vous permettre l'accès à leur territoire.

Si vous suivez un traitement médical, **apportez avec vous tous les médicaments** dont vous aurez besoin pour la durée de votre voyage à l'étranger. Transportez vos médicaments dans leur contenant d'origine et apportez vos ordonnances. Par ailleurs, vous aurez besoin d'une ordonnance pour apporter à l'étranger certains médicaments en vente libre au Canada. Parlez-en à votre pharmacien.

Si vous pensez séjourner plus longtemps à l'extérieur du Canada, apportez vos ordonnances et assurez-vous avant de partir que les médicaments dont vous avez besoin sont disponibles dans le pays où vous allez.

### Assurances

Vos vacances seront gâchées si vous avez un accident, contractez une maladie ou si vous devez rentrer précipitamment au Canada parce qu'un grave problème est survenu à la maison ou que vous avez perdu vos bagages. De plus, vous risquez d'avoir à déboursier des centaines ou des milliers de dollars.

Une bonne assurance peut vous éviter bien des tracas. Il existe trois types d'assurance.

L'assurance-annulation vous protège si vous devez annuler votre voyage ou changer la date de votre départ à la dernière minute pour des raisons sérieuses comme le décès ou la maladie d'un membre de votre famille au pays, ou encore des troubles politiques ou des catastrophes naturelles dans le pays que vous comptez visiter.

D'autre part, l'assurance-bagage couvre les biens que vous apportez avec vous en voyage, comme, par exemple, les appareils-photo.

L'assurance-maladie, enfin, est peut-être la plus importante. Bien des gens se croient à l'abri des problèmes de santé. Si vous tombez malade à l'étranger, il se peut que vous deviez acquitter une facture de plusieurs milliers de dollars pour obtenir votre congé de l'hôpital, voire fournir une preuve de votre capacité de payer avant d'y être admis. Par ailleurs, le pays que vous visitez ne

dispose peut-être pas des compétences ou installations médicales auxquelles nous sommes habitués au Canada, auquel cas vous devrez subir un examen médical dans un autre pays.

Étant donné l'augmentation des frais médicaux et des frais d'hospitalisation à l'étranger, les régimes provinciaux d'assurance-maladie ne couvrent souvent qu'une fraction de ces frais.

Nous vous conseillons de vérifier auprès de votre compagnie d'assurance la garantie qu'elle vous fournit et, si nécessaire, vous pouvez la compléter par une des nombreuses polices offertes aux voyageurs. Pour plus de renseignements à ce sujet, téléphonez à l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes au 1-800-361-8070 (à Montréal: 845-6173).

Finalement, ayez toujours sur vous des documents prouvant que vous êtes protégé par le régime d'assurance-maladie de votre province ou par une assurance privée.

#### Lois et règlements du pays visité

Près de 500 Canadiens sont actuellement détenus à l'étranger. Ne croyez donc pas qu'à titre d'étranger, vous pouvez vous soustraire aux lois locales ou encore bénéficier d'un traitement de faveur. **Vous êtes assujéti à toutes les lois, tant civiles que criminelles, du pays que vous visitez.** Vous devez aussi en respecter les us et coutumes.

À l'étranger, le système et les procédures judiciaires peuvent différer grandement des nôtres. Un prévenu peut attendre des mois en prison avant de savoir de quel crime on l'accuse, puis des mois, voire des années, avant de subir son procès. Dans beaucoup de pays, l'accusé est présumé coupable tant qu'il n'a pas prouvé son innocence. Dans plusieurs pays, il est hors de question de libérer un étranger sous caution.

Il faut aussi souligner que les conditions de détention sont souvent difficiles, parfois atroces, surtout dans les pays en développement. La mission canadienne peut seulement s'assurer que les détenus canadiens ne sont pas moins bien traités que les autres prisonniers. Le



gouvernement canadien ne peut pas obtenir votre libération!

À l'étranger, vous n'apportez pas avec vous les droits et libertés que vous croyez universels. Certains pays ne reconnaissent ou ne respectent pas la liberté religieuse, les libertés d'association, de parole et de presse ou encore l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans certains pays, vous devez vous conformer aux coutumes vestimentaires et aux règles locales de bienséance. Il est déconseillé aux visiteurs, en tant qu'étrangers, de dénoncer cet état de fait.

Dans certains pays, le code criminel prévoit que vous pouvez être accusé du seul fait d'être en compagnie d'une personne soupçonnée ou inculpée d'un crime.

Si vous êtes impliqué dans une cause civile à l'étranger, vous pouvez être détenu ou vous voir interdire de quitter le pays jusqu'au règlement du litige. Renseignez-vous auprès des autorités locales avant de faire quoi que ce soit qui ait une portée juridique. Les Canadiens qui font des affaires à l'étranger doivent être particulièrement vigilants à cet égard.

Mieux vaut prévenir les ennuis. Prenez le temps, avant de partir, de vous familiariser avec certaines des lois et traditions des pays que vous vous proposez de visiter. Écrivez aux missions de ces pays au Canada, renseignez-vous auprès des agences de voyages ou consultez une bibliothèque municipale.

### Stupéfiants

La consommation et le trafic de drogues sont interdits dans tous les pays, même si, à certains endroits, les stupéfiants sont consommés ouvertement et sont faciles à obtenir. La plupart des pays imposent de lourdes amendes et de longues peines de prison aux personnes accusées de possession ou de trafic de stupéfiants.

Dans quelques pays, la possession d'une quantité même minime de stupéfiants peut entraîner la peine de mort.



Si on vous demande de passer un colis à la frontière, refusez. Les trafiquants saisissent toutes les occasions de faire passer de la drogue à la douane par des touristes respectables à l'air innocent. La récompense que vous promet le trafiquant ne vaut pas le risque de passer de longues années dans un cachot humide.

Il ne faut jamais franchir une frontière en compagnie d'un auto-stoppeur ou comme auto-stoppeur. Il faut passer la douane séparément et, ensuite, se rejoindre de l'autre côté de la frontière. Même si vous ne transportez rien d'illégal, on ne peut pas toujours en dire autant de ceux qui vous accompagnent. Si les douaniers constatent une irrégularité, tous les occupants de la voiture seront considérés suspects.

Faites attention : dans certains pays islamiques, l'alcool est considéré comme un stupéfiant et les pénalités pour sa consommation ou son trafic sont très sévères.

### Autonomie

Rares sont les voyages sans problèmes. Dans la plupart des cas, il s'agit de petits accroc que vous pourrez de façon générale régler vous-même, au besoin avec l'aide d'agences de voyages, de banques ou des autorités locales.



Afin d'éviter les problèmes, petits et grands, préparez-vous, et, avant votre départ, obtenez le plus possible de renseignements et de conseils sur les pays que vous visiterez. L'expérience sur place n'est pas toujours la meilleure façon de se familiariser avec un pays. Une bonne connaissance des lois, us et coutumes du pays

pourrait vous éviter de mauvaises surprises. Connaître quelques mots de la langue du pays où vous vous trouvez vous sera toujours utile.

À l'étranger, apprenez à effectuer vous-même les opérations de tous les jours comme les réservations ou les transactions bancaires. Même si les systèmes étrangers risquent de vous dérouter au début, vous les maîtriserez très rapidement. Certaines de ces tâches constituent souvent un des plaisirs du voyage!

Évidemment, en cas de grave difficulté (maladie, accident, perte d'argent ou de passeport), nos missions feront tout en leur possible pour vous aider.

---

## ASSISTANCE CONSULAIRE

---

### Limites

Les missions du Canada à l'étranger, soit les ambassades, les haut-commissariats et les consulats, sont prêtes à vous aider en cas d'urgence. Toutefois, il y a des limites à l'aide que peuvent fournir les missions canadiennes à l'étranger et des frais seront exigés pour certains des services offerts.

- \* Les missions **PEUVENT** communiquer avec votre famille ou vos amis et leur demander de vous envoyer des fonds en cas d'urgence.
- \* Les missions **PEUVENT** aviser votre plus proche parent en cas d'accident ou de décès.
- \* Les missions **PEUVENT** vous aider en cas d'urgence lors de catastrophes naturelles ou de désordres civils.
- \* Si vous êtes arrêté, les missions **PEUVENT** en informer votre famille et vos amis et, si possible, tenter de vous assurer un procès juste et des conditions de détention correctes.
- \* Les missions **PEUVENT** vous indiquer où vous renseigner sur les lois et les règlements du pays.
- \* Les missions **PEUVENT** tenter de vous assurer un traitement équitable aux termes des lois du pays.

- \* Les missions **PEUVENT** vous fournir le nom des avocats et des médecins qui ont aidé des Canadiens dans le passé.

### CEPENDANT

- \* Les missions **NE PEUVENT PAS** vous soustraire aux lois d'un autre pays si vous y êtes inculpé, ni intervenir dans le processus judiciaire.
- \* Les missions **NE PEUVENT PAS** vous offrir de conseils juridiques, verser de cautionnement, ni régler de factures ou d'amendes.
- \* Les missions **NE PEUVENT PAS** fournir les services offerts par les agences de voyages et les banques comme, par exemple, faire des réservations ou encaisser des chèques.
- \* Les missions **NE PEUVENT PAS** assurer la garde de colis ou d'objets personnels.
- \* Les missions **NE PEUVENT PAS** fournir de services de traduction.
- \* Les missions **NE PEUVENT PAS** vous trouver un emploi, ni vous procurer un visa ou un permis de travail.
- \* Les missions **NE PEUVENT PAS** vous aider à obtenir un permis de conduire, un permis de séjour ou des visas pour d'autres pays.
- \* Les missions **NE PEUVENT PAS** entreprendre de recherches pour des objets perdus.

Le Canada n'entretient pas de relations diplomatiques ou consulaires avec certains pays et ne peut donc pas offrir aux Canadiens qui s'y trouvent les services consulaires habituels. Il s'agit de l'Afghanistan, du Cambodge, de la Corée du Nord, de Taiwan, et des territoires appelés «homelands» en Afrique du Sud.

### Inscription

Nous vous recommandons de vous inscrire auprès d'une mission canadienne si vous résidez ou séjournez pendant une longue période dans un pays étranger, surtout s'il s'agit d'un pays en développement. Pour ce

faire, vous pouvez écrire à la mission ou vous y rendre en personne.

Il est particulièrement important de s'inscrire à la mission canadienne dans les régions à risque. Votre fiche d'inscription consulaire permettra à la mission de vous joindre rapidement en cas d'urgence. Lorsque vous quittez le pays et lorsque vous changez d'adresse, prévenez la mission sans tarder. Les renseignements fournis sont strictement confidentiels.

Si vous prévoyez visiter des régions reculées ou dangereuses, communiquez avant votre départ avec Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada pour vous informer de la situation dans ces régions et des risques possibles.

- i) Au Canada, écrivez à la Direction des opérations consulaires du Ministère (OSS) ou téléphonez au (613) 996-4376.
- ii) À l'étranger, adressez-vous à la mission canadienne la plus proche.

Vous pouvez aussi écouter Radio-Canada International (RCI) lorsque vous êtes à l'étranger pour connaître les dernières informations et écouter les messages que diffuse le gouvernement canadien pendant les situations d'urgence. Vous trouverez un horaire des émissions de RCI à la fin de la présente brochure.

### Services consulaires en cas d'urgence

Dans les missions canadiennes à l'étranger, il y a toujours un agent de service chargé de fournir des services d'urgence après la fermeture des bureaux. Généralement, un message enregistré demande aux personnes qui téléphonent de laisser leurs nom et numéro de téléphone ou de composer un autre numéro. L'agent de service rappelle dès qu'il reçoit le message. Ce système fonctionne si le système téléphonique local est efficace, si le message laissé sur le répondeur est clair et si le correspondant est là pour répondre à l'appel de l'agent. Partout dans le monde, les agents de service réussissent remarquablement bien à fournir une aide d'urgence aux Canadiens en proie à toutes sortes de problèmes.

---

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

---

### En voiture à l'étranger

Vous pouvez avoir besoin de documents différents de ceux qu'il vous faut au Canada si vous conduisez un véhicule à l'étranger, que ce soit un véhicule canadien ou de location. Il se peut que vous deviez vous procurer un permis de conduire international, un carnet de passage ou une assurance-automobile supplémentaire. Informez-vous avant votre départ auprès de votre club automobile local ou de l'Association canadienne des automobilistes (CAA).

### Devises

Avant de quitter le Canada, consultez une banque ou un agent de change qui pourra vous conseiller sur les devises à utiliser. Dans certains pays, l'argent canadien et les chèques de voyage en dollars canadiens ne sont pas acceptés par tous les établissements. Il est souvent préférable que vous vous munissiez au préalable d'une petite quantité de devises des pays où vous prévoyez vous rendre, sauf bien entendu ceux où il est criminel d'importer des devises locales.

Certains pays pratiquent le contrôle des changes et exigent une déclaration de devises à l'arrivée. Dans un grand nombre de pays, les opérations de change doivent s'effectuer au taux officiel et dans des institutions bancaires officiellement désignées. Toute autre opération de change peut être considérée par les autorités comme du marché noir, infraction qui entraîne souvent la confiscation, de fortes amendes et de sévères peines de prison. Renseignez-vous sur le contrôle des changes en vigueur dans les pays où vous irez, en vous adressant à la mission de ces pays au Canada ou à votre agence de voyages.

Gardez dans un endroit distinct un relevé de vos chèques de voyage et de vos cartes de crédit, afin de pouvoir les faire annuler ou remplacer en cas de vol ou de perte.

---

## VOYAGES AUX ÉTATS-UNIS

---

Les Canadiens font chaque année près de 50 millions de voyages aux États-Unis, que ce soit pour des passages de moins de 24 heures ou de plus longs séjours. Lorsque nous visitons nos voisins du Sud, nous oublions souvent qu'il s'agit d'un pays étranger. Malgré les relations étroites entre nos deux pays, les États-Unis ont des lois et coutumes différents qu'il convient de connaître avant de s'y rendre.

### **Douanes : tolérance zéro**

En raison de leur politique de tolérance zéro, les États-Unis imposent de lourdes peines aux personnes trouvées en possession de drogues illicites, même en quantité minime. Les douanes américaines ont confisqué des milliers de voitures depuis l'entrée en vigueur de cette politique, en 1988.

Si vous prenez des médicaments sur ordonnance, gardez-les toujours dans leur contenant d'origine. N'apportez avec vous que la quantité nécessaire pour la durée de votre séjour et n'oubliez pas vos ordonnances. Aux États-Unis, il faut une ordonnance pour obtenir certains médicaments en vente libre au Canada. Les douanes américaines peuvent confisquer votre voiture si vous êtes en possession de ces médicaments sans ordonnance. Consultez votre pharmacien avant votre départ du Canada.

### **Immigration**

Vous devez pouvoir prouver votre citoyenneté canadienne lorsque vous séjournez aux États-Unis. Ayez toujours sur vous votre passeport canadien, votre certificat de citoyenneté ou votre certificat de naissance. Le permis de conduire n'est pas accepté comme preuve de citoyenneté. Les transporteurs aériens américains vous refuseront l'accès à bord si vous n'avez pas de document prouvant votre citoyenneté canadienne. Si vous ne pouvez prouver votre citoyenneté, si vous tentez d'entrer illégalement ou si vous prenez un emploi aux États-Unis sans l'autorisation du «United States Immigration and Naturalization Service» (USINS), vous vous exposez à des peines allant de la confiscation de votre voiture à l'emprisonnement. Les

centres de détention peuvent être très loin de la frontière canadienne. Vous risquez d'attendre un certain temps avant de pouvoir rentrer au pays.

L'USINS peut confisquer les voitures des visiteurs qui tentent de faire entrer aux États-Unis des personnes non admissibles ou d'entrer aux États-Unis après s'être vu refuser l'admission à un premier point d'entrée.

Un pays peut interdire à certaines personnes l'accès à son territoire. La loi américaine sur l'immigration exclut, entre autres, les personnes qui ont déjà été reconnues coupables d'actes criminels au Canada. Les autorités américaines ne reconnaissent généralement pas les amnisties prononcées au Canada ni, d'ailleurs, quelque amnistie que ce soit. Les Canadiens qui ne peuvent être admis aux États-Unis pour une raison ou pour une autre peuvent être autorisés à s'y rendre s'ils obtiennent au préalable le document *Waiver of Excludability* de l'ambassade des États-Unis ou du consulat américain au Canada le plus proche.

---

## LES DOUANES CANADIENNES ET LE CONTRÔLE DES IMPORTATIONS

---

### **À votre retour au Canada**

Vous devez déclarer tout ce que vous avez acheté ou reçu en cadeau, y compris les articles achetés dans une boutique hors-taxe, au Canada ou à l'étranger. Tous ces articles doivent être facilement accessibles pour fins d'inspection douanière.

Nous vous recommandons de conserver les reçus des marchandises achetées à l'étranger, vos notes d'hôtel, ainsi que les reçus des réparations apportées et des pièces ajoutées à des articles que vous avez en votre possession au départ du Canada. Ces réparations et ces pièces peuvent être essentielles à des droits et à des taxes, sauf si elles étaient essentielles pour assurer votre retour en sécurité au Canada.

Demandez aux douanes canadiennes d'inscrire sur une carte format portefeuille (formulaire Y-38) tous vos articles de valeur avec leur numéro de série. Vous pouvez

faire faire cette carte au bureau des douanes de votre localité ou à celui situé à votre point de départ. Ainsi, vous pourrez prouver que vous possédiez ces objets avant votre départ, et les rapporter sans payer de droits ou de taxes au retour.

Toutefois, les bijoux et autres articles qui ne peuvent être identifiés de façon précise ne seront pas mentionnés sur ce document. Pour les procédures d'identification, informez-vous auprès du bureau de douanes de votre localité.

Vous trouverez de plus amples renseignements, ainsi que la liste des bureaux régionaux des douanes, dans la brochure *Je déclare*. Vous pouvez vous la procurer dans les bureaux des passeports, aux postes frontière, dans les aéroports, dans les bureaux de douanes et dans les missions canadiennes à l'étranger, ou en vous adressant à la Direction des communications, Revenu Canada, Douanes et Accise, Ottawa (Ontario), K1A 0L5.

Si vous désirez obtenir des renseignements précis sur l'importation de biens acquis à l'étranger, appelez le bureau des douanes de votre localité au Canada. Les missions canadiennes à l'étranger ne peuvent donner que des renseignements très généraux sur le sujet.

### **Restrictions**

Un grand nombre de produits dangereux sont interdits d'importation au Canada ou sont frappés de restrictions comme, par exemple, les armes à feu, les explosifs, les détonateurs et les pièces pyrotechniques. Pour plus d'information, adressez-vous au bureau des douanes de votre localité.

L'importation d'espèces vivantes ou de leurs sous-produits est sévèrement limitée. La Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES) interdit l'importation de plus de 1 000 espèces végétales et animales et de leurs sous-produits, à moins d'un permis spécial. Pour plus de renseignements à ce sujet, communiquer avec l'Administrateur de la CITES, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0H3.

Agriculture Canada réglemente ou interdit l'entrée d'animaux, d'oiseaux, d'insectes, de plantes et de terre, ainsi que de leurs sous-produits, afin d'éviter l'introduction de virus ou de microbes au Canada. Pour plus de renseignements sur l'importation d'animaux ou de plantes au Canada, consultez le dépliant *N'en rapportez pas* d'Agriculture Canada. Vous le trouverez dans les aéroports.

### **Véhicules automobiles**

L'importation de véhicules automobiles est soumise à de nombreuses restrictions. En vertu de la loi canadienne sur les douanes, par exemple, l'importation de véhicules usagés est interdite dans la plupart des cas.

Par conséquent, vous ne pouvez importer ces véhicules même si vous êtes prêt à payer les droits applicables. Il existe toutefois des exceptions. Pour en savoir plus long, procurez-vous un exemplaire de la brochure *L'importation d'un véhicule moteur au Canada* au bureau des douanes de votre localité.

Par ailleurs, les véhicules automobiles doivent satisfaire aux normes canadiennes de sécurité et d'émission pour pouvoir être importés au Canada. Seul le fabricant peut attester que le véhicule satisfait à ces normes. Pour plus de renseignements, communiquer avec la Direction de la sécurité routière et de la réglementation automobile, Transports Canada, Édifice Canada, 13<sup>e</sup> étage, 344, rue Slater, Ottawa (Ontario) K1A 0N5.

### **Après avoir résidé à l'étranger**

Si vous rentrez au Canada après avoir séjourné plus d'un an à l'étranger, vous devez vous conformer à des dispositions spéciales régissant l'importation des articles ménagers et des effets personnels. Pour plus de détails à ce sujet, procurez-vous la brochure *Vous revênez vivre au Canada?* en vous adressant à une mission canadienne à l'étranger ou à la Direction des communications, Revenu Canada, Douanes et Accise, Ottawa (Ontario), K1A 0L5.

---

## **PUBLICATIONS UTILES**

---

### **Relations Internationales**

*Représentants du Canada à l'étranger*

*Représentants diplomatiques, consulaires et autres au Canada*

Écrire à l'adresse suivante pour obtenir vos exemplaires :  
Groupe Communication Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S9.

**Douanés**

*Je déclare*

*Vous revenez vivre au Canada?*

*Importation de véhicules automobiles au Canada*

*Importation d'une arme à feu ou d'une arme au Canada*

Écrire à l'adresse suivante pour obtenir vos exemplaires :  
Direction des communications, Revenu Canada, Douanes et Accise, Ottawa (Ontario) K1A 0L5.

**Produits agricoles**

*N'en rapportez pas*

Écrire à l'adresse suivante pour obtenir vos exemplaires :  
Agriculture Canada, Direction générale des publications, Service de la diffusion, 930, avenue Carling, Ottawa, (Ontario), K1A 0C7.

**Citoyenneté**

*Comment prouver votre citoyenneté canadienne*

*La double citoyenneté*

Écrire à l'adresse suivante pour obtenir vos exemplaires :  
Direction des publications, Secrétariat d'État du Canada, 10<sup>e</sup> étage, 25, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0M5.

---

**AMBASSADES, HAUTS-COMMISSARIATS ET CONSULATS DU CANADA**

---

Les missions canadiennes sont chargées de protéger et de promouvoir les intérêts du Canada et des Canadiens à l'étranger. La plupart fournissent des services consulaires, comme on les appelle, aux citoyens canadiens qui voyagent ou résident à l'étranger.

Par ailleurs, on peut obtenir à certains endroits une assistance consulaire d'un consul honoraire du Canada ou d'une mission australienne.

Les consuls honoraires ne sont pas des employés du gouvernement canadien. Ils ne fournissent pas tous les services d'une mission diplomatique, leurs ressources étant limitées, mais ils peuvent vous aider en cas d'urgence.

En vertu d'un accord signé en 1986, les missions australiennes peuvent fournir certains services consulaires aux citoyens canadiens dans certains pays où le Canada n'est pas représenté, et vice versa. Les Canadiens peuvent y demander de l'aide d'urgence comme à une mission canadienne.

Voici une liste des adresses et numéros de téléphone des endroits où vous pouvez demander une assistance consulaire dans chaque pays. Cette liste date de septembre 1991 et peut être modifiée sans préavis.

Dans les pages qui suivent, **le signe + précède le code téléphonique du pays**, alors que **les parenthèses ( ) entourent l'indicatif régional**, ou le code du pays lorsqu'il n'y a pas d'indicatif régional.

**AFRIQUE DU SUD** Ambassade du Canada, 5<sup>e</sup> étage, Nedbank Plaza, angle des rues Church et Beatrix, C.P. 26006, Arcadia, Prétoria 0007; tél: +27 (12) 324-3970, fax: 323-1564.

**ALBANIE** Voir Yougoslavie.

**ALGÉRIE** Ambassade du Canada, 27 bis, rue Ali Massoudi, Hydra, Alger; adresse postale: B.P. 225, Gare Alger, Alger; tél: +213 (2) 60-66-11, fax: 60-59-20.

**ALLEMAGNE**

**BONN** Ambassade du Canada, Section consulaire, Godesberger Allee 119, 5300 Bonn 2; tél: +49 (228) 810-630, en soirée: 231-061; fax: 376-525.

**BERLIN** Consulat général du Canada, Europa Center, 1000 Berlin 30; tél: +49 (30) 261-1161, fax: 262-9206.

**DÜSSELDORF** \*Consulat général du Canada, Immermannhof, Immermannstrasse 65D, B.P. 4729, 4000 Düsseldorf 1; tél: +49 (211) 353-471, fax: 359-165.

MUNICH \*Consulat général du Canada, Tal 29. D-8000  
Munich 2; tél: +49 (89) 222-661, fax: 228-5987.

ANGOLA \*Consulat du Canada, Rua Rei Katyavala 113,  
Luanda, tél: +244 (2) 343-754; fax: 343-754, télex:  
4072/73/81 CIAMAN.

ANGUILLA Voir La Barbade.

ANTIGUA-ET-BARBUDA Voir La Barbade.

ANTILLES NÉERLANDAISES \*Consulat du Canada,  
Banque Maduro et Curiels N.V., Plaza JoJo Correa 2-4, B.P.  
305, Willemstad, Curaçao; tél: +599 (9) 613-515, 611-100.  
Poste 116; fax: 616-019, 613-731.

#### ARABIE SAOUDITE

RIYADH Ambassade du Canada, Quartier diplomatique, B.P.  
94321, Riyadh 11693; tél: +966 (1) 488-2288, 488-0275,  
488-0292, 488-0531, 488-1221, fax: 488-0137.

DJEDDAH \*Consulat du Canada, Headquarters Building, Zahid  
Corporate Group, B.P. 8928, Djeddah 21492; tél: +966 (2)  
665-1050, fax: 669-0727.

ARGENTINE Ambassade du Canada, Tagle 2818, 1425  
Buenos Aires; Casilla de Correo 1598, tél: +54 (1) 805-4230.

#### AUSTRALIE

CANBERRA Haut-commissariat du Canada, Commonwealth  
Avenue, Canberra A.C.T. 2600; tél: +61 273-3-844, fax:  
273-3-285.

MELBOURNE Consulat du Canada, 6<sup>e</sup> étage, 1, rue Collins,  
Melbourne, Victoria, 3000; tél: +61 (3) 654-1433, fax:  
650-5939.

PERTH \*Consulat du Canada, National Mutual Center, 11<sup>e</sup>  
étage, 111 St. George's Terrace, Perth, W.A. 6000; tél: +61  
(9) 322-7930, fax: 321-1151.

SYDNEY Consulat général du Canada, A.M.P. Centre, 8<sup>e</sup>  
étage, 50, rue Bridge, Sydney N.S.W. 2000; tél: +61  
(2) 231-6522, fax: 223-4320.

AUTRICHE Ambassade du Canada, Dr. Karl Lueger Ring 10,  
A-1010 Vienne; tél: +43 (1) 533-3691, fax: 533-4473.

BAHAMAS \*Consulat du Canada, N<sup>o</sup> 21, Édifice Out Island  
Traders, C.P. 55-6371, Nassau, Bahamas; tél: (809) 393-  
2123/4, 393-1305.

BAHREÏN Voir Koweït.

BANGLADESH Haut-commissariat du Canada, House CWN  
16-A, Road 48, Gulshan Residential Area, C.P. 569, Dhaka;  
tél: +880 (2) 883-639; fax: 883-043.

LA BARBADE Haut-commissariat du Canada, Bishops Court  
Hill, St. Michael; adresse postale: C.P. 404, Bridgetown; tél:  
(809) 429-3550; fax: 429-3780.

BELGIQUE Ambassade du Canada, 2, avenue de Tervuren,  
1040 Bruxelles; tél: +32 (2) 735-6040; fax: 735-3383.

BELIZE \*Consulat du Canada, 85 North Street, B.P. 610,  
Belize City; tél: +501 (02) 31-060.

BÉNIN Voir Ghana.

BERMUDES Voir États-Unis d'Amérique, New York.

BHOUTAN Voir Inde.

BOLIVIE \*Consulat du Canada, Avenida 20 de Octubre  
2475, Plaza Avaroa Sopocach, Casilla 13032, La Paz; tél:  
+591 (2) 375-224; fax: 329-435.

BOTSWANA Bureau du Haut-commissariat du Canada, N<sup>o</sup> 1,  
The Mall, The Equity Building, Gaborone; tél: (267) 314-377,  
fax: 356-564.

#### BRÉSIL

BRASILIA Ambassade du Canada, Avenida des Naoes, 16,  
Setor das Embaixadas Sul, Caixa Postal 07-0961, 70-410  
Brasilia, D.F.; tél: +55 (61) 321-2171; fax: 321-4329.

RIO DE JANEIRO \*Consulat du Canada; rua dom Gerardo 46,  
Chambres 1109/10 Centro, CEP 20.090, Rio de Janeiro; tél:  
+55 (21) 233-9286.

SÃO PAULO Consulat général du Canada, Edificio Top Center,  
Avenida Paulista 854, 5<sup>e</sup> étage, Caixa Postal 22002,  
São Paulo; tél: +55 (11) 287-2122, fax: 251-5057.

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

**BRUNEI DARUSSALAM** \*Haut-commissariat de l'Australie, 4<sup>e</sup> étage, Teck Guan Plaza, Jalan Sultan, Bandar Seri Begawan 2085; tél: +673 (2) 229-435.

**BULGARIE** Voir Yougoslavie.

**BURKINA FASO** \*Bureau de l'Ambassade du Canada, B.P. 548, Ouagadougou; tél: (226) 311-894/7, 312-585/8, 301-080; fax: 311-900; téléx: 5264 BF.

**BURUNDI** \*Consulat du Canada, Boulevard 28 novembre, C.P. 5, Bujumbura; tél: (257) 222-520; fax: 222-816.

**CAÏMANS (ÎLES)** Voir Jamaïque.

### **CAMEROUN**

YAOUNDÉ Ambassade du Canada, Immeuble Stamatiades, Place de l'Hôtel de Ville, C.P. 572 Yaoundé; tél: (237) 230-203, 221-690, 221-936, 231-111; en soirée: 230-203, 221-822; fax: 221-090.

DOUALA \*Consulat du Canada, Centre d'affaires Flatters, bureau 201, Bonanjo; adresse postale: B.P. 2773, Douala; tél: (237) 427-003, 425-960, 422-460; fax: 427-069.

**CAP-VERT** Voir Sénégal.

**CENTRAFRICAINE (RÉPUBLIQUE)** Voir Cameroun.

**CHILI** Ambassade du Canada, Ahumada 11, 10<sup>e</sup> étage, Casilla 427, Santiago; tél: +56 (2) 696-2256/9; fax: 696-0738.

### **CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE)**

PÉKIN (BEIJING) Ambassade du Canada, section consulaire; édifice Ta Yuan, 2<sup>e</sup> entrée, 4<sup>e</sup> étage, 4 chemin Liang Ma He Sud, District Chuo Yang, Pékin 100600; tél: +86 (1) 532-3031; fax: 532-1684.

SHANGHAI Consulat général du Canada, 4<sup>e</sup> étage, édifice Union, 100, chemin Yan'an (est), Shanghai 200002; tél: +86 (21) 320-2822, en soirée: 320-0417; fax: 320-3623.

**CHYPRE** \*Consulat du Canada, 15, rue Themistocles Dervis, Margarita House, pièce 403, C.P. 2125, Nicosie; tél: +357 (2) 451-630; fax: 459-096.

### **COLOMBIE**

BOGOTA Ambassade du Canada, Calle 76, N<sup>o</sup> 11-52, Apartado Aereo 53531, Bogota 2; tél: +57 (1) 217-5555, fax: 235-6253.

CARTHAGÈNE \*Consulat du Canada, Calle de la Inquisicion Con Santo Domingo, Esquina, Numero 33-08, apartamento 201, Carthagène; tél: +57 (53) 647-393.

**COMORES (ÎLES)** Voir Kenya.

**CONGO** Voir Zaïre.

**COOK (ÎLES)** Voir Nouvelle-Zélande.

**CORÉE, RÉPUBLIQUE DE (Sud)** Ambassade du Canada, 10<sup>e</sup> étage, édifice Kolon, 45, Mugyo-dong, Jung-ku, C.P. 6299, Séoul 100; tél: +82 (2) 753-2605/8, 753-7290/3; fax: 755-0686.

**COSTA RICA** Ambassade du Canada, 6<sup>e</sup> étage, Edificio Cronos, Calle 3 y Ave. Central, Apartado postal 10303, San Jose; tél: (506) 286-011, fax: 232-395.

**CÔTE-D'IVOIRE** Ambassade du Canada, Immeuble Trade Center, 23, avenue Nogues, Le Plateau, C.P. 4104, Abidjan 01; tél: (225) 322-009; fax: 327-728.

**CROATIE** Consulat du Canada, Mihanoviceva; 4100 Zagreb; tél: +38 (41) 428-783, 435-666, Poste 111, fax: 428-781.

**CUBA** Ambassade du Canada, Calle 30, 518, Esquina a7a, Avenida Miramar, La Havane; tél: +53 (7) 332-516, 332-517, 332-527, 332-382, 332-752, fax: 332-044.

### **DANEMARK**

COPENHAGUE Ambassade du Canada, Kr. Bernikowsgade 1, 1105, Copenhague; tél: (45) 33-12-22-99, fax: 33-14-05-85.

NUUK \*Consulat du Canada, Nigerteq 34, B.P. 5, 3900 Nuuk, Groënland; tél: (299) 20-076; fax: 20-076.

**DJIBOUTI** Voir Éthiopie.

**LA DOMINIQUE** Voir La Barbade.

**ÉGYPTE** Ambassade du Canada, 6, rue Mohamed Fahmi el Sayed, Garden City, Le Caire; B.P. 2646; tél: +20 (2) 354-3110, fax: 356-3548.

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

**EL SALVADOR** \*Consulat du Canada, 111 avenida Las Palmas, Colonia San Benito, San Salvador; adresse postale: Apartado Postal 3078, Centro de Gobierno, San Salvador; tél: (503) 744-993.

**ÉMIRATS ARABES UNIS** Voir Koweït.

### ÉQUATEUR

**QUITO** \*Consulat du Canada, Edificio Josueth Gonzalez, Avenida 6 de Diciembre 2816 y James Orton, Piso 4, C.P. 6512 (CCI) Quito; tél: +593 (2) 525-044, fax: 564-795.

**GUAYAQUIL** \*Consulat du Canada, Edificio Torres de la Merced, Piso 21, Oficina 6, General Cordova 802, y Victor Manuel Rendon, Guayaquil; tél: +593 (4) 313-747, 303-580, fax: 314-562.

### ESPAGNE

**MADRID** Ambassade du Canada, Edificio Goya, Calle Nunez de Balboa 35, Apartado 587, Madrid 28080; tél: +34 (1) 431-4300, fax: 431-2367.

**BARCELONE** \*Consulat du Canada, Via Augusta 125, Atico 3A, Barcelone 08006; tél: +34 (3) 209-0634.

**MALAGA** \*Consulat du Canada, Edificio Horizonte, Plaza de la Malagueta 3, 29016 Malaga; adresse postale: B.P. 99, 29080 Malaga; tél: +34 (52) 223-346.

**SÉVILLE** \*Consulat du Canada, Avenida de la Constitucion 30, 2<sup>e</sup> étage, Séville 41001; tél: +34 (54) 229-413.

**ESTONIE** Voir Finlande.

### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

**WASHINGTON** Ambassade du Canada, 501 Pennsylvania Ave. N.W. Washington, D.C. 20001; tél: (202) 682-1740, fax: 682-7726.

**ATLANTA** Consulat général du Canada, pièce 400, South Tower, One CNN Center, Atlanta, Géorgie, 30303-2705; tél: (404) 577-6810, fax: 524-5046.

**BOSTON** Consulat général du Canada, 3, place Copley, pièce 400, Boston, Massachusetts 02116; tél: (617) 262-3760, fax: 262-3415.

**BUFFALO** Consulat du Canada, pièce 3550, 1, Marine Midland Centre, Buffalo, New York 14203-2884; tél: (716) 852-1247, fax: 852-4340.

**CHICAGO** Consulat général du Canada, Two Prudential Plaza, pièce 2400, 180 North Stetson, Chicago, Illinois 60601; tél: (312) 616-1860, fax: 616-1877.

**DALLAS** Consulat général du Canada, St. Paul Place, pièce 1700, 750 North St. Paul, Dallas, Texas 75201; tél: (214) 922-9806, fax: 922-9815.

**DÉTROIT** Consulat général du Canada, pièce 1100, 600 Renaissance Center, Détroit, Michigan 48243-1798; tél: (313) 567-2340, fax: 567-2164.

**HONOLULU** \*Consulat général de l'Australie, Penthouse Suite, 1000, rue Bishop, Honolulu, Hawaï, 96813-4299; tél: (808) 524-5050.

**LOS ANGELES** Consulat général du Canada, 10<sup>e</sup> étage, pièce 1000, California Plaza, 300, avenue South Grand, Los Angeles, Californie 90071; tél: (213) 687-7432, fax: 620-8827.

**MINNEAPOLIS** Consulat général du Canada, 701, 4<sup>e</sup> Avenue sud, pièce 900, Minneapolis, Minnesota 55415-1899; tél: (612) 333-4641, fax: 332-4061.

**NEW YORK** Consulat général du Canada, 1251, Avenue of the Americas, New York, New York 10020-1175; tél: (212) 768-2400, fax: 768-2440.

**SAN FRANCISCO** Consulat général du Canada, 50, rue Fremont, pièce 2100, San Francisco, Californie 94105; tél: (415) 495-6021, fax: 541-7708.

**SEATTLE** Consulat général du Canada, 412 Plaza 600, 6<sup>e</sup> Rue et rue Stewart, Seattle, Washington 98101-1286; tél: (206) 443-1777, fax: 443-1782.

**ÉTHIOPIE** Ambassade du Canada, Édifice African Solidarity Insurance, 6<sup>e</sup> étage, Av. Churchill, B.P. 1130, Addis Abéba; tél: +251 (1) 511-100, 511-228, 511-319, 511-343, en soirée: 511-100; fax: 512-818.

**FIDJI** \*Consulat du Canada, 7<sup>e</sup> étage, L.I.C.I. Building, rue Butt, B.P. 2193, Government Buildings, Suva; tél: (679) 300-589, fax: 300-296.

**FINLANDE** Ambassade du Canada, Pohjois Esplanadi 25B, B.P. 779, 00101 Helsinki 10; tél: +358 (0) 171-141, fax: 601-060.

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

## FRANCE

PARIS Ambassade du Canada, section consulaire, 35, av. Montaigne, 75008 Paris; tél: +33 (1) 47-23-01-01, fax: 47-23-56-28.

LYON \*Consulat du Canada, Édifice Bonnel, Part-Dieu, coin Bonnel et Garibaldi, 74, rue de Bonnel, 3<sup>e</sup> étage, Lyon 69003; tél: (33) 72-61-15-25, fax: 78-62-09-36.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON \*Consulat du Canada, Place du Général de Gaulle, C.P. 4329, Saint-Pierre; tél: (508) 414-020.

STRASBOURG \*Consulat du Canada, Polysar France, rue du Ried, B.P. 7, 67610 La Wantzenau; tél: (33) 88-96-26-51, fax: 88-96-64-54.

TOULOUSE \*Consulat du Canada, 30, boul. de Strasbourg, 31014 Toulouse; tél: (33) 61-99-30-16.

GABON Ambassade du Canada, 3<sup>e</sup> étage, Sci du Stade, boulevard Pasteur, B.P. 4037, Libreville, tél: (241) 743-464/5, fax: 743-466.

GAMBIE Voir Sénégal.

GHANA Haut-commissariat du Canada, 42, Independence Avenue, B.P. 1639, Accra; tél: +233 (21) 228-555, 228-502, 228-562, 228-566, fax: 228-535; télex: 2024 DOMCAN GH.

## GRANDE-BRETAGNE

LONDRES Haut-commissariat du Canada, Service consulaire: 38 Grosvenor Street, Londres W1X 0AA; tél: +44 (71) 629-9492, fax: 491-3968.

GLASGOW \*Consulat du Canada, MacLay, Murray and Spens, Solicitors, 151, rue St. Vincent, Glasgow, G2 5NJ, Ecosse, tél: +44 (41) 221-4415, fax: 248-5819.

GRÈCE Ambassade du Canada, 4 rue Ioannou Gennadiou, Athènes 11521; tél: +30 (1) 723-9511/9, fax: 724-7123.

GRENADE Voir La Barbade.

GUADELOUPE Voir France (Paris). Pour la mission canadienne la plus proche, voir La Barbade.

GUATEMALA Ambassade du Canada, Galerías España, 6<sup>e</sup> étage, 7 Avenida 11-59, Zona 9, B.P. 400, Ciudad de Guatemala; tél: +502 (2) 321-411, fax: 321-419.

GUINÉE Ambassade du Canada, Corniche Sud, B.P. 99, Conakry; tél: (224) 462-395, fax: 444-632.

GUINÉE-BISSAU Voir Sénégal.

GUYANA Haut-commissariat du Canada, rues High et Young, B.P. 10880, Georgetown; tél: +592 (2) 72-081/5, fax: 58-380, télex: 2215 DOMCAN GY.

GUYANE FRANÇAISE Voir France (Paris). Pour la mission canadienne la plus proche, voir Guyana.

HAÏTI Ambassade du Canada, rue Delmas, Édifice de la Banque de Nouvelle-Ecosse, C.P. 826, Port-au-Prince; tél: (509) 232-358, fax: 238-720.

HONDURAS \*Consulat du Canada, Edificio Comercial los Castanos, 6<sup>e</sup> Piso, boul. Morazan, Apartado 174C, Tegucigalpa; tél: (504) 314-548; fax: 315-793.

HONG KONG Commissariat du Canada, 11<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> étages, One Exchange Square, 8 place Connaught, B.P.G. 11142, Hong Kong; tél: (852) 810-4321, fax: 810-6736.

HONGRIE Ambassade du Canada, Budakeszi ut. 32, H-1121, Budapest; tél: +36 (1) 767-3121, 1767-5121; fax: 176-7689.

ÎLES VIERGES BRITANNIQUES Voir La Barbade.

## INDE

NEW DELHI Haut-commissariat du Canada, 7/8 Shantipath, Chanakyapuri, B.P. 5207, New Delhi 110021; tél: +91 (11) 687-6500, fax: 687-6579.

BOMBAY Consulat du Canada, 4<sup>e</sup> étage, 41/42 Maker Chambers VI, Jammadal Bajaj Marg, Nariman Point, Bombay 400021; tél: +91 (22) 287-6027/9, 287-6030; fax: 287-5514.

INDES OCCIDENTALES (ÉTATS ASSOCIÉS DES) Voir la Barbade.

## INDONÉSIE

DJAKARTA Ambassade du Canada, 5<sup>e</sup> étage, Wisma Metropolitan 1, Jalan Jendral Sudirman Kav 29, B.P. 1052, Djakarta 12920; tél: +62 (21) 510-709, fax: 578-2251.

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

**DENPASAR (BALI)** \*Consulat de l'Australie, Jalan Raya Sanur 164, Tanjung Bungkak, Denpasar, Bali; tél: +62 (361) 35-092/3.

**IRAK** Voir Jordanie.

**IRAN** Ambassade du Canada, 57 rue Shahid-Sarafraz, av. Ostad-Motahari, C.P. 11365-4547, Téhéran; tél: +98 (21) 622-623, fax: 623-202.

**IRLANDE** Ambassade du Canada, 65 St. Stephen's Green, Dublin 2; tél: +353 (1) 781-988, fax: 781-285.

**ISLANDE** \*Consulat général du Canada, Sudurlandsbraut 10, B.P. 8094, Reykjavik 128; tél: +354 (1) 680-820.

**ISRAËL** Ambassade du Canada, section consulaire, 7, Rehov Havakuk, Tel Aviv 63505; tél: +972 (3) 546-5810/1, fax: 527-2333.

## ITALIE

**ROME** Ambassade du Canada, section consulaire, Via Zara, 30, Rome 00198; tél: +39 (6) 440-3028/29/30/31, en soirée: 854-6936; fax: 440-3063.

**MILAN** Consulat général du Canada, Via Vittor Pisani 19, Milan 20124; tél: +39 (2) 669-7451, en soirée: 669-8060; fax: 670-4450.

## JAMAÏQUE

**KINGSTON** Haut-commissariat du Canada, Édifice Mutual Security Bank, 30-36 boul. Knutsford, Kingston 5; adresse postale: B.P. 1500, Kingston 10; tél: (809) 926-1500/7, fax: 926-1702.

**MONTEGO BAY** \*Consulat du Canada, 29 avenue Gloucester, Montego Bay; tél: (809) 952-6198.

## JAPON

**TOKYO** Ambassade du Canada, 3-38 Akasaka 7-chome, Minato-ku, Tokyo 107; tél: +81 (3) 3408-2101, fax: 3479-5320.

**OSAKA** Consulat général du Canada, 12<sup>e</sup> étage, Édifice Daisan Shoho 2-2-3, Nishi Shinsai Bashi, Chuo-ku, Osaka 542; tél: +81 (6) 212-4910; fax: 212-4914.

**JORDANIE** Ambassade du Canada, Imm. Pearl of Shmeisani, 4<sup>e</sup> étage, Shmeisani, B.P. 815403, Amman; tél: +962 (6) 666-124, fax: 689-227.

**KENYA** Haut-commissariat du Canada, Comcraft House, avenue Hailé Sélassié, B.P. 30481, Nairobi; tél: +254 (2) 334-033, en soirée: 334-035; fax: 334-090.

**KIRIBATI** \*Haut-commissariat de l'Australie, Bairiki, C.P. 77, Tarawa; tél: (686) 21-184.

**KOWEÏT** Ambassade du Canada, villa n° 24, zone 4, plot 121, Koweït; adresse postale: B.P. 25281, 13113 Safat, Koweït; tél: (965) 256-3025/241-1451, fax: 256-4167.

**LAOS** Voir Thaïlande.

**LESOTHO** Voir Afrique du Sud.

**LETONIE** Voir Suède.

**LIBAN** Voir Syrie.

**LIBÉRIA** Consulat du Canada, EXCHEM Compound, B.P. 53, Harbel, Libéria; tél: (231)223-903/721-086.

**LIBYE** Voir Tunisie ou \*Ambassade du Royaume du Danemark, Garden City, (rue Jamahiriya près de la place Khadisia), Tripoli; tél: +218 (21) 46-225, 46-018, fax: 41-865.

**LIECHTENSTEIN** Voir Suisse.

**LITUANIE** Voir Suède.

**LUXEMBOURG** \*Consulat du Canada, 24-26 avenue de la Liberté, B.P. 1443, 1014 Luxembourg; tél: (352) 402-420, fax: 402-455, poste 600.

**MACAO** Voir Hong Kong.

**MADAGASCAR** \*Consulat du Canada, QIT-Madagascar Minerals, Lot II-J-169, Villa 3H Ivandry, B.P. 4003, Antananarivo 101; tél: +261 (2) 42-559, fax: 42-506.

**MALAISIE** Haut-commissariat du Canada, 7<sup>e</sup> étage, Plaza MBF, 172, Jalan Ampang, 50540 Kuala Lumpur; adresse postale: B.P. 10990, 50732 Kuala Lumpur, tél: +60 (3) 261-2000, en soirée: 261-203; fax: 261-3428.

**MALAWI** Voir Zambie.

**MALDIVES** Voir Sri Lanka.

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

**MALI** Bureau de l'ambassade du Canada, route de Koulikoro, C.P. 198, Bamako; tél: (223) 222-236; fax: 224-362.

**MALTE** \*Consulat du Canada, Demajo House, 103, rue Archbishop, La Vallette; tél: (356) 233-121, fax: 235-145.

**MAROC** Ambassade du Canada, 31, rue Hamzah, B.P. 709; Rabat-Agdal; tél: +212 (7) 771-375, fax: 779-431.

**MARTINIQUE** Voir France (Paris). (Pour la mission canadienne la plus proche, voir La Barbade.)

**MAURICE (ÎLE)** \*Haut-commissariat de l'Australie, 2<sup>e</sup> étage, Rogers House, 5 rue Président John Kennedy, C.P. 541, Port-Louis; tél: (230) 208-1700.

**MAURITANIE** Voir Sénégal.

## MEXIQUE

**MEXICO** Ambassade du Canada, Calle Schiller 529 (Rincon del Bosque), Colonia Polanco, 11560 Mexico, D.F.; adresse postale: Apartado Postal 105-05, 11580 Mexico, D.F.; tél: +52 (5) 254-3288, fax: 254-8654.

**ACAPULCO** \*Consulat du Canada, Hôtel Club del Sol, Costera Miguel Aleman, Apartado Postal 691, 39300, Acapulco, Guerrero; tél: +52 (74) 856-621, 856-600, poste 7347, fax: 856-595.

**CANCUN** \*Consulat du Canada, Centro Comercial Plaza Mexico, pièce 312, avenida Tulum 200, 77500 Cancun, Quintana Roo; tél: +52 (988) 43-716, fax: 30-173.

**GUADALAJARA** \*Consulat du Canada, Hotel Fiesta Americana, pièce 30-A, Aurelio Aceves 225, Sector Juárez, 44100 Guadalajara, Jalisco; tél: +52 (36) 158-665, 253-434 poste 3005; fax: 303-725.

**MAZATLAN** \*Consulat du Canada, Hotel Playa Mazatlan, Loiza 212, Apartado Postal 614, 82110 Mazatlan, Sinaloa; tél: +52 (69) 837-230, 834-444 poste 370, fax: 836-655.

**OAXACA** \*Consulat du Canada, 68000 Oaxaca, Oaxaca; tél: +52 (951) 65-600.

**PUERTO VALLARTA** \*Consulat du Canada, Calle Hidalgo 226, Colonia Centro 48300 Puerto Vallarta, Jalisco; tél: +52 (322) 25-398, fax: 23-517.

**TIJUANA** \*Consulat du Canada, German Gedovius N° 5-201, Condominio del Parque, Desarrollo Urbano Rio Tijuana, Tijuana 22320, Baja California Norte; tél: +52 (66) 840-461.

**MONACO** \*Consulat du Canada, 2, Honoré-Labande, Immeuble Les Ligures, 98000 Monte-Carlo; tél: (33) 92-16-14-15.

**MONTSERRAT** Voir La Barbade.

**MOZAMBIQUE** Bureau de l'ambassade du Canada, Avenida Tomas Nduda 1345, Maputo; tél: +258 (1) 492-623/4, 492-470, fax: 492-667.

**MYANMAR** \*Ambassade de l'Australie, 88 Strand Road, 802334 Yangon; tél: +95 (1) 80-711.

**NAMIBIE** Haut-commissariat du Canada, 111A Gloridina, P.O. Box 2147, Windhoek 9000; tél: +264 (61) 222-941, 222-966, fax: 224-204, télex 402 WK.

**NAURU** \*Haut-commissariat de l'Australie, Civic Centre, P.O. Box 6, Nauru; tél: (674) 5230, 3656.

**NÉPAL** \*Bureau Canadien de coopération, Lazimpat, C.P. 4574, Katmandou; tél: +977 (1) 415-193, 415-389, 415-391; fax: 410-422.

**NICARAGUA** \*Consulat du Canada, 208 Calle Del Triunfo, Frente Plazoleta Telcor Central, Apartado 514, Managua; tél: +505 (2) 623-008/9.

**NIGER** Bureau de l'ambassade du Canada, Imm. Sonara II, 8<sup>e</sup> étage; avenue du Premier Pont, C.P. 362, Niamey; tél: (227) 733-686/7, 733-758, fax: 735-064.

**NIGÉRIA** Haut-commissariat du Canada, Committee of Vice-Chancellors Building, Plot 8A, 4 Idowu-Taylor St., Victoria Island, B.P. 54506, Ikoyi Station, Lagos; tél: +234 (1) 612-382/6; fax: 614-691; télex: 21275 DOMCAN NG.

**NIUE** Voir Nouvelle-Zélande.

**NORVÈGE** Ambassade du Canada, Oscar's Gate 20, Oslo 3; tél: +47 (2) 466-955/9, fax: 693-467.

**NOUVELLE-CALÉDONIE** Voir France (Paris); pour la mission canadienne la plus proche, voir Australie (Canberra).

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

## **NOUVELLE-ZÉLANDE**

WELLINGTON Haut-commissariat du Canada, 61, rue Molesworth, Thorndon, B.P. 12049, Wellington; tél: +64 (4) 473-9577, fax: 471-2082.

AUCKLAND Consulat du Canada, Princes Court, 2 rue Princes, C.P. 6186, Auckland; tél: +64 (9) 309-3689/90, fax: 309-1111.

**OMAN** \*Consulat du Canada, Édifice Moosa Abdul Rahman Hassan, rue Al Nboor, Ruwi, B.P. 4, Mascate; tél: (968) 793-506; fax: 709-091.

**OUGANDA** Consulat du Canada, Fifth Street, Industrial Area, Kampala; adresse postale: a/s Uganda Bata, P.O. Box 422, Kampala; tél: +256 (41) 258-141; fax: 241-380.

## **PAKISTAN**

ISLAMABAD Ambassade du Canada, Diplomatic Enclave, Sector G-5, G.P.O. 1042, Islamabad; tél: +92 (51) 821-101/4, 821-109, 821-302, 821-306; fax: 823-466.

KARACHI \*Consulat du Canada, a/s Beach Luxury Hotel, Tamizuddin Khan Road, Suite 336, Karachi 0227; tél: +92 (21) 551-031/7.

**PANAMA** \*Consulat du Canada, Edificio Proconsa, Aero Peru, Piso 5B, Calle Manuel y Casa, Campo Alegre, Panama; adresse postale: Apartado Postal 3658, Balboa; tél: (507) 647-014.

**PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE** \*Consulat du Canada, 2<sup>e</sup> étage, The Lodge, rue Brampton, B.P. 851, Port Moresby; tél: (675) 213-599, fax: 213-612.

**PARAGUAY** \*Consulat du Canada, El Paraguay Independiente 995, Entrepiso, Oficinas 1 y 2, Casilla de Correo 2577, Asunción; tél: +595 (21) 449-505/491-730, fax: 449-506.

**PAYS-BAS** Ambassade du Canada, section consulaire, Parkstraat 25, 2514JD La Haye; tél: +31 (70) 361-4111, fax: 356-3823.

**PÉROU** Ambassade du Canada, 130, Federico Gerdes, Miraflores, Casilla 1212, Lima; tél: +51 (14) 444-015, en soirée: 444-688; fax: 444-347.

**PHILIPPINES** Ambassade du Canada, 9<sup>e</sup> étage, Allied Bank Centre, 6754, Avenue Ayala, Makati, Manille métropolitain; adresse postale: C.P. 971, Centre commercial, Makati, Manille métropolitain 3117; tél: +63 (2) 815-9536, fax: 815-9595.

**POLOGNE** Ambassade du Canada, Ulica Matejki 1/5, Varsovie 00-481; tél: +48 (22) 298-051, en soirée: 298-050; fax: 296-457.

**PORTO RICO** Voir États-Unis, Atlanta.

## **PORTUGAL**

LISBONNE Ambassade du Canada, Avenida da Liberdade, 144/156, 4<sup>e</sup> étage, 1200 Lisbonne; tél: +351 (1) 347-4892, fax: 347-6466.

FARO \*Consulat du Canada, Rua Frei Lourenço de S<sup>ta</sup> Maria, N<sup>o</sup> 1, 1<sup>er</sup> étage, 8000 Faro; tél: +351 (89) 803-757/803-000, fax: 804-777.

**QATAR** Voir Koweït.

## **RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

SAINT-DOMINGUE Consulat du Canada, Édifice Fimaca, 1<sup>er</sup> étage, 30 Maximo Gomez, angle Juan Sanchez Ramirez, B.P. 2054, Saint-Domingue; tél: (809) 689-0002; fax: 682-2691.

PUERTO PLATA \*Consulat du Canada, Beiler 51, pièce 3, Puerto Plata; tél: (809) 586-5761, 586-3305; fax: 586-5762.

**ROUMANIE** Ambassade du Canada, 36 Nicolae Iorga, Bureau de poste N<sup>o</sup> 22, Boîte 2966, Bucarest; tél: +40 (0) 506-140, en soirée: 120-365.

**RUSSIE (FÉDÉRATION)** Ambassade du Canada 23 Starokonyushenny Pereulok, Moscou; TÉL: +7(095)241-5882, 241-5070; en soirée: 241-4232; fax 241-4400.

**RWANDA** Bureau de l'Ambassade du Canada, parcelle 1534, rue de l'Akagera, C.P. 1177, Kigali; tél: (250) 73-210, 73-278; fax: 72-719.

**SAINT-CHRISTOPHE-ET-NEVIS** Voir La Barbade.

**SAINT-MARIN** Voir Italie.

**SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES** Voir La Barbade.

**SAINTE-LUCIE** Voir La Barbade.

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

**SALOMON (ÎLES)** \*Haut-commissariat de l'Australie, angle Hibiscus Avenue et Mud Alley, C.P. 589, Honiara; tél: (677) 21-561.

**SAMOA-OCIDENTAL** \*Haut-commissariat de l'Australie, immeuble Fea Gai Ma Leata, Beach Road, Tamaligi, C.P. 704, Apia; tél: (685) 23-411.

**SAO TOMÉ ET PRINCIPE** Voir Gabon.

**SÉNÉGAL** Ambassade du Canada, 45, avenue de la République, B.P. 3373, Dakar; tél: (221) 239-290, fax: 238-749; télex 51632 DOMCAN SG.

**SEYCHELLES** Voir Tanzanie.

**SIERRA LEONE** Voir Ghana.

**SINGAPOUR** Haut-commissariat du Canada, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> étages, IBM Towers, 80 Anson Road, Singapour 0207; adresse postale: Robinson Road Postal Station, B.P. 845, Singapour 9016; tél: (65) 225-6363, fax: 225-2450.

**SLOVÉNIE** voir Autriche ou Yougoslavie.

**SOMALIE** Voir Kenya.

**SOUDAN**, Voir Éthiopie.

**SRI LANKA** Haut-commissariat du Canada, 6, Gregory's Road, Cinnamon Gardens, C.P. 1006, Colombo 7; tél: +94 (1) 695-841/3, 698-797; en soirée: 695-845; fax: 687-049.

**SUÈDE** Ambassade du Canada, Tegelbacken 4, 7<sup>e</sup> étage, C.P. 16129, S-10323, Stockholm; tél: +46 (8) 237-920, fax: 242-491.

**SUISSE**

**BERNE** Ambassade du Canada, section consulaire, Belpstrasse 11, C.P. 1261, 3007 Berne; tél: +41 (31) 252-261, fax: 257-496.

**GENÈVE** Mission permanente du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, section consulaire, 1 rue Pré-de-la-Bichette, 1202 Genève; tél: +41 (22) 733-9000, fax: 734-7919.

**SURINAME** Voir Guyana.

**SWAZILAND** Voir Afrique du Sud.

**SYRIE** Ambassade du Canada, Plot 12, section 1-7, Autostrad, Mezzeh Ouest, B.P. 3394, Damas; tél: +963 (11) 236-851, 236-892; fax: 228-034.

**TAHITI** Voir Nouvelle-Zélande.

**TANZANIE** Haut-commissariat du Canada, 38, rue Mirambo, angle Avenue Gardien, B.P. 1022, Dar-es-Salaam; tél: +255 (51) 46-000, fax: 46-005.

**TCHAD** Voir Cameroun.

**TCHÉCOSLOVAQUIE** Ambassade du Canada, Mickiewiczova 6, Prague 6; tél: +42 (2) 312-0251; fax: 311-2791.

**THAÏLANDE** Ambassade du Canada, Édifice Boonmitr, 11<sup>e</sup> étage, 138, Silom Road, C.P. 2090, Bangkok-10500; tél: +66 (2) 237-4126, 237-4135; fax: 236-6463.

**TOGO** Voir Ghana.

**TONGA** \*Haut-commissariat de l'Australie, Salote Road, Nuku'Alofa; tél: (676) 23-244.

**TRINIDÉ ET TOBAGO** Haut-commissariat du Canada, Édifice Huggins, 72-74 South Quay, B.P. 565, Port of Spain; tél: (809) 623-7254, fax: 624-4016.

**TUNISIE** Ambassade du Canada, 3, rue du Sénégal, Place d'Afrique, C.P. 31, Belvédère, Tunis; tél: +216 (1) 286-577, fax: 792-371.

**TURKS ET CAICOS (ÎLES)** Voir Jamaïque.

**TURQUIE**

**ANKARA** Ambassade du Canada, Nenehatun Caddesi 75, Gaziosmanpasa, Ankara; tél: +90 (4) 136-1275/9; fax: 146-4437.

**ISTANBUL** \*Consulat du Canada, Büyükdere Cad. 107/ 3, Bengün Han, Gayrettepe, Istanbul; tél: +90 (1) 172-5174, fax: 172-3427.

**TUVALU** Voir Nouvelle-Zélande.

**UKRAINE** Consulat général du Canada, Zhowteyna Hotel, Chambre 306, 5 rue Flosa Luxembourg, Kiev, 22252021; tél: +7(044)291-8978, fax: 291-8958; télex: 131479 UYUT 50.

**URUGUAY** \*Consulat du Canada, Juan Carlos Gomez 1348, 1<sup>er</sup> étage, Montevideo; tél: + 598 (2) 958-583, 958-234.

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

**VANUATU** \*Haut-commissariat de l'Australie, Melitco House, C.P. 111, Port Vila; tél: (678) 2777.

**VATICAN (SAINT-SIÈGE)** Ambassade du Canada, via della Conciliazione 4/D, 00193, Rome; tél: +39 (6) 654-7316, 654-7386, 654-7398; fax: 654-0283.

**VENEZUELA** Ambassade du Canada, Edificio Torre Europa, 7<sup>e</sup> étage, avenida Francisco de Miranda, Campo Alegre, Apartado 62302, Caracas 1060-A; tél: +58 (2) 951-6166, fax: 951-4950.

**VIET-NAM** Voir Thaïlande.

**YEMEN** \*Consulat du Canada, Yemen Computer Co. Ltd., Edifice 4, rue 11 près de la rue Haddah, B.P. 340, Sanaa; fax: +967 (2) 709-480.

**YUGOSLAVIE** Ambassade du Canada, Kneza Milosa 75, 11000 Belgrade; tél: +38 (11) 644-666; en soirée: 644-547; fax: 641-480.

**ZAÏRE** Ambassade du Canada, 17, avenue Pumbu, B.P. 8341, Kinshasa; tél: +243 (12) 21-767/8, 21-801, 21-907, 21-963; fax: 871-156-0231; télex: 21303 DOMCAN ZR.

**ZAMBIE** Haut-commissariat du Canada, 1<sup>er</sup> étage, Barclay's Bank, North End Branch, Cairo Road, B.P. 31313, Lusaka; tél: +260 (1) 228-811, fax: 225-160.

**ZIMBABWE** Haut-commissariat du Canada, 45, avenue Baines, B.P. 1430, Harare; tél: +263 (4) 733-881/5, fax: 732-917.

ycler!

ling!

\* Services consulaires limités; n'émet pas de passeports ordinaires.

## RADIO-CANADA INTERNATIONAL

Restez en contact avec le Canada lorsque vous êtes à l'étranger. Radio-Canada International (RCI) vous permet de suivre les derniers événements qui se déroulent au Canada. En plus, RCI diffuse les messages du gouvernement canadien lors de situations d'urgence. La prochaine fois que vous faites vos valises, pensez à apporter un petit récepteur ondes courtes. Pour plus d'information, écrivez à : Radio-Canada International, C.P. 6000, Montréal (Québec) H3C 3A8.

Voici l'horaire des émissions en français. Les heures sont indiquées en temps universel (TU).

HEURE	FRÉQUENCES (EN KHZ)
	<i>Asie</i>
2230-2300	11705
	<i>Europe</i>
0600-0615	6050 6150 7155 9760
1900-2000	5995 7235 11945 15325 17875
2100-2200	5995 7230 11945 13650 15325
2230-2300	5995 7230
	<i>Moyen-Orient</i>
0300-0330	6025 11925
	<i>Afrique</i>
0600-0615	9740 11905
1830-1900	13670 15260 17820
1930-2000	13670 15260 17820
2100-2130	11880 15150 17820
	<i>Amérique Latine</i>
0000-0030	9535 11940
0100-0130	9535 11845 11940 13720
2230-2300	11940
	<i>Antilles</i>
1300-1400	15425
2230-2300	9755 11730
	<i>États-Unis</i>
0130-0200	5960 9755
1300-1400	9650

**PERSONAL CHECKLIST / LISTE DE CONTRÔLE PERSONNELLE**

**Person to contact in an emergency** ..... **Personne à aviser en cas d'urgence**  
Contact's home phone number ..... Téléphone à la maison  
Contact's business phone ..... Téléphone au travail  
Contact's home address ..... Adresse

**Travel agent's name** ..... **Nom de l'agent de voyage**  
Phone number ..... Numéro de téléphone

**Passport number** ..... **Numéro de passeport**  
Date and place of issue ..... Date et lieu d'émission  
Place and date of birth ..... Date et lieu de naissance  
Visa details ..... Information sur les visas

**Airline tickets details** ..... **Information sur les billets d'avion**

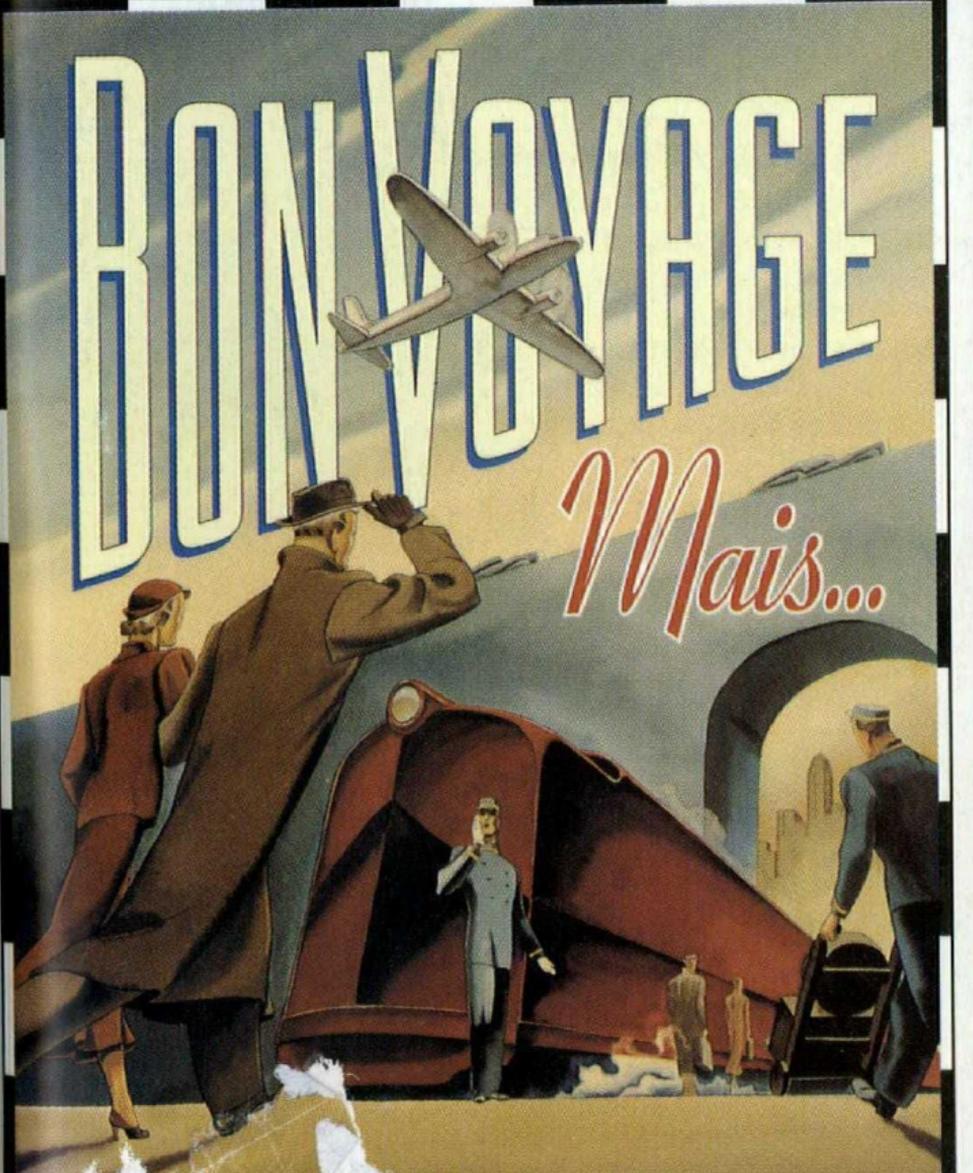
**Traveller's cheques details** ..... **Information sur les chèques de voyage**  
(Numbers, dates and place of issue) ..... (Numéros, date et lieu d'émission)

**Credit card numbers** ..... **Numéro des cartes de crédit**

**Insurance policy numbers** ..... **Numéro des polices d'assurance**

**Other information** ..... **Autres renseignements**

# BON VOYAGE



*Mais...*

AGENTS  
NEMENTS AUX  
RS CANADIENS  
RANGER



Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international

Canada

Parler à un téléphoniste  
appeler chez vous peut

Alors prenez 2 c



Ou 1 exemplaire de ceci.



Avant de partir, composez le 1 800 561-8868 pour commander la brochure *Canada Direct\**; tous les numéros d'accès y figurent. Vous pouvez aussi consulter la revue *Bon Voyage, Mais ...* pour obtenir ces numéros.

Le service *Canada Direct* vous permet d'appeler vos proches facilement et à peu de frais :

- un téléphoniste canadien achemine vos appels efficacement – en français ou en anglais;
- vos appels sont facturés au tarif canadien, souvent inférieur aux tarifs des pays étrangers;
- vous pouvez faire porter vos appels sur votre carte téléphonique *Carte d'appel<sup>†</sup>* ou, si vous téléphonez au Canada, vous pouvez appeler à frais virés.

STENTOR 

Canada  
direct

TELEGLOBE 

 et *Canada Direct* sont des marques de commerce de Teleglobe Canada Inc. Les compagnies membres de Stentor sont des usagers licenciés. *Carte d'appel* est une marque de commerce de Bell Canada.  
†Marque de commerce de Teleglobe Inc.; Teleglobe Canada Inc. est un usager licencié.

BON VOYAGE, MAIS...



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Lorsqu'on est en voyage, il n'y a rien de plus fâcheux que de se heurter à des imprévus, surtout ceux-là qu'on aurait pu éviter facilement. La brochure *Bon voyage, mais...* contient de précieux renseignements et conseils à l'intention des voyageurs canadiens. Vous pouvez en obtenir gratuitement des exemplaires supplémentaires au bureau des passeports le plus proche ou bien en écrivant à l'adresse suivante :

InfoCentre  
Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

Pour obtenir d'autres renseignements sur la brochure *Bon voyage, mais...* ou bien des vidéos et des affiches, composez le 1-800-267-8376.

Nous aimerions savoir ce que vous pensez de cette brochure. Vous a-t-elle été utile? Écrivez à l'adresse ci-dessus pour nous faire part de vos commentaires.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international souhaite remercier les entreprises et organisations suivantes pour l'aide qu'elles ont apportée à la publication de la brochure :

- Ambulair Canada Inc.
- Assurance voyage Desjardins
- La Banque Royale
- *Canada Direct\**
- Ministère du Patrimoine canadien
- Le Programme d'information antidrogue
- Le Service des délégués commerciaux
- Telfer International Inc. (Consultants en Assurance Outre-Mer)

\* *Canada Direct* est une marque de commerce de Teleglobe Canada Inc. Les compagnies membres de Stentor sont des usagers licenciés.



E2-71/1995  
ISBN 0-662-61694-4

## TABLE DES MATIÈRES

<b>BON VOYAGE, MAIS...</b> .....	4
<b>PREMIÈRE PARTIE : AVANT DE PARTIR</b> .....	5
Apprenez à connaître votre lieu de destination .....	5
Assurez-vous que votre passeport est en règle .....	6
Avez-vous besoin d'un visa? .....	7
Vols nolisés .....	7
Vérifiez si vous avez une double nationalité .....	8
Personnes ayant des besoins spéciaux.....	8
Demandez l'avis d'un médecin avant de partir .....	8
Vaccinations.....	8
SIDA .....	9
Médicaments .....	9
Grossesse .....	10
À votre retour .....	10
Il est capital de prendre une assurance-maladie complémentaire .....	10
Envisagez de prendre d'autres assurances .....	12
Vous voyagez en voiture? .....	12
Questions financières .....	12
Faites un excellent voyage! Mais avant de partir.....	13
<b>DEUXIÈME PARTIE : OÙ TROUVER DE L'AIDE</b> .....	13
Inscrivez-vous à la mission canadienne .....	13
Assistance consulaire .....	14
Services consulaires en cas d'urgence .....	15
Assistance consulaire dans le monde entier .....	15

<b>TROISIÈME PARTIE : DURANT LE VOYAGE</b> .....	16
Respectez les lois et coutumes étrangères .....	16
Précautions à prendre.....	17
Drogues illicites .....	17
Crimes et châtements.....	18
Procédures judiciaires .....	18
Confirmation du vol .....	19
Courrier.....	19
Voyages aux États-Unis.....	19
<b>QUATRIÈME PARTIE : LE RETOUR AU CANADA</b> .....	21
Taxe sur le transport aérien .....	21
Douanes canadiennes et contrôle des importations .....	21
Après avoir résidé à l'étranger.....	22
<b>CINQUIÈME PARTIE : PUBLICATIONS UTILES</b> .....	23
Relations internationales.....	23
Douanes.....	23
Produits agricoles.....	23
Santé.....	23
Citoyenneté .....	24
<b>Ambassades, hauts-commissariats     et consulats du Canada</b> .....	24
<b>Numéros d'accès à <i>Canada Direct</i></b> .....	46



## **BON VOYAGE, MAIS...**

Les Canadiens sont des mordus du voyage. Chaque année, nous faisons plus de 90 millions de sorties à l'étranger, la plupart du temps sans anicroche.

Malheureusement, vous n'êtes jamais sûr que tout se passera bien. Qui dit voyage dit aussi risques d'accidents, de maladies, de problèmes juridiques ainsi que difficultés d'ordre linguistique et culturel.

Dans la plupart des cas, les problèmes sont sans gravité et, d'habitude, il vous est possible de les résoudre vous-même. Mais si vous vous heurtez à des obstacles plus sérieux, les missions canadiennes sont là pour vous aider.

Si vous tombez malade, si vous avez des ennuis ou que vous ayez perdu votre passeport, nos missions feront leur possible pour aplanir vos difficultés.

*Bon voyage, mais...* vous aidera à préparer votre voyage. Lisez cette brochure avant de faire vos réservations pour vos prochains congés ou voyages d'affaires à l'étranger. Et mettez-la dans vos bagages — elle est facile à consulter et vous y trouverez quantités de tuyaux pour les voyages, ainsi que les adresses des missions du Canada dans le monde entier.



## **PREMIÈRE PARTIE : AVANT DE PARTIR**

Pour que votre voyage soit un succès, vous devez le préparer. En faisant tous les préparatifs chez vous avant de partir, vous aurez moins de chances d'avoir des problèmes.

### **Apprenez à connaître votre lieu de destination**

Avant de monter à bord de l'avion ou du train, prenez le temps de vous renseigner au sujet de la situation politique, culturelle et économique de votre lieu de destination. Apprenez au moins quelques expressions clés dans la langue du pays. Vous vous faciliterez grandement les choses si vous connaissez un peu la langue, ne serait-ce que de façon rudimentaire.

Les lois du pays où vous êtes en voyage s'appliquent également à vous. Ne partez **jamais** du principe qu'étant citoyen canadien, vous n'êtes pas assujéti aux lois étrangères.

Nombreux sont les pays qui sont secoués par des guerres, des insurrections ou des troubles sporadiques. Renseignez-vous pour savoir si votre lieu de destination est réputé dangereux pour les étrangers. Avant de partir, consultez le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international :

- ❖ Appelez la Direction des opérations consulaires et des services en cas d'urgence du Ministère à Ottawa, au **1-800-267-6788**. Pour connaître la situation d'un pays donné, vous pouvez téléphoner tous les jours de la semaine, 24 heures sur 24, toute l'année durant. Il y aura toujours quelqu'un pour répondre à vos questions. Au cas où vous aimeriez obtenir ces renseignements par fax, composez le **1-800-575-2500** sur le combiné de votre télécopieur et suivez les instructions.
- ❖ Si vous n'êtes pas au Canada, mettez-vous en rapport avec la mission canadienne la plus proche. Vous en trouverez l'adresse et le numéro de téléphone à la fin de cette brochure. Ou bien appelez la Direction des opérations consulaires et des services en cas d'urgence du Ministère à Ottawa, au **(613) 996-8885**.



❖ Pour réduire vos frais d'interurbain quand vous voyagez à l'étranger, vous pouvez utiliser *Canada Direct*, service qui vous permet, avec l'aide d'un téléphoniste canadien bilingue, de téléphoner au Canada ou dans d'autres pays. Composez simplement le numéro d'accès à *Canada Direct* du pays dans lequel vous vous trouvez et un téléphoniste vous répondra immédiatement. Pour vous procurer une liste de tous les numéros d'accès à *Canada Direct*, appelez le **1-800-561-8868** (sans frais au Canada).

En voyage, mettez-vous à l'écoute de Radio Canada International pour les dernières nouvelles et pour prendre connaissance des messages émanant du gouvernement canadien en cas d'urgence.

---

### **Assurez-vous que votre passeport est en règle**

---

Votre passeport est la meilleure preuve de votre citoyenneté canadienne. Pour la plupart des pays, vous avez besoin d'un passeport valide pour vous et les membres de votre famille. Il arrive souvent que l'on exige le passeport pour des transactions financières ou juridiques. Même si vous n'en avez pas besoin, par exemple pour aller aux États-Unis, il est conseillé de l'emporter malgré tout. C'est une pièce d'identité très précieuse. Si vous avez des questions à poser au sujet des passeports, composez le **1-800-567-6868**. À Toronto, vous pouvez composer le **973-3251**, à Ottawa-Hull, le **994-3500**, à Vancouver, le **775-6250** et à Montréal, le **283-2152**.

Vous trouverez des formulaires de demande dans les bureaux des passeports, dans les bureaux de poste et dans certaines agences de voyage. Prévoyez au moins trois semaines pour la délivrance d'un passeport.

Si votre passeport expire dans les six mois qui suivent, renseignez-vous auprès de l'ambassade ou du consulat de votre pays de destination au Canada, afin de savoir quelles sont les règles et les restrictions appliquées en matière de validité et d'expiration. Certains pays risquent de vous refuser l'entrée si votre passeport expire quelques mois après.



**Faites une photocopie de la page d'identification de votre passeport et gardez-la séparée de l'original durant le voyage. Pour plus de sécurité, laissez-en une photocopie chez un ami ou un parent au Canada. Ces simples mesures pourraient accélérer le remplacement de votre passeport en cas de perte.**

Si vous perdez votre passeport en voyage ou qu'on vous le vole, mettez-vous sans délai en rapport avec la mission canadienne la plus proche pour vous le faire remplacer. Signalez également la perte au bureau de police local. Avant de pouvoir vous faire délivrer un nouveau passeport, vous devez remplir un formulaire de demande, produire une pièce prouvant que vous avez la citoyenneté canadienne (p. ex. un certificat de naissance ou de citoyenneté), remettre de nouvelles photographies et payer les droits en entier.

---

### **Avez-vous besoin d'un visa?**

---

Pour certains pays, vous avez besoin d'un visa. Renseignez-vous à ce sujet dans votre agence de voyage ou auprès de l'ambassade ou du consulat en question. Faites la demande de visa bien avant le départ.

En arrivant à destination, tenez-vous prêt à prouver que vous avez assez d'argent pour la durée de votre séjour.

Informez-vous des règles et restrictions régissant les visas et la durée du séjour. Cela peut vous faire gagner du temps et de l'argent.

Certains pays ne vous laissent entrer que si vous pouvez prouver que vous allez repartir — tenez-vous prêt à montrer votre billet de retour ou un billet pour un autre pays, ou encore un visa attestant que vous allez visiter un autre pays.

---

### **Vois nolisés**

---

Avant de réserver une place à bord d'un charter par l'intermédiaire d'une agence de voyage, renseignez-vous auprès du Bureau d'éthique commerciale ou auprès de l'organisme local de consultation des consommateurs, pour savoir si la compagnie charter ou le voyageur ont de bonnes références.

**Vérifiez si vous avez une double nationalité**

Pour éviter toute surprise désagréable, vérifiez si vous, votre conjoint ou un autre membre de votre famille êtes citoyen d'un autre pays. Si vous êtes considéré comme un « ressortissant », vous risquez d'être obligé de faire le service militaire ou de payer des impôts spéciaux. Dans les cas extrêmes, vous risquez même de ne plus pouvoir repartir. Avant le départ, mettez-vous en rapport avec l'ambassade ou le consulat du pays en question au Canada afin de vérifier quel est votre statut.

Si vous avez effectivement eu des problèmes à cause de votre double nationalité, mettez-vous immédiatement en rapport avec la mission canadienne la plus proche. Celle-ci, bien que tenue par les lois du pays d'accueil, vous viendra en aide dans la mesure du possible et mettra votre famille au Canada au courant de votre situation.

**Personnes ayant des besoins spéciaux**

Beaucoup de pays ne prévoient pas la facilité d'accès aux personnes en fauteuil roulant ou bien ils n'ont pas égard aux besoins spéciaux des malentendants, des malvoyants et autres personnes physiquement handicapées. Renseignez-vous auprès de l'organisme local s'occupant des personnes handicapées ou bien parlez-en à d'autres voyageurs qui se sont rendus dans le pays. Il existe également plusieurs guides sur les voyages internationaux des personnes ayant des besoins spéciaux. Vous pouvez vous les procurer à la bibliothèque publique ou en librairie.

**Demandez l'avis d'un médecin avant de partir**

Votre médecin de famille peut être bien placé pour vous conseiller. Vous pouvez également vous renseigner auprès des Services de santé et quarantaine à Santé Canada au (613) 957-8739.

**Vaccinations**

Avant de partir pour des pays lointains, vérifiez bien avant votre départ si vous avez besoin de vaccinations spéciales ou



bien d'un traitement préventif contre des maladies telles que la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la méningite, l'encéphalite japonaise, l'hépatite ou la malaria. Assurez-vous également que vous avez eu tous vos rappels antitétaniques.

Commencez à vous faire vacciner au moins trois mois avant le départ. Dans certains cas, vous aurez peut-être besoin de plusieurs séances de vaccination, avec des périodes d'attente entre les injections.

Certains pays exigent un certificat international de vaccination contre la fièvre jaune à l'entrée.

**SIDA**

Le SIDA/VIH est une maladie répandue dans le monde entier. Certains pays imposent un test de dépistage du SIDA aux étrangers. Vérifiez si vous avez besoin d'un test avant de partir en voyage.

Durant le voyage, prenez exactement les mêmes précautions que chez vous. Ne partez pas du principe que les condoms seront faciles à trouver. Même si c'est le cas, ils ne seront peut-être pas conformes aux normes de sécurité édictées par l'Organisation mondiale de la santé.

Rappelez-vous : Il n'est pas seulement illégal mais aussi extrêmement risqué de faire usage de drogues intraveineuses — surtout si vous partagez votre seringue avec quelqu'un d'autre.

**Médicaments**

Si vous prenez des médicaments, ne manquez pas d'en mettre plus qu'il ne vous en faut dans vos bagages, ceci au cas où vous resteriez absent plus longtemps que prévu. Ce serait une bonne idée de vous munir d'un double de votre ordonnance — surtout si vous vous rendez dans un pays où les médicaments sont sous haute surveillance. Faites également établir par votre médecin une ordonnance supplémentaire indiquant la dénomination commune et le nom commercial de votre médicament. Elle vous servira en cas de perte ou de vol. L'idée est également bonne au cas où vous portez des lunettes ou des verres de contact — avec une ordonnance supplémentaire sous la main, vous pourrez vous les faire remplacer plus facilement.

**N'essayez pas de gagner de la place dans vos bagages en mettant tous les médicaments dans une seule boîte. Pour éviter les problèmes, laissez-les dans leur emballage d'origine dûment étiqueté.**

Assurez-vous que tous les médicaments dont vous avez besoin sont en vente dans le pays où vous vous rendez. Vérifiez aussi s'ils sont autorisés — certains médicaments en vente libre au Canada sont interdits dans d'autres pays ou ne se vendent que sur ordonnance.

Si vous avez besoin de seringues pour traiter une maladie telle que le diabète, il est très important d'en emporter une quantité suffisante. Il vous faut également un certificat médical attestant que ces seringues sont à usage médical.

#### **Grossesse**

Si vous envisagez de vous rendre à l'étranger durant une grossesse, parlez-en à votre médecin. Certaines vaccinations sont peut-être à déconseiller. Vérifiez également soigneusement si vos régimes d'assurance voyage et d'assurance maladie couvrent les complications résultant de la grossesse.

#### **À votre retour**

Si vous êtes tombé malade à l'étranger ou à votre retour, consultez immédiatement votre médecin. Vous devez pouvoir lui indiquer en détail tout traitement qui vous a été prescrit en voyage.

Si vous avez de la fièvre ou un genre de grippe à votre retour, consultez votre médecin dès que possible, surtout si vous revenez d'une région où sévit la malaria. Vous pouvez aider votre médecin en lui énumérant les pays visités.

---

#### **Il est capital de prendre une assurance maladie complémentaire**

**Ne faites pas l'erreur de vous fier à votre régime provincial d'assurance maladie pour payer la note si vous tombez malade ou que vous soyez blessé dans un pays étranger.** Au mieux, ce régime ne couvrira qu'une partie de la note. Il vous incombe de prendre une assurance complémentaire et de bien en comprendre les clauses. Les détenteurs de certaines cartes

de crédit bénéficient d'assurances voyage et maladie, mais vous ne devez pas partir du principe que cette couverture est suffisante par elle-même.

Ne manquez pas de demander si votre police :

- ❖ couvre les frais d'hospitalisation et les frais médicaux connexes encourus à l'étranger et, dans l'affirmative, si le paiement se fait « sur le champ » ou si vous êtes supposé payer et vous faire rembourser ultérieurement;
- ❖ prévoit votre évacuation sanitaire vers le Canada;
- ❖ couvre les frais d'accompagnement pour le retour au Canada (par un médecin/infirmier ou un compagnon de voyage);
- ❖ exclut les maladies et affections préexistantes. Si vous êtes atteint de l'une d'elles, vous devez en aviser votre compagnie d'assurance et lui demander de certifier par écrit que vous êtes couvert. Sinon, votre demande de remboursement pourrait vous être renvoyée comme étant « nulle et non avenue » en vertu de la clause des maladies et affections préexistantes;
- ❖ couvre les naissances prématurées et les soins néonataux qui y sont associés. Votre assurance vous couvre peut-être, mais couvre-t-elle aussi votre bébé né à l'étranger?
- ❖ prévoit des avances de fonds en espèces si l'hôpital n'accepte que cette formule d'acompte;
- ❖ paie pour la mise en bière et le rapatriement de votre dépouille au Canada au cas où vous décéderiez durant le voyage.

**Ayez sous la main toutes les précisions concernant vos assurances.** Dites également à votre agent de voyage, à un ami ou à un parent au Canada, ainsi qu'à votre compagne ou compagnon de voyage, comment joindre votre assureur.

Procurez-vous une facture détaillée du médecin ou de l'hôpital avant de quitter le pays. Rien n'est plus irritant que d'essayer de réunir tous les papiers à des milliers de kilomètres de distance.

**Envisagez de prendre d'autres assurances**

La perte de bagages, les vols de sacs à main ou de portefeuille ou les annulations de vol sont des incidents fréquents. Ces ennuis peuvent causer énormément de difficulté lorsqu'ils se produisent dans un pays étranger. Pensez à prendre une assurance voyage pour vous indemniser dans de tels cas.

**Vous voyagez en voiture?**

N'oubliez pas que chaque pays peut avoir son propre code de la route. Vous aurez peut-être besoin d'un permis de conduire international ou d'une assurance complémentaire. Avant de prendre le volant, ne manquez pas de vous mettre au courant du code de la route du pays.

Dans certains pays, le conducteur du véhicule est détenu par les policiers aux fins d'enquêtes, suite à un accident n'ayant en fait causé aucun dommage sérieux ou de blessure (par exemple dans un accrochage).

**Questions financières**

Dans de nombreux pays, le dollar canadien et les chèques de voyage en dollars canadiens ne sont pas acceptés partout. Avant de quitter la Canada, renseignez-vous dans une banque ou un bureau de change pour savoir quelle est la devise qui convient le mieux. Ce serait une bonne idée d'avoir un peu d'argent du pays sous la main en arrivant — sauf, bien entendu, si l'importation de la devise locale est un délit. Il se peut que certains pays limitent les entrées et sorties d'argent. Demandez aux ambassades ou consulats concernés ou à votre agent de voyage quelle est la réglementation des changes dans les pays où vous avez l'intention de vous rendre.

Ne comptez pas exclusivement sur vos cartes de banque ou de crédit. Elles ne seront pas nécessairement honorées dans le monde entier.

**Faites un excellent voyage! Mais avant de partir...**

- ❖ Documentez-vous. Apprenez à connaître un peu le pays que vous allez visiter. Apprenez quelques expressions dans la langue locale.
- ❖ Procurez-vous une assurance maladie complémentaire et une assurance voyage.
- ❖ Ayez sur vous une attestation d'assurance et confiez-en un exemplaire à quelqu'un au Canada.
- ❖ Établissez un itinéraire et un budget flexibles et gardez-en un exemplaire chez vous.
- ❖ Assurez-vous que votre passeport est toujours valide. Photocopiez la page d'identification et gardez-la séparée de votre passeport. Laissez-en une photocopie à quelqu'un au Canada.
- ❖ Assurez-vous que vous avez tous les visas nécessaires.
- ❖ Vérifiez si vous ou un membre de votre famille êtes considéré comme un ressortissant de l'un des pays que vous allez visiter.
- ❖ Faites-vous faire toutes les vaccinations exigées. Si vous emportez des médicaments, ne manquez pas de les laisser dans leur emballage d'origine. Ayez sur vous une ordonnance pour tous les médicaments qui ne sont pas en vente libre et, si vous vous servez de seringues, munissez-vous d'un certificat médical. Laissez des photocopies de ces documents à la maison.
- ❖ N'oubliez pas de mettre la présente brochure dans vos bagages. Elle pourrait vous être plus utile que vous ne l'imaginez.

**DEUXIÈME PARTIE : OÙ TROUVER DE L'AIDE****Inscrivez-vous à la mission canadienne**

Si vous séjournez plus de trois mois dans un pays, il est recommandé de vous inscrire officiellement à la mission canadienne la plus proche. Ainsi, nous pourrions vous joindre en



## BON VOYAGE, MAIS...

cas d'urgence ou en situation de crise. Dans les pays d'Europe de l'Ouest, au Japon, en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, il n'est normalement pas possible de s'inscrire.

Dans les pays où le Canada n'a pas de représentation directe, il existe peut-être des ententes vous permettant de vous inscrire auprès de l'ambassade ou du consulat d'un autre pays. Par exemple avec l'Australie, le Canada a conclu officiellement un accord de réciprocité.

### Assistance consulaire

Les missions canadiennes à l'étranger sont prêtes à vous aider en cas d'urgence. Dans certaines circonstances, vous pourriez avoir à payer pour les services.

Que pouvons-nous faire pour vous?

- ❖ Nous pouvons joindre, à votre demande, votre famille ou vos amis pour leur demander de vous envoyer des fonds d'urgence.
- ❖ Nous pouvons vous aider dans des situations critiques telles que les catastrophes naturelles et les soulèvements civils ou militaires.
- ❖ Si vous voulez vous renseigner sur la législation, la réglementation et la culture du pays ou bien vous procurer un visa, nous pouvons vous indiquer les bonnes sources de renseignements.
- ❖ Nous pouvons vous aider en cas d'urgence médicale.
- ❖ Si vous vous faites arrêter, nous pouvons tenter de nous assurer que l'on vous traitera avec équité selon la législation du pays. Nous pouvons informer votre famille et vos amis de votre arrestation et essayer de nous assurer que vous bénéficiez des garanties et des procédures judiciaires conformes aux normes du pays d'accueil. Il nous est toutefois impossible de contourner la législation du pays si vous êtes accusé d'avoir commis une infraction, ou d'intervenir dans les procédures judiciaires d'un pays étranger. Nous ne pouvons pas déposer de caution, régler les honoraires d'avocat ni payer vos amendes.

## BON VOYAGE, MAIS...



- ❖ Si vous le souhaitez, nous pouvons aviser votre parent le plus proche d'un accident ou d'un décès et lui faire savoir s'il peut vous aider et comment.

**Consultez la liste de cette brochure afin de vous informer sur les missions canadiennes des pays que vous allez visiter.**

### Services consulaires en cas d'urgence

Les missions canadiennes offrent une assistance 24 heures sur 24. En dehors des heures de bureau, vous pouvez laisser un message sur l'un des répondeurs. Un agent de service prend régulièrement note des messages enregistrés. Il est indispensable que vous soyez clair et précis et que vous donniez, si possible, un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre. Nos agents de service en fonction partout dans le monde réussissent remarquablement bien à venir en aide en cas d'urgence à des Canadiens dans toutes sortes de situations difficiles. Certaines missions transfèrent votre appel directement à la Direction des opérations consulaires et des services en cas d'urgence du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à Ottawa.

Vous pouvez aussi appeler vous-même le Ministère à Ottawa en composant le **(613) 996-8885**. Utilisez le service *Canada Direct* s'il est disponible.

Là où le Canada n'a pas de mission complète, vous pouvez obtenir une assistance consulaire en cas d'urgence auprès d'un consul honoraire du Canada ou, à certains endroits, à la mission australienne. Bien qu'ils ne soient pas équipés pour vous fournir toute la gamme de services d'une mission canadienne complète, ils peuvent vous aider en cas d'urgence.

### Assistance consulaire dans le monde entier

Vous trouverez à la fin de cette brochure la liste des adresses à l'étranger où vous pourrez demander une assistance consulaire.

N'oubliez pas que, pour diverses raisons comme le déménagement, la modernisation du système téléphonique local, etc., les adresses et(ou) les numéros de téléphone de



la mission de contact peuvent changer. Si les numéros donnés dans la présente brochure ne vous permettent pas de joindre la mission, demandez le téléphoniste local pour obtenir des renseignements plus récents.

## TROISIÈME PARTIE : DURANT LE VOYAGE

### Respectez les lois et coutumes étrangères

Quand vous voyagez dans un pays étranger, vous devez vous familiariser avec son mode de vie et respecter ses lois, ses religions, sa culture, ses classes sociales et ses conditions économiques. Même si, personnellement, vous n'approuvez pas certaines croyances locales, rappelez-vous que vous êtes un visiteur.

Dans beaucoup de pays, il est très important de s'habiller de façon appropriée, qu'on soit homme ou femme. Dans certains pays, par exemple, il y a des lois prescrivant ce qu'une femme doit ou ne doit pas porter en public. Ailleurs, la tenue des hommes doit elle aussi respecter certaines règles. Ceux qui dérogent aux lois du pays risquent des punitions parfois très lourdes.

Soyez particulièrement respectueux des temples, mosquées, églises, synagogues et autres lieux de culte. Beaucoup de ces lieux ne sont pas accessibles aux étrangers ou aux personnes qui n'appartiennent pas à cette religion. Si vous avez envie de photographier des objets ou des édifices religieux, demandez-en d'abord l'autorisation.

Tout le monde n'aime pas être photographié. Si vous photographiez les habitants, ceux-ci risquent de vous en vouloir ou bien de vous réclamer de l'argent une fois la photographie prise. Vous devez toujours leur en demander d'abord la permission.

Ne photographiez jamais les installations militaires, les ports où se trouvent des navires de guerre ou bien les installations industrielles telles que des raffineries. Vous risquez de perdre votre film et votre appareil et même d'être pris pour un espion.



### Précautions à prendre

Appliquez les mêmes règles à l'étranger que chez vous, mais encore plus rigoureusement. Les étrangers — en fait, dans de nombreux pays, ils sont tout particulièrement visés. Par conséquent, il ne faut pas vous aventurer dans des endroits inconnus; vérifiez d'abord s'ils sont sûrs. Ne prenez pas d'auto-stoppeurs et ne franchissez pas de frontière avec des personnes que vous venez de rencontrer. Surveillez vos bagages et assurez-vous qu'ils sont fermés à clé. **Ne passez jamais quoi que ce soit, même une enveloppe, d'un pays à l'autre pour rendre service à quelqu'un.**

N'étalez pas de grosses sommes d'argent à la vue de tout le monde. Utilisez des ceintures de voyage et des valises avec des compartiments secrets pour les objets de valeur.

Laissez un exemplaire de votre itinéraire à quelqu'un au Canada afin que l'on puisse vous joindre en cas d'urgence. Téléphonez chez vous de temps à autre si vous voyagez sac au dos ou si vous n'avez pas de programme fixe, surtout si vous avez promis à votre famille ou aux amis de le faire. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international reçoit tous les ans des milliers d'appels de la part de familles ou d'amis inquiets de ne pas avoir eu le coup de téléphone promis.

Inscrivez les numéros de vos chèques de voyage et de vos cartes de crédit sur une feuille que vous conserverez à part. **Ne gardez jamais au même endroit votre passeport, vos billets d'avion et autres, vos pièces d'identité, votre argent liquide, vos cartes de crédit et vos documents d'assurance. Si vous le faites, vous risquez de vous retrouver sans argent et sans aucun papier d'identité.**

Faites usage du coffre-fort de l'hôtel. Ne laissez aucun objet de valeur dans votre chambre.

### Drogues illicites

L'usage et le trafic de drogues illicites sont interdits dans tous les pays, même si, à certains endroits, l'on en trouve facilement



et que l'on en consomme ouvertement. La plupart des pays infligent de lourdes amendes et de longues peines d'emprisonnement pour possession et trafic de drogues illicites.

Dans certains pays, quiconque est trouvé en possession de drogues, même en quantité minimale, est passible de la peine de mort.

**Ne transportez jamais de colis d'un pays à l'autre pour qui que ce soit.**

Ne choisissez pas vos compagnons de voyage à la légère. Ne franchissez jamais une frontière avec un auto-stoppeur ni comme auto-stoppeur. Bien que vous n'ayez sans doute rien d'illégal sur vous, il n'en est peut-être pas de même pour vos compagnons.

---

### Crimes et châtements

Plus de mille Canadiens sont actuellement en prison à l'étranger pour diverses infractions — dont 60 p. 100 aux États-Unis.

De par le monde, les lois et coutumes peuvent être très différentes de celles du Canada. Or, le fait de ne pas connaître une loi ne vous met pas à l'abri des peines qu'elle prévoit.

**Quand vous êtes dans un pays étranger, vous êtes assujéti à ses lois et règlements. Votre citoyenneté canadienne ne vous accorde aucune immunité.** Les consulats canadiens doivent également se conformer aux règles du pays d'accueil. Si vous avez des ennuis, ils peuvent vous aider à trouver un avocat, prévenir votre famille et vos amis et veiller à ce que vous soyez traité avec équité conformément aux normes du pays. Mais ils n'ont aucune influence pour faire réduire la peine ou l'amende qu'on vous inflige.

---

### Procédures judiciaires

Ne partez jamais du principe que le pays visité a le même système judiciaire que le Canada. Le principe selon lequel « toute personne est innocente jusqu'à preuve du contraire » n'est pas reconnu universellement. Dans certains pays, vous risquez de ne même pas avoir le droit de vous faire représenter par un avocat ou de vous faire juger dans votre langue maternelle.



Certains pays n'admettent ou ne respectent ni la liberté des cultes, ni la liberté d'association et d'expression, ni la liberté de la presse, pas plus que l'égalité des sexes. Par exemple, dans certains pays, il y a présomption de culpabilité par association, ce qui signifie que vous risquez d'être inculpé simplement pour vous être trouvé en compagnie d'une personne présumée ou reconnue coupable.

Même si vous assistez en spectateur innocent à une manifestation ou à une émeute, vous pouvez être pris dans une rafle comme n'importe quel participant. **Là encore, votre citoyenneté canadienne ne vous assure aucune immunité.**

**Si vous vous trouvez dans une situation illégale, mettez-vous immédiatement en rapport avec la mission canadienne la plus proche. Si cela vous est impossible, demandez à quelqu'un de le faire pour vous.**

---

### Confirmation du vol

À chaque escale, confirmez votre vol vers la destination suivante si vous ne voulez pas rester en plan. Vous pouvez habituellement obtenir des informations à jour sur votre vol 72 heures avant le départ.

---

### Courrier

Si vous partez en voyage pour une longue période, vous pouvez prendre des dispositions pour vous faire envoyer votre courrier à la poste restante ou, le cas échéant, à la mission canadienne la plus proche. Dans ce dernier cas, la mission gardera tout courrier de la taille d'une lettre (pas de colis) que vous pourrez venir ramasser personnellement, mais elle ne pourra pas le faire suivre.

---

### Voyages aux États-Unis

Les Canadiens font plus de 50 millions de voyages aux États-Unis. Comme nous avons des relations étroites avec nos voisins du sud, nous oublions parfois que nous sommes dans un pays étranger. Avant de nous rendre aux États-Unis, nous devrions faire les mêmes préparatifs que pour n'importe quel autre pays.



## BON VOYAGE, MAIS...

Et nous devrions nous rappeler que les lois et coutumes de ce pays sont différentes des nôtres.

Quand vous vous rendez aux États-Unis, ayez toujours votre passeport, certificat de citoyenneté ou certificat de naissance canadien sur vous. Le permis de conduire n'est pas une preuve de citoyenneté valable. En revenant des États-Unis par avion, vous devez prouver que vous êtes citoyen canadien, sinon vous risquez de vous voir refuser l'accès à bord. Nous vous conseillons vivement d'avoir toujours sur vous votre passeport canadien, car c'est votre meilleure pièce d'identité.

Un parent voyageant avec des enfants est souvent obligé de prouver qu'il en a la garde ou de présenter une lettre d'autorisation de l'autre parent. Les autorités d'immigration américaines ont fort à faire avec les kidnappings et elles peuvent vous refuser l'entrée dans le pays ou vous empêcher de poursuivre votre voyage si vous n'avez pas ces documents.

La politique américaine de tolérance zéro permet d'infliger de lourdes amendes aux personnes trouvées en possession de drogues illicites, même en quantité minime. Depuis la mise en application de cette politique en 1988, les douanes américaines ont confisqué des milliers de véhicules et de bateaux.

Même les médicaments délivrés sur ordonnance et les seringues à usage médical sont étroitement surveillés. Gardez tous les médicaments sur ordonnance dans leur emballage d'origine. Demandez à votre pharmacien quels sont les médicaments en vente libre au Canada pour lesquels il faut une ordonnance aux États-Unis. Ayez sur vous un certificat médical pour vos seringues et déclarez celles-ci à la douane américaine.

Quand vous vous rendez aux États-Unis, n'oubliez pas que :

- ❖ Vous êtes assujetti à la loi américaine dès que vous vous arrêtez à la frontière américaine. Les lois américaines sur l'immigration interdisent l'accès à toute personne, entre autres, qui a un casier judiciaire.
- ❖ Toutes les réponses que vous faites à l'agent d'immigration ou au douanier peuvent se retourner contre vous si vous êtes déclaré indésirable pour une raison ou une autre.



## BON VOYAGE, MAIS...

Ainsi, beaucoup de personnes se sont fait saisir leur véhicule parce qu'elles prétendaient avoir la citoyenneté canadienne alors qu'elles étaient en réalité des immigrants reçus ou des visiteurs. Beaucoup d'autres se sont fait saisir le leur pour ne pas avoir reconnu immédiatement qu'elles avaient un casier judiciaire (quelqu'en soit la date) ou parce qu'elles prétendaient être des visiteurs alors qu'elles étaient en quête d'un emploi aux États-Unis.

- ❖ Si quelqu'un se fait refouler à la frontière, son nom est enregistré dans l'ordinateur et, en cas de récidive, il s'expose à nouveau à une amende ou à une saisie de véhicule ou aux deux.
- ❖ Les réhabilitations accordées par le Canada ne sont pas reconnues par les États-Unis. Toute personne considérée comme indésirable peut demander une dérogation appelée « waiver of excludability » auprès de l'ambassade ou d'un consulat des États-Unis au Canada.

## QUATRIÈME PARTIE : LE RETOUR AU CANADA

### Taxe sur le transport aérien

Certains pays imposent une taxe sur le transport aérien à l'aéroport ou au point de départ. Avant de repartir, mettez de côté assez d'argent dans la monnaie du pays pour vous en acquitter.

### Douanes canadiennes et contrôle des importations

Vous devez déclarer tout ce que vous rapportez de l'étranger, aussi bien les achats ou cadeaux que les produits achetés dans les boutiques hors taxes canadiennes ou étrangères. Conservez tous les reçus au cas où il y aurait un contrôle.

Si vous quittez le Canada pour 24 heures, vous avez le droit d'importer en franchise des produits pour une valeur de 20 dollars canadiens, à l'exclusion de l'alcool et du tabac. Pour une absence de plus de 48 heures, le montant est de 100 dollars canadiens. Une fois par année civile, vous pouvez importer des produits pour une valeur de 300 dollars canadiens.



## BON VOYAGE, MAIS...

Le Canada impose des restrictions à l'importation de certains produits. Si vous envisagez d'importer de la viande ou des produits laitiers, des armes, des plantes, des véhicules ou encore des animaux exotiques et des produits fabriqués avec leur peau ou leurs plumes, veuillez auparavant demander conseil à Douanes Canada.

Il est interdit de faire entrer au Canada des publications obscènes, de la propagande haineuse et la plupart des armes, à feu et autres, ainsi que tout produit nuisible à l'environnement.

**Si vous avez des questions à poser sur ce que vous avez le droit ou non de rapporter au Canada, vous pouvez appeler votre bureau local de Douanes Canada. Il y aura toujours quelqu'un pour vous répondre, 24 heures sur 24, tout au long de l'année. Si vous appelez du Canada, composez le 1-800-461-9999 pour joindre le service d'information automatisé de Douanes Canada. À l'étranger, composez le (613) 993-0534.**

### Après avoir résidé à l'étranger

Lorsque vous rentrez au Canada après un séjour de plus d'une année à l'étranger, il y a des dispositions spéciales pour l'importation de vos articles ménagers et de vos effets personnels. Vous trouverez un complément d'information dans la brochure *Vous revenez vivre au Canada?*, que vous pouvez vous procurer dans les missions canadiennes à l'étranger, au bureau local de Douanes Canada ou bien à la Direction générale des communications, Revenu Canada, Douanes et Accise, à Ottawa (Ontario), K1A 0L5, aux numéros de téléphone suivants : (613) 993-0534 ou 1-800-461-9999 (au Canada).



## BON VOYAGE, MAIS...

### CINQUIÈME PARTIE : PUBLICATIONS UTILES

#### Relations internationales

- Représentants du Canada à l'étranger*
- Représentants diplomatiques, consulaires et autres au Canada*

Pour obtenir ces publications au prix de 14,95 \$ chacune, TPS et port en plus, écrivez au Groupe Communication Canada — Édition, Ottawa (Ontario), K1A 0S9, ou bien composez le (613) 956-4800.

#### Douanes

- Je déclare*
- Vous revenez vivre au Canada?*
- Importation de véhicules automobiles au Canada*
- Importation d'une arme à feu ou d'une arme au Canada*

Pour obtenir ces publications, écrivez à la Direction générale des communications, Revenu Canada, Douanes et Accise, Ottawa (Ontario), K1A 0L5, ou bien composez le 1-800-461-9999.

#### Produits agricoles

- N'en rappez pas*

Pour obtenir cette publication, écrivez à Agriculture et Agro-alimentaire Canada, Direction générale des communications, Distribution des publications, 930, avenue Carling, pièce 118, Ottawa (Ontario), K1A 0C5, ou bien composez le (613) 995-5118. Demandez le service des publications.

#### Santé

- Voyages internationaux et santé*  
(publiée par l'Organisation mondiale de la santé)

Cette publication se vend au prix de 15 \$, TPS et port en plus. Vous pouvez l'obtenir en écrivant à l'Association



canadienne de santé publique, 1565, avenue Carling, bureau 400, Ottawa (Ontario), K1Z 8R1, ou bien en appelant cet organisme au (613) 725-3769.

*Info santé pour voyageurs canadiens*

Pour obtenir cette publication, écrivez à la Société canadienne de santé internationale, 170, avenue Laurier ouest, bureau 902, Ottawa (Ontario), K1P 5V5, ou bien appelez cet organisme au (613) 230-2654.

*Feuilles d'information sur le SIDA (SIDA, Condoms, Sécurisexe)*

Pour obtenir ces trois feuilles d'information, écrivez au Centre national de documentation sur le SIDA, 1565, avenue Carling, bureau 400, Ottawa (Ontario), K1Z 8R1, ou bien appelez cet organisme au (613) 725-3769.

**Citoyenneté**

*Comment prouver votre citoyenneté canadienne*

*La double citoyenneté*

Vous pouvez obtenir ces publications auprès du Service des publications, Développement des ressources humaines Canada, Place du Portage, Phase IV, 140, promenade du Portage, Hull (Québec), K1A 0J9, ou en téléphonant au (613) 994-6313.

**Ambassades, hauts-commissariats et consulats du Canada**

Voici une liste des adresses et numéros de téléphone des endroits où vous pouvez demander une assistance consulaire dans chaque pays. Si, en cas d'urgence, il vous est impossible de joindre une mission canadienne, veuillez faire un appel à frais virés (par l'intermédiaire de *Canada Direct* le cas échéant) en demandant le 1-613-992-6841.

Dans les pages qui suivent, le signe + précède le code téléphonique du pays, alors que les parenthèses () entourent l'indicatif régional, ou le code du pays lorsqu'il n'y a pas d'indicatif régional. Le symbole ★ indique que l'accès à *Canada Direct* est possible du pays. Voir à la page 46 les numéros d'accès.



**AFGHANISTAN** — Voir Pakistan, Islamabad

**AFRIQUE DU SUD ★**

**PRÉTORIA** Haut-commissariat du Canada, 1103 Arcadia, Hatfield, Prétoria 0083, Afrique du Sud; Adresse postale : Sac postal privé X13, Hatfield, Prétoria 0028, Afrique du Sud; Tél. : + 27 (12) 342-6923; Télécop. : + 27 (12) 342-3837

**CAPETOWN** Haut-commissariat du Canada, 19<sup>e</sup> étage, Immeuble Reserve Bank, 30, rue Hout, Capetown 8001, Afrique du Sud; Adresse postale : C.P. 683, Capetown 8000, Afrique du Sud; Tél. : + 27 (21) 23-5240; Télécop. : + 27 (21) 23-4893

**ALBANIE** — Voir Hongrie

**ALGÉRIE** Ambassade du Canada, 27 bis, rue des Frères Benhafid (ancienne rue d'Anjou), Hydra, Algérie; Adresse postale : C.P. 225, Alger-Gare, 1600 Alger, Algérie; Tél. : + 213 (2) 69 16 11; Télécop. : + 213 (2) 69 39 20, 69 17 34

**ALLEMAGNE ★**

**BONN** Ambassade du Canada, Godesberger Allee 119, 53175 Bonn, Allemagne; Tél. : + 49 (228) 812-4001; Télécop. : + 49 (228) 812-3459

**BERLIN** Consulat général du Canada, 23<sup>e</sup> étage, Internationales Handelszentrum, Friedrichstrasse 95, 10117 Berlin, Allemagne; Tél. : + 49 (30) 261-1161; Télécop. : + 49 (30) 262-9206

**DUSSELDORF** Consulat du Canada, Prinz-Georg-Strasse 126, 40479 Düsseldorf, Allemagne; Tél. : + 49 (211) 17 21 70; Télécop. : + 49 (211) 35 91 65

**HAMBOURG** Consulat du Canada, ABC Str. 45, 20534 Hambourg, Allemagne; Tél. : + 49 (040) 35556-290; Télécop. : + 49 (040) 35556-294

**MUNICH** Consulat du Canada, Tal 29, 80331 Munich, Allemagne; Tél. : + 49 (89) 290650; Télécop. : + 49 (89) 290665 199

**ANDORRE** — Voir France

**ANGOLA** Consulat du Canada, Rua Rei Katyavala 113, Luanda, Angola; Tél. : + 244 (2) 348-371; Télécop. : + 244 (2) 393-445

**ANGUILLA ★** — Voir Barbade

**ANTIGUA-ET-BARBUDA ★** — Voir Barbade

**ANTILLES NÉERLANDAISES** Consulat du Canada, angle Maduro et Curiels Bank, N.V., Plaza Jolo Correa 2-4, Willemstad, Curaçao, Antilles néerlandaises; Adresse postale : C.P. 305, Willemstad, Curaçao, Antilles néerlandaises; Tél. : + 599 (9) 66 11 15; Télécop. : + 599 (9) 66 11 22, 66 11 30



**ARABIE SAOUDITE**

**RIYADH** Ambassade du Canada, Enceinte diplomatique, Riyadh, Arabie Saoudite; Adresse postale : C.P. 94321, Riyadh 11693, Arabie Saoudite; Tél. : + 966 (1) 488-2288, 488-0292, 488-0275, 488-0531, 488-1221; Télécop. : + 966 (1) 488-1997

**JEDDAH** Consulat du Canada, Édifice du Siège social, Le Groupe Zahid, Jeddah 21492, Arabie Saoudite; Adresse postale : C.P. 8928, Jeddah 21492, Arabie Saoudite; Tél. : + 966 (2) 667-1156; Télécop. : + 966 (2) 669-0727

**ARGENTINE** ★ Ambassade du Canada, 2828 Tagle, 1425 Buenos Aires, Argentine; Adresse postale : C.P. 1598, Buenos Aires, Argentine; Tél. : + 54 (1) 805-3032; Télécop. : + 54 (1) 806-209

**ARMÉNIE** — Voir Russie, Moscou

**ARUBA** — Voir Antilles néerlandaises

**AUSTRALIE** ★

**CANBERRA** Haut-commissariat du Canada, avenue du Commonwealth, Canberra ACT 2600, Australie; Tél. : + 61 (6) 273-3844; Télécop. : + 61 (6) 270-4081

**MELBOURNE** Consulat du Canada, niveau 8, Édifice DMR, 1, boulevard Southbank, Melbourne Sud, Victoria 3205, Australie; Tél. : + 61 (03) 645-8643; Télécop. : + 61 (03) 645-8647

**PERTH** Consulat du Canada, 11<sup>e</sup> étage, Centre National Mutual, 111 St. George's Terrace, Perth, Australie-Occidentale 6000, Australie; Tél. : + 61 (9) 322-7930; Télécop. : + 61 (9) 321-1151

**SYDNEY** Consulat général du Canada, niveau 5, Quai Ouest, 111, rue Harrington, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud 2000, Australie; Tél. : + 61 (2) 364-3000; Télécop. : + 61 (2) 364-3098

**AUTRICHE** ★ Ambassade du Canada, Laurenzerberg 2, A-1010 Vienne, Autriche; Tél. : + 43 (1) 531-38-3000; Télécop. : + 43 (1) 531-38-3321

**AZERBAÏDJAN** — Voir Turquie, Ankara

**BAHAMAS (LES)** ★ Consulat du Canada, Centre commercial de la rue Shirley, rue Shirley, Nassau, Les Bahamas; Adresse postale : C.P. SS-6371, Nassau, Les Bahamas; Tél. : (809) 362-5193, 393-2123; Télécop. : (809) 393-1305

**BAHREÏN** ★ — Voir Koweït

**BANGLADESH** Haut-commissariat du Canada, Immeuble CWN 16A, chemin 48, Gulshan, Bangladesh; Adresse postale : C.P. 569, Dhaka, Bangladesh; Tél. : + 880 (2) 88 36 39, 60 70 71; Télécop. : + 880 (2) 88 30 43

**BARBADE** ★ Haut-commissariat du Canada, Bishop's Court Hill, St. Michael, Barbade; Adresse postale : C.P. 404, Bridgetown, Barbade; Tél. : (809) 429-3550; Télécop. : (809) 429-3780

**BELGIQUE** ★ Ambassade du Canada, 2, avenue de Tervuren, 1040 Bruxelles, Belgique; Tél. : + 32 (02) 741-0611; Télécop. : + 32 (02) 741-0619

**BELIZE** ★ Consulat du Canada, 85, rue North Front, Belize City, Belize; Adresse postale : C.P. 610, Belize City, Belize; Tél. : + 501 (2) 33-722; Télécop. : + 501 (2) 30-060

**BÉNIN** — Voir Nigeria, Lagos

**BERMUDES** ★ — Voir États-Unis d'Amérique, New York

**BHOUTAN** Bureau canadien de la coopération, C.P. 201, Thimphu, Bhoutan; Tél. : (3) 22109; Télécop. : (3) 22109

**BIRMANIE** — Voir Myanmar

**BOLIVIE** ★ Consulat du Canada, Avenida 20 de Octubre 2475, Plaza Avaroa Sopocachi, La Paz, Bolivie; Adresse postale : C.P. 10345, La Paz, Bolivie; Tél. : + 591 (2) 37 52 24; Télécop. : + 591 (2) 32 94 35

**BOSNIE-HERZÉGOVINE** — Voir Croatie

**BOTSWANA** Consulat du Canada, Édifice Vision Hire, chemin Queens, lot 182, Gaborone, Botswana; Adresse postale : C.P. 1009, Gaborone, Botswana; Tél. : + 267 30-44-11; Télécop. : + 267 30-44-11

**BRÉSIL** ★

**BRASILIA** Ambassade du Canada, Setor de Embaixadas Sul, Avenida das Nações lote 16, 70410-900 Brasília D.F., Brésil; Adresse postale : C.P. 00961, 70359-900 Brasília D.F., Brésil; Tél. : + 55 (61) 321-2171; Télécop. : + 55 (61) 321-4529

**SÃO PAULO** Consulat général du Canada, Edifício Top Center, Avenida Paulista 854, 5<sup>e</sup> étage, 01310-913 Sao Paulo, Brésil; Adresse postale : C.P. 62693, 01214-970 Sao Paulo, Brésil; Tél. : + 55 (11) 287-2122, -2234, -2213; Télécop. : + 55 (11) 251-5057

**RIO DE JANEIRO** Consulat du Canada, Rua Lauro Muller 116, Tour Rio Sul- Botafogo, pièce 2708, 22290 Rio de Janeiro, Brésil; Tél. : + 55 (21) 275-2137; Télécop. : + 55 (21) 541-3898

**BRUNÉI DARUSSALAM** Haut-commissariat de l'Australie, 4<sup>e</sup> étage, Teck Guan Plaza, Jalan Sultan, Bandar Seri Begawan 2085, Brunéi Darussalam; Tél. : + 673 (2) 22-94-35; Télécop. : + 673 (2) 22-16-52

**BULGARIE** — Voir Hongrie**BURKINA FASO** Bureau de l'ambassade du Canada, rue Agostino Néto, Ouagadougou, Burkina Faso; Adresse postale : C.P. 548, Ouagadougou 01, Burkina-Faso; Tél. : + 226 31-18-94; Télécop. : + 226 31-19-00**BURMA** — Voir Myanmar**BURUNDI** — Voir Kenya**BYÉLORUSSIE** — Voir Russie, Moscou**CAÏMANS (ÎLES) ★** — Voir Jamaïque**CAMBODGE** Ambassade de l'Australie, Villa II, R.V. Senei Vannavut Dum (rue 254), district de Daun Penh, Phnom Penh, Cambodge; Tél. : + 855 (23) 26 000/1; Télécop. : + 855 (23) 26 003**CAMEROUN****YAOUNDÉ** Ambassade du Canada, Immeuble Stamatiades, Place de l'Hôtel de Ville, Yaoundé, Cameroun; Adresse postale : C.P. 572, Yaoundé, Cameroun; Tél. : + 237 23-02-03, 23-23-11; Télécop. : + 237 22-10-90**DOUALA** Consulat du Canada, Centre commercial Flatters, bureau 201, Bonanjo, Douala, Cameroun; Adresse postale : C.P. 2773, Douala, Cameroun; Tél. : + 237 42-70-03; Télécop. : +237 42-70-69**CAP-VERT** — Voir Sénégal;**CHILI ★** Ambassade du Canada, Ahumada 11, 10<sup>e</sup> étage, Santiago, Chili; Adresse postale : C.P. 427, Santiago, Chili; Tél. : + 56 (2) 696-2256, -7, -8, -9; Télécop. : + 56 (2) 696-2424**CHINE ★****BEIJING** Ambassade du Canada, 19, rue Dong Zhi Men Wa, district de Chaoyang, Beijing 100600, République populaire de Chine; Tél. : + 86 (10) 532-3536; Télécop. : + 86 (10) 532-4311**SHANGHAI** Consulat général du Canada, American International Centre, Tour Ouest, bureau 604, 1376 Nanjing Xi Lu, Shanghai 200040, République populaire de Chine; Tél. : + 86 (21) 279-8400; Télécop. : + 86 (21) 279-8401**GUANGZHOU** Consulat du Canada, Tour de bureaux Hôtel China, bureau 1563-4, Liu Hua Lu, Guangzhou 510015, République populaire de Chine; Tél. : + 86 (20) 666-0569; Télécop. : + 86 (20) 667-2401**CHYPRE ★** Consulat du Canada, 15, rue Themistocles Dervi, Immeuble Margarita, bureau 403, Nicosia, Chypre; Adresse postale : C.P. 2125, Nicosia, Chypre; Tél. : + 357 (2) 451-630; Télécop. : + 357 (2) 459-096**COLOMBIE ★** Ambassade du Canada, Calle 76 No. 11-52, Bogota, Colombie; Adresse postale : (par avion) C.P. 53531, Bogota 2, Colombie; Tél. : + 57 (1) 313-1355; Télécop. : + 57 (1) 313-3071**COMORES (ÎLES)** — Voir Kenya**CONGO** — Voir Gabon**COOK (ÎLES)** — Voir Nouvelle-Zélande**CORÉE ★** Corée du Sud seulement**SÉOUL** Ambassade du Canada, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> étages, Édifice Kolon, 45 Mugyo-Dong, Jung-Ku, Séoul 100-170, Corée; Adresse postale : C.P. O. Box 6299, Séoul 100-662, Corée; Tél. : + 82 (2) 753-2605/06/07/08, 753-7290/91/92/93; Télécop. : + 82 (2) 755-0686**PUSAN** Consulat du Canada, a/s Bumin Mutal Savings and Finance Corporation, bureau 32-1, 2-GA, Daechung-Dong, Chung-Ku, Pusan 600-092, Corée; Tél. : + 82 (51) 246-7024, 246-3205; Télécop. : + 82 (51) 247-8443, 246-5658**COSTA RICA ★** Ambassade du Canada, Centre commercial exécutif La Sabana, édifice n° 5, 3<sup>e</sup> étage, à côté de Controlaria General de la Republica, San José, Costa Rica; Adresse postale : C.P. 351-1007, San José, Costa Rica; Tél. : + 506 296-4149, 296-4158; Télécop. : + 506 296-4270**CÔTE D'IVOIRE** Ambassade du Canada, Immeuble Trade Center, 23, avenue Nogues, Le Plateau, Abidjan, Côte D'Ivoire; Adresse postale : 01 B.P. 4104, Abidjan 01, Côte D'Ivoire; Tél. : + 225 21-20-09; Télécop. : + 225 21-77-28**CROATIE ★** Ambassade du Canada, Hôtel Esplanade, Mihanovičeva 1, 41000 Zagreb, Croatie; Tél. : + 385 (1) 477-905; Télécop. : + 385 (1) 477-913**CUBA****LA HAVANE** Ambassade du Canada, Calle 30, No. 518 Esquina a7a, Miramar, La Havane, Cuba; Tél. : + 53 (7) 33 25 16; Télécop. : + 53 (7) 33 20 44**VARADERO** Consulat du Canada, Calle 7, No. 223, Kawama, Varadero, Cuba; Tél. : + 53 (5) 2078; Télécop. : + 53 (5) 66-7395**DANEMARK ★** Ambassade du Canada, Kr. Bernikowsgade 1, 1105 Copenhagen K, Danemark; Tél. : + 45 (33) 12 22 99; Télécop. : + 45 (33) 14 05 85**DJIBOUTI** Consulat du Canada, a/s SNC-Lavalin, Djibouti**DOMINIQUE ★** — Voir Barbade



**ÉGYPTE** ★ Ambassade du Canada, 6, rue Mohamed Fahmi El Sayed, Cité des Jardins, Le Caire, Égypte; Adresse postale : C.P. 2646, Le Caire, Égypte; Tél. : + 20 (2) 354-3110; Télécop. : + 20 (2) 356-3548

**EL SALVADOR** Consulat du Canada, 111, avenue Las Palmas, Colonia San Benito, San Salvador, El Salvador; Adresse postale : C.P. 3078, Centro de Gobierno, San Salvador, El Salvador; Tél. : + 503 (2) 241-648, 983-292; Télécop. : + 503 (2) 790-765

**ÉMIRATS ARABES UNIS** Consulat du Canada, Édifice Juma Al Majid, bureau 708, rue Khalid Ibn Al Waleed, Bur Durbai, Émirats Arabes Unis; Adresse postale : C.P. 52472, Dubai, Émirats Arabes Unis; Tél. : + 971 (4) 52 17 17; Télécop. : + 971 (4) 51 77 22

**ÉQUATEUR** ★

**GUAYAQUIL** Consulat du Canada, 800 General Cordova et Victor Manuel Rendon, 21<sup>e</sup> étage, bureau 6, Edificio Torres de la Mercedes, Guayaquil, Équateur; Tél. : + 593 (4) 566-747; Télécop. : + 593 (4) 314-562

**QUITO** Consulat du Canada, 2816 Avenida 6 Diciembre et James Orton, Immeuble Josueh Gonzalez, 4<sup>e</sup> étage, Quito, Équateur; Adresse postale : C.P. 6512 (CC1), Quito, Équateur; Tél. : + 593 (2) 564-795, 506-163, 543-214; Télécop. : + 593 (2) 503-108

**ÉRYTHRÉE** — Voir Éthiopie

**ESPAGNE** ★

**MADRID** Ambassade du Canada, Édifice Goya, 35, rue Nunez de Balboa, 28001 Madrid, Espagne; Adresse postale : C.P. 587, 28080 Madrid, Espagne; Tél. : + 34 (1) 431-4300; Télécop. : + 34 (1) 431-2367

**BARCELONE** Consulat du Canada, Travessera de les Corts 265, 08014 Barcelone, Espagne; Tél. : + 34 (3) 410-6699; Télécop. : + 34 (3) 410-7755

**BILBAO** Consulat du Canada, a/s Seaways, S.A., Gran Via 81, 4<sup>e</sup> étage, bureau 5, 48011 Bilbao, Espagne; Tél. : + 34 (4) 442-5584; Télécop. : + 34 (4) 442-5489

**MALAGA** Consulat du Canada, Édifice Horizonte, Plaza de la Malagueta 3, 1<sup>er</sup> étage, 29016 Malaga, Espagne; Adresse postale : C.P. 99, 29080 Malaga, Espagne; Tél. : + 34 (5) 222-3346; Télécop. : + 34 (5) 222-4023

**SÉVILLE** Consulat du Canada, 30, avenue Constitución, 2<sup>e</sup> étage, pièce 4, 41001 Séville, Espagne; Tél. : + 34 (5) 422-9413

**ESTONIE** Bureau de l'ambassade du Canada, Toom Kooli 13, 2<sup>e</sup> étage, 0100 Tallinn, Estonie; Tél. : + 372 631-3570; Télécop. : + 372 631-3573



**ÉTATS ASSOCIÉS DES ANTILLES** — Voir Barbade

**ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

**WASHINGTON** Ambassade du Canada, 501, avenue Pennsylvania, nord-ouest, Washington, D.C. 20001, É.-U.; Tél. : (202) 682-1740; Télécop. : (202) 682-7726

**ATLANTA** Consulat général du Canada, One CNN Center, Tour Sud, bureau 400, Atlanta, Géorgie 30303-2705, É.-U.; Tél. : (404) 577-6810 En dehors des heures ouvrables : (404) 577-6812; Télécop. : (404) 524-5046

**BOSTON** Consulat général du Canada, 3 Copley Place, bureau 400, Boston, Massachusetts 02116, É.-U.; Tél. : (617) 262-3760; Télécop. : (617) 262-3415

**BUFFALO** Consulat général du Canada, 1 Marine Midland Center, bureau 3000, Buffalo, New York 14203-2884, É.-U.; Tél. : (716) 852-1247; Télécop. : (716) 852-2477

**CHICAGO** Consulat général du Canada, Two Prudential Plaza, 180, avenue North Stetson, bureau 2400, Chicago, Illinois 60601, É.-U.; Tél. : (312) 616-1860; Télécop. : (312) 616-1877

**DALLAS** Consulat général du Canada, St. Paul Place, 750, rue North St. Paul, bureau 1700, Dallas, Texas 75201-3247, É.-U.; Tél. : (214) 922-9806; Télécop. : (214) 922-9815

**DETROIT** Consulat général du Canada, 600 Renaissance Center, bureau 1100, Detroit, Michigan 48243-1798, É.-U.; Tél. : (313) 567-2340; Télécop. : (313) 567-2164

**HONOLULU** Consulat général de l'Australie, Penthouse Suite, 1000, rue Bishop, Honolulu, Hawaï 96813-4299, É.-U.; Tél. : (808) 524-5050, 524, 5054; Télécop. : (808) 531-5142

**LOS ANGELES** Consulat général du Canada, 300, avenue South Grand, 10<sup>e</sup> étage, bureau 1000 Los Angeles, Californie 90071, É.-U.; Tél. : (213) 687-7432; Télécop. : (213) 620-8827

**MIAMI** Consulat du Canada, 200, boulevard South Biscayne, bureau 1600, Miami, Floride 33131, É.-U.; Tél. : (305) 579-1600; Télécop. : (305) 374-6674

**MINNEAPOLIS** Consulat général du Canada, 701, avenue Fourth sud, bureau 900, Minneapolis, Minnesota 55415-1899, É.-U.; Tél. : (612) 333-4641; Télécop. : (612) 332-4061

**NEW YORK** Consulat général du Canada, 125 Avenue of the Americas, 16<sup>e</sup> étage, New York, New York 10020-1175, É.-U.; Tél. : (212) 596-1600; Télécop. : (212) 596-1790

**SEATTLE** Consulat général du Canada, 412 Plaza 600, angle avenue Sixth et rue Stewart, Seattle, Washington 98101-1286, É.-U.; Tél. : (206) 443-1777; Télécop. : (206) 443-1782



**BON VOYAGE, MAIS...**

**BON VOYAGE, MAIS...**



**ÉTHIOPIE** Ambassade du Canada, Old Airport Area, Higher 23, Kebele 12, Immeuble n° 122, Addis-Abeba, Éthiopie; Adresse postale : C.P. 1130, Addis-Abeba, Éthiopie; Tél. : + 251 (1) 71 30 22; Télécop. : + 251 (1) 71 30 33

**FIDJI** ★ Consulat du Canada, Édifice L.I.C.I., 7<sup>e</sup> étage; rue Butt, Suva, Fidji; Adresse postale : C.P. 2193, Édifice du Gouvernement, Suva, Fidji; Tél. : + 679 30 05 89; Télécop. : + 679 30 02 96

**FINLANDE** ★ Ambassade du Canada, Pohjoisesplanadi 25B, 00100 Helsinki, Finlande; Adresse postale : C.P. 779, 00101 Helsinki, Finlande; Tél. : + 358 (0) 17 11 41; Télécop. : + 358 (0) 60 10 60

**FRANCE** ★

**PARIS** Ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, France; Tél. : + 33 (1) 44 43 29 00; Télécop. : + 33 (1) 44 43 29 99

**LYON** Consulat du Canada, Édifice Bonnel, Part-Dieu, angle Bonnel et Garibaldi, 74, rue de Bonnet, 3<sup>e</sup> étage, 69003 Lyon, France; Tél. : + 33 72 61 15 25, 72 61 16 49; Télécop. : + 33 78 62 09 36

**SAINT-PIERRE ET MIQUELON** Consulat du Canada, Institut Frecher, C.P. 4370 Saint-Pierre, Saint-Pierre et Miquelon, F-97500; Tél. : + 011 (508) 41-55-10; Télécop. : + 011 (508) 41-55-10

**STRASBOURG** Consulat du Canada, Polysar France, rue du Ried, La Wantzenau, France; Adresse postale : Polysar France, C.P. 7, 67610 La Wantzenau, France; Tél. : + 33 88 96 65 02; Télécop. : + 33 88 96 25 17

**TOULOUSE** Consulat du Canada, 30, boulevard de Strasbourg, 31014 Toulouse, France; Adresse postale : C.P. 138, Toulouse, France; Tél. : + 33 61 99 30 16; Télécop. : + 33 61 63 43 37

**GABON** Ambassade du Canada, Sci. du Stade, boulevard Pasteur, Libreville, Gabon; Adresse postale : C.P. 4037, Libreville, Gabon; Tél. : + 241 74 34 64, 74 34 65; Télécop. : + 241 74 34 66

**GAMBIE (LA)** — Voir Sénégal

**GÉORGIE** — Voir Turquie, Ankara

**GHANA** Haut-commissariat du Canada, 42, avenue Independence, Accra, Ghana; Adresse postale : C.P. 1639, Accra, Ghana; Tél. : + 233 (21) 77 37 91, 22 85 55, 22 85 66, 22 85 62; Télécop. : + 233 (21) 77 37 92

**GRANDE-BRETAGNE** — Voir Royaume-Uni

**GRÈCE** ★ Ambassade du Canada, 4, rue Ioannou Gennadiout, Athènes 115 21, Grèce; Tél. : + 30 (1) 725-4011; Télécop. : + 30 (1) 725-3994

**GRENADE** ★ — Voir Barbade

**GROËNLAND** Consulat du Canada, Groenlandsfly A/S, 3900 Nuuk, Groënland; Adresse postale : C.P. 1012, 3900 Nuuk, Groënland; Tél. : + 299 28888; Télécop. : + 299 27288

**GUADELOUPE** ★ — Voir Barbade

**GUATEMALA** ★ Ambassade du Canada, Édifice Edyma Plaza, 8<sup>e</sup> étage, 13 Calle 8-44, Zone 10, Guatemala City, Guatemala; Adresse postale : C.P. 400, Guatemala City, Guatemala; Tél. : + 502 (2) 33 61 04; Télécop. : + 502 (2) 33 61 89

**GUINÉE** Bureau de l'ambassade du Canada, Corniche Sud, C.P. 99, Conakry, Guinée; Tél. : + 224 41 23 95, 41 44 48; Télécop. : + 224 41 42 36

**GUINÉE-BISSAU** — Voir Sénégal

**GUINÉE ÉQUATORIALE** — Voir Gabon

**GUYANA** ★ Haut-commissariat du Canada, angle des rues High et Young, Georgetown, Guyana; Adresse postale : C.P. 10880, Georgetown, Guyana; Tél. : + 592 (2) 72081, -5; Télécop. : + 592 (2) 58380

**GUYANE FRANÇAISE** — Voir Guayana

**HAÏTI** ★ Ambassade du Canada, Édifice Banque de Nouvelle-Écosse, route de Delmas, Port-au-Prince, Haïti; Adresse postale : C.P. 826, Port-au-Prince, Haïti; Tél. : + 509 23 23 58; Télécop. : + 509 23 87 20

**HAWAÏ** — Voir États-Unis d'Amérique, Honolulu

**HONDURAS** Ambassade du Canada, Édifice commercial Los Castanos, 8<sup>e</sup> étage, boulevard Morazan, Tegucigalpa, Honduras; Adresse postale : C.P. 3552, Tegucigalpa, Honduras; Tél. : + 504 31 45 45, 31 45 51; Télécop. : + 504 31 57 93

**HONG KONG** ★ Bureau du commissariat du Canada, 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> étages, One Exchange Square, 8 Connaught Place, Hong Kong; Adresse postale : C.P. 11142, Hong Kong; Tél. : + 852 (2) 2810-4321; Télécop. : + 852 (2) 2810-6736

**HONGRIE** ★ Ambassade du Canada, Budakeszi Ut 32, 1121 Budapest, Hongrie; Tél. : + 36 (1) 275-1200; Télécop. : + 36 (1) 275-1210

**ÎLES VIERGES (BRITANNIQUES)** ★ — Voir Barbade



**INDE ★**

**NEW DELHI** Haut-commissariat du Canada, 7/8 Shantipath, Chanakyapuri, New Delhi 110021, Inde; Adresse postale : C.P. 5207, New Delhi, Inde; Tél. : + 91 (11) 687-6500; Télécop. : + 91 (11) 687-6579, 687-0031

**BOMBAY** Consulat du Canada, 4<sup>e</sup> étage, 41/42 Maker Chambers VI, Jannadal Bajaj Marg, point Nariman, Bombay 400 021, Inde; Tél. : + 91 (22) 287-6027, 287-5479; Télécop. : + 91 (22) 287-5514

**INDONÉSIE ★**

**DIJAKARTA** Ambassade du Canada, 5<sup>e</sup> étage, WISMA Metropolitan, Jalan Jendral Sudirman Kav 29, Djakarta, Indonésie; Adresse postale : C.P. 8324/JKS.MP, Djakarta 12084, Indonésie; Tél. : + 62 (21) 525-0709; Télécop. : + 62 (21) 571-2251

**DENPASAR (BALI)** Consulat de l'Australie, Jalan Prof. Moh Yamin 51, Renon, Denpasar, Bali, Indonésie; Adresse postale : C.P. 3243, Denpasar, Bali, Indonésie; Tél. : + 62 (361) 235-092/3; Télécop. : + 62 (361) 231-990

**SURABAYA (JAVA ORIENTALE)** Consulat du Canada, a/s P.T. Maspion, Siège social, Jl. Kembang Jepun No. 38-40, Surabaya, Java Orientale, Indonésie; Tél. : 031-330333/331445; Télécop. : 031-333055/333218

**IRAN ★** Ambassade du Canada, 57 Shahid Javad-e-Sarfaz (Darya-E-Noor), avenue Ostad Motahari, Téhéran, Iran; Adresse postale : C.P. 11365-4647, Téhéran, Iran; Tél. : + 98 (21) 873-2623; Télécop. : + 98 (21) 873-3202

**IRAK** — Voir Jordanie

**IRLANDE ★** Ambassade du Canada, 65 St. Stephen's Green, Dublin 2, Irlande; Tél. : + 353 (1) 478-1988. En dehors des heures ouvrables : 478-1476; Télécop. : + 353 (1) 478-1285

**ISLANDE ★** Consulat général du Canada, Suðurlandsbraut 10, 108 Reykjavik, Islande; Adresse postale : C.P. 8094, 128 Reykjavik, Islande; Tél. : + 354 (5) 68-0820; Télécop. : + 354 (5) 68-0899

**ISRAËL ★** Ambassade du Canada, 220 Rehov Hayarkon, Tel Aviv 63405, Israël; Adresse postale : C.P. 6410, Tel Aviv 61063, Israël; Tél. : + 972 (3) 527-2929, 546-5810; Télécop. : + 972 (3) 527-2333

**ITALIE ★**

**ROME** Ambassade du Canada, Via G.B. de Rossi 27, Rome 00161, Italie; Tél. : + 39 (6) 44-59-81; Télécop. : + 39 (6) 445-98912. 445-98760



**MILAN** (section consulaire ouverte de 9 h 00 à 12 h 00) Consulat général du Canada, Via Vittor Pisani 19, Milan 20124, Italie; Tél. : + 39 (2) 6758.1; Télécop. : + 39 (2) 6758.3900

**JAMAÏQUE ★**

**KINGSTON** Haut-commissariat du Canada, Immeuble Mutual Security Bank, 30-36, boulevard Knutsford, Kingston 5, Jamaïque; Adresse postale : C.P. 1500, Kingston 10, Jamaïque; Tél. : (809) 926-1500, -1, -2, -3, -4, -5, -6, -7; Télécop. : (809) 926-1702

**MONTEGO BAY** Consulat du Canada, 29, rue Gloucester, Montego Bay, Jamaïque; Tél. : (809) 952-6198, 979-8014; Télécop. : (809) 979-1086

**JAPON ★**

**TOKYO** Ambassade du Canada, 3-38 Akasaka 7-chome, Minato-ku, Tokyo 107, Japon; Tél. : + 81 (3) 3408-2101; Services consulaires : 3408-7686; Télécop. : + 81 (3) 3479-5320, 3408-7686

**FUKUOKA** Consulat du Canada, Immeuble FT, 9F, 4-8-28 Watanabe-Dori, Chuo-Ku, Fukuoka-Shi, préfecture de Fukuoka, Japon 810; Tél. : + 81 (92) 752-6055; Télécop. : + 81 (92) 752-6077

**NAGOYA** Consulat du Canada, Immeuble Nakato Marunouchi, 6F, 3-17-6 Marunouchi, Naka-Ku, Nagoya-Shi, préfecture de Aichi, Japon; Tél. : + 81 (52) 972-0450; Télécop. : + 81 (52) 972-0453

**OSAKA** Consulat général du Canada, Immeuble Daisan Shoho, 12<sup>e</sup> étage, 2-2-3, Nishi-Shinsaibashi, Chuo-Ku, Osaka 542, Japon; Adresse postale : C.P. 150, Osaka, Minami 542-91, Japon; Tél. : + 81 (6) 212-4910; Télécop. : + 81 (6) 212-4914

**JORDANIE ★** Ambassade du Canada, Édifice Pearl of Shmeisani, Shmeisani, Amman, Jordanie; Adresse postale : C.P. 815403, Amman, Jordanie 11180; Tél. : + 962 (6) 666-124; Télécop. : + 962 (6) 689-227

**KAZAKHSTAN** Ambassade du Canada, 157 Prospekt Abaya, 6<sup>e</sup> étage, 480009, Almaty, Kazakhstan; Tél. : + 7 (3272) 50-93-81; Télécop. : + 7 (3272) 50-93-80

**KENYA** Haut-commissariat du Canada, Immeuble Comcraft, avenue Hailé Sélassié, Nairobi, Kenya; Adresse postale : C.P. 30481, Nairobi, Kenya; Tél. : + 254 (2) 21 48 04; Télécop. : + 254 (2) 22 69 87

**KIRIBATI** Haut-commissariat de l'Australie, Bairiki, Tarawa, République de Kiribati; Adresse postale : C.P. 77, Tarawa, République de Kiribati; Tél. : + 686 21-184; Télécop. : + 686 21-440



**KYRGYZSTAN** — Voir Kazakhstan

**KOWEÏT** Ambassade du Canada, Bloc 4, 24, rue Al-Mutawakef, quartier Da'ayyah, Koweït City, Koweït; Adresse postale : C.P. 25281, Safat 13113, Koweït City, Koweït; Tél. : + 965 256-3025; Télécop. : + 965 256-4167

**LAOS** Ambassade de l'Australie, rue J. Nehru, quartier Phone Xay, Vientiane, Laos; Tél. : + 856 (21) 413-6020; Télécop. : + 856 (21) 413-613

**LESOTHO** Consulat du Canada, 1<sup>er</sup> étage, Maseru Book Centre Kingsway, C.P.1165, Maseru, Lesotho; Tél. : + 266 32 56 32; Télécop. : + 266 31 64 62

**LETONNIE** Ambassade du Canada, Doma laukums 4, 4<sup>e</sup> étage, Riga LV-1977, Lettonie; Tél. : + 371 783-0141, 782-1161; Télécop. : + 371 783-0140

**LIBAN** — Voir Syrie

**LIBERIA** — Voir Ghana

**LIBYE** Ambassade royale du Danemark, Cité des Jardins, rue Jamahiriya près de la place Khadisia, Tripoli, Libye; Tél. : +218 (21) 46-225, 46-018; Télécop. : +218 (21) 41-865

**LIECHTENSTEIN** ★ — Voir Suisse

**LITHUANIE** Bureau de l'ambassade du Canada, Didzioji 8-5, 2001 Vilnius, Lithuanie; Tél. : + 370 (2) 220-898, 220-865; Télécop. : + 370 (2) 220-884

**LUXEMBOURG** ★ Consulat du Canada, a/s Price Waterhouse S.A., 24-26, avenue de la Liberté, Luxembourg L-1930, Luxembourg; Adresse postale : C.P. 1443, Luxembourg, Luxembourg; Tél. : + 352 40-24-20; Télécop. : + 352 40-24-55 poste 600

**MACAO** ★ — Voir Hong Kong

**MACÉDOINE, ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE** — Voir Yougoslavie

**MADAGASCAR** Consulat du Canada, a/s QIT-Madagascar Minerals Ltd., Villa Paula Androhibe, Lot II-J-169, Villa 3H Ivandry, Antananarivo 101, Madagascar; Adresse postale : C.P. 4003, Antananarivo 101, Madagascar; Tél. : + 261 (2) 425-59; Télécop. : + 261 (2) 425-06

**MALAWI** Consulat du Canada, Centre Accord, Autoroute Kamuzu, Blantyre-Limbe, Malawi; Adresse postale : C.P. 51146, Blantyre-Limbe, Malawi; Tél. : + 265 643-277/8; Télécop. : + 265 643-446



**MALAYSIA** ★ Haut-commissariat du Canada, 7<sup>e</sup> étage, Plaza MBF, 172 Jalan Ampang, 50450 Kuala Lumpur, Malaysia; Adresse postale : C.P. 10990, 50732 Kuala Lumpur, Malaysia; Tél. : + 60 (3) 261-2000 En dehors des heures ouvrables : 261-2031; Télécop. : + 60 (3) 261-3428

**MALDIVES** — Voir Sri Lanka

**MALI** Bureau de l'ambassade du Canada, Quartier Hippodrome, Route de Koulikoro; Adresse postale : C.P. 198, Bamako, Mali; Tél. : + 223 22 22 36; Télécop. : + 223 22 43 62

**MALTE** ★ Consulat du Canada, Édifice Demajo, 103, rue Archbishop, Valletta, Malte; Tél. : + 356 233-121, 233-126; Télécop. : + 356 235-145

**MAROC** ★ Ambassade du Canada, 13 bis, rue Jaafar Assadik, Agdal-Rabat, Maroc; Adresse postale : C.P. 709, Agdal-Rabat, Maroc; Tél. : + 212 (7) 67 28 80; Télécop. : + 212 (7) 67 21 87

**MARTINIQUE** ★ — Voir Barbade

**MAURICE** ★ Haut-commissariat de l'Australie, 2<sup>e</sup> étage, Édifice Rogers, 5, rue Président John Kennedy, Port Louis, Maurice; Adresse postale : C.P. 541, Port Louis, Maurice; Tél. : + 230 208-1700; Télécop. : + 230 208-8878

**MAURITANIE** Consulat du Canada, C.P. 428, Nouakchott, Mauritanie; Tél. : + 222 534-48; Télécop. : + 222 540-09

**MEXIQUE** ★

**MEXICO** Ambassade du Canada, Calle Schiller No. 529 (Rincon del Bosque), Colonia Polanco, 11560 Mexico, D.F., Mexique; Adresse postale : C.P. 105-05, 11580 Mexico, D.F., Mexique; Tél. : + 52 (5) 724-7900; Télécop. : + 52 (5) 724-7980

**ACAPULCO** Consulat du Canada, Hôtel Club del Sol, Costera Miguel Aleman, angle de Reyes Catolicos, 39300 Acapulco, Guerrero, Mexique; Adresse postale : C.P. 94-C, 39670 Acapulco, Guerrero, Mexique; Tél. : + 52 (74) 85-66-21/00 poste 7347; Télécop. : + 52 (74) 85-66-21

**CANCUN** Consulat du Canada, Centre commercial Plaza Mexico, pièce 312, 200 Avenida Tulum, angle de Agua, 77500 Cancun, Quintana Roo, Mexique; Tél. : + 52 (98) 84-37-16; Télécop. : + 52 (98) 87-67-16

**GUADALAJARA** Consulat du Canada, Hôtel Fiesta Americana, pièce 30, Aurelio Aceves 225, district de Juarez, 44100 Guadalajara, Jalisco, Mexique; Tél. : + 52 (36) 15-86-65, 25-34-34 poste 3005; Télécop. : + 52 (36) 15-86-65



**MAZATLAN** Consulat du Canada, Hôtel Playa Mazatlan, Zona Dorada, Rodolfo Loaiza 202, 82110 Mazatlan, Sinaloa, Mexique; Adresse postale : C.P. 614, 82110 Mazatlan, Sinaloa, Mexique; Tél. : + 52 (69) 13-73-20; Télécop. : + 52 (69) 14-66-55

**MONTERREY** Consulat du Canada, Edificio Kalos, étage C-1, pièce 108-A, angle Zaragoza et Constitucion, 1300 SUR, Monterrey, N.L. Mexique; Adresse postale : C.P. 06400, Monterrey, N.L. Mexique; Tél. : + 52 (83) 44-32-00, 44-27-53, 44-29-06, 44-29-61; Télécop. : + 52 (83) 44-30-48

**OAXACA** Consulat du Canada, 119 Dr. Liceaga, bureau 8, 68000 Oaxaca, Mexique; Adresse postale : C.P. 29, succursale C, Colonia Reforma, 68050 Oaxaca, Mexique; Tél. : + 52 (951) 33-777; Télécop. : + 52 (951) 52-147

**PUERTO VALLARTA** Consulat du Canada, 226 Calle Hidalgo, Colonia Centro, 48300 Puerto Vallarta, Jalisco, Mexique; Tél. : + 52 (322) 253-98; Télécop. : + 52 (322) 235-17

**SAN MIGUEL DE ALLENDE** Consulat du Canada, Mesones 38, Interior 15, San Miguel de Allende, Guanajuato, Mexique 37700; Tél. : + 52 (415) 230-25; Télécop. : + 52 (415) 234-89

**TIJUANA** Consulat du Canada, German Gedovius No. 5-201, Condominio del Parque, Desarrollo Urbano Rio Tijuana/Zona Rio, 22320 Tijuana, Baja California Norte, Mexique; Tél. : + 52 (66) 84-04-61; Télécop. : + 52 (66) 84-03-01, demander le télécopieur

**MOLDOVA** — Voir Roumanie

**MONACO** ★ — Voir France, Paris

**MONGOLIE** — Voir Chine, Beijing

**MONTERRAT** ★ — Voir Barbade

**MOZAMBIQUE** Bureau de l'ambassade du Canada, rue Tomas Nduda, 1345, Maputo, Mozambique; Adresse postale : C.P. 1578, Maputo, Mozambique; Tél. : + 258 (1) 492-623; Télécop. : + 258 (1) 492-667

**MYANMAR** Ambassade de l'Australie, 88, chemin Strand, Yangon, Myanmar (anciennement Rangoon, Burma); Tél. : + 95 (1) 807-11, 800-76; Télécop. : + 95 714-34

**NAMIBIE** — Voir Afrique du Sud, Prétoria

**NAURU** Haut-commissariat de l'Australie, Civic Centre, C.P. 6, Nauru, Pacifique centrale; Tél. : + 674 444-3232/3/4; Télécop. : + 674 444-3227



**NÉPAL** Centre canadien de la coopération, Lazimpat, Népal; Adresse postale : C.P. 4574, Kathmandu, Népal; Tél. : + 977 (1) 415-193, 415-389, 415-391; Télécop. : + 977 (1) 410-422

**NICARAGUA** ★ Consulat du Canada, 208 Calle del Triunfo, en face de Plazoleta Telcor Central, Managua, Nicaragua; Adresse postale : C.P. 514, Managua, Nicaragua; Tél. : + 505 (2) 28 75 74, 28 13 04; Télécop. : + 505 (2) 28 48 21

**NIGER** Bureau de l'ambassade du Canada, boulevard Mali Béro, Niamey, Niger; Adresse postale : C.P. 362, Niamey, Niger; Tél. : + 227 75-36-86/7; Télécop. : + 227 75-31-07

### **NIGERIA**

**LAGOS** Haut-commissariat du Canada, Édifice Committee of Vice-Chancellors, lot 8A, Ani Fowoshe, Victoria Island, Lagos, Nigeria; Adresse postale : C.P. 54506, succursale d'Ikoyi, Lagos, Nigeria; Tél. : + 234 (1) 262-2512, 262-2513, 262-2514 En dehors des heures ouvrables : 262-2515; Télécop. : + 234 (1) 262-2517

**ABUJA** Bureau de liaison du haut-commissariat du Canada, lot n° 622, rue Gana, Zone A5, Maitama, Abuja, FCT, Nigeria; Adresse postale : C.P. 6924 WUSE, Abuja, FCT, Nigeria; Tél. : + 234 (090) 803-249; Télécop. : + 234 (090) 803-249

**NIUE** — Voir Nouvelle-Zélande

**NORVÈGE** ★ Ambassade du Canada, Oscar's Gate 20, 0244 Oslo, Norvège; Adresse postale : Oscar's Gate 20, 0244 Oslo, Norvège; Tél. : + 47 22 46 69 55 En dehors des heures ouvrables : 22 46 69 59; Télécop. : + 47 22 69 34 67

**NOUVELLE-CALÉDONIE** — Voir Australie, Canberra

### **NOUVELLE-ZÉLANDE** ★

**WELLINGTON** Haut-commissariat du Canada, 3<sup>e</sup> étage, 61, rue Molesworth, Thorndon, Wellington, Nouvelle-Zélande; Adresse postale : C.P. 12-049, Thorndon, Wellington, Nouvelle-Zélande; Tél. : + 64 (4) 473-9577; Télécop. : + 64 (4) 471-2082

**AUCKLAND** Consulat du Canada, niveau 9, Centre Jetset, 44-48, place Emily, Auckland, Nouvelle-Zélande; Adresse postale : C.P. 6186, rue Wellesley, Auckland, Nouvelle-Zélande; Tél. : + 64 (9) 309-3690; Télécop. : + 64 (9) 307-3111



**OMAN** Consulat du Canada, pièce 310, Bâtiment 477, chemin 2907, Édifice Moosa Abdul Rahman Hassan, rue A'Noo, Ruwi, Oman; Adresse postale : C.P. 1275, Muttrah, Oman 114; Tél. : + 968 791-738; Télécop. : + 968 791-740

**UGANDA** Consulat du Canada, 4, avenue Ternan, Nakasero, Kampala, Ouganda; Adresse postale : C.P. 20115, Kampala, Ouganda; Tél. : + 256 (041) 258-141; Télécop. : + 256 (041) 234-518

**OUZBÉKISTAN** — Voir Kazakhstan

**PAKISTAN**

**ISLAMABAD** Haut-commissariat du Canada, Enceinte diplomatique, secteur G-5, Islamabad, Pakistan; Adresse postale : G.C.P. 1042, Islamabad, Pakistan; Tél. : + 92 (51) 21 11 01 En dehors des heures ouvrables : 21 11 07; Télécop. : + 92 (51) 21 15 40

**KARACHI** Consulat du Canada, a/s Hôtel Beach Luxury, pièce 120, chemin Moulvi Tamiz Uddin Khan, Karachi 0227, Pakistan; Tél. : + 92 (21) 561 0685; Télécop. : + 92 (21) 561 0673/4

**PANAMA** Consulat du Canada, Édifice Proconsa, Aero Peru, étage 5B, angle des rues Manuel Maria et Caza, Campo Alegre, Panama City, Panama; Adresse postale : C.P. 3658, Balboa, Panama; Tél. : + 507 64 70 14, 64 23 25; Télécop. : + 507 23 54 70

**PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE** Consulat du Canada, 2<sup>e</sup> étage, The Lodge, rue Bampton, Port Moresby, Papouasie-Nouvelle-Guinée; Adresse postale : C.P. 851, Port Moresby, Papouasie-Nouvelle-Guinée; Tél. : + 675 213 599; Télécop. : + 675 213 098

**PARAGUAY** ★ Consulat du Canada, El Paraguayo Independiente 995, Mezzanine, bureaux 1 et 2, Asunción, Paraguay; Adresse postale : C.P. 883, Asunción, Paraguay; Tél. : + 595 (21) 44 95 05, 49 17 30; Télécop. : + 595 (21) 44 95 06

**PAYS-BAS (LES)** ★ Ambassade du Canada, Sophialaan 2514 JP, La Haye, Pays-Bas; Adresse postale : C.P. 30820, 250 GV, La Haye, Pays-Bas; Tél. : + 31 (70) 361-4111; Télécop. : + 31 (70) 356-1111

**PÉROU** ★ Ambassade du Canada, Calle Libertad 130, Miraflores, Lima, Pérou; Adresse postale : C.P. 18-1126, bureau de poste de Miraflores, Lima, Pérou; Tél. : + 51 444-4015 En dehors des heures ouvrables : 444-4688; Télécop. : + 51 444-4347



**PHILIPPINES (LES)** ★ Ambassade du Canada, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> étages, Centre Allied Bank, 6754, avenue Ayala, Makati, Manille métropolitaine, Philippines; Adresse postale : C.P. 2168, bureau de poste central de Makati, 1299 Makati, Manille métropolitaine, Philippines; Tél. : + 63 (2) 810-8861; Télécop. : + 63 (2) 810-8839

**Pologne** ★ Ambassade du Canada, Ulica Matejki 1/5, 00-481 Varsovie, Pologne; Tél. : + 48 (22) 29 80 51 En dehors des heures ouvrables : 29 80 54; Télécop. : + 48 (22) 29 64 57

**PORTO RICO** ★ — Voir États-Unis d'Amérique, Atlanta

**PORTUGAL** ★

**LISBONNE** Ambassade du Canada, Avenida da Liberdade 144/156, 4<sup>e</sup> étage, P-1250 Lisbonne, Portugal; Tél. : + 351 (1) 347-4892; Télécop. : + 351 (1) 347-6466

**FARO** Consulat du Canada, Rua Frei Lourenço de Santa Maria No. 1, 1<sup>er</sup> étage, P-8000 Faro, Portugal; Adresse postale : C.P. 79, P-8001 Faro, Portugal; Tél. : + 351 (089) 80 37 57, 80 30 00; Télécop. : + 351 (089) 80 47 77

**QATAR** ★ — Voir Koweït

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE** Bureau de liaison, Bangui, République Centrafricaine; Adresse postale : C.P. 973, Bangui, République Centrafricaine; Tél. : + 236 61.09.73; Télécop. : + 236 61.40.74

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE** ★

**SANTO DOMINGO** Consulat du Canada, Édifice Fimica, Maximo Gomez 30, angle Juan Sanchez Ramirez, Santo Domingo, République Dominicaine; Adresse postale : C.P. 2054, Santo Domingo 1, République Dominicaine; Tél. : (809) 685-1136/37/38/39; Télécop. : (809) 682-2691

**PUERTO PLATA** Consulat du Canada, Beller 51, bureau 3, Puerto Plata, République Dominicaine; Tél. : (809) 586-5761, 586-3305; Télécop. : (809) 586-5762

**RÉPUBLIQUE TCHÈQUE** ★ Ambassade du Canada, Mickiewiczova 6, 125 33 Prague 6, République Tchèque; Tél. : + 42 (2) 2431-1108/9/10/11/12; Télécop. : + 42 (2) 2431-0294

**ROUMANIE** ★ Ambassade du Canada, 36 Nicolae Iorga, 71118 Bucharest, Roumanie; Adresse postale : Bureau de poste 22, C.P. 2966, Bucharest, Roumanie; Tél. : + 40 (1) 222-9845; Télécop. : + 40 (1) 312-0366



**ROYAUME-UNI ★**

**LONDRES** Haut-commissariat du Canada, Immeuble Macdonald, 1, place Grosvenor, Londres, W1X 0AB, Angleterre, Royaume-Uni; Tél. : + 44 (171) 258-6600; Services consulaires : 258-6316; Passeports : 258-6356; Télécop. : + 44 (171) 258-6533

**BIRMINGHAM** Consulat du Canada, 55 Colmore Row, Birmingham B3 2AS, Royaume-Uni

**EDINBOURG** Consulat du Canada, 3, rue George, Edinbourg, EH2 2XZ, Écosse, Royaume-Uni; Tél. : + 44 (131) 220-4333

**RUSSIE ★**

**MOSCOU** Ambassade du Canada, 23 Starokonyushenny Pereulok, Moscou, 121002 Russie; Tél. : + 7 (095) 956-6666; Télécop. : + 7 (095) 241-9043

**ST-PÉTERSBOURG** Consulat général du Canada, Grand Hôtel Europe, St-Pétersbourg, Russie; Tél. : + 7 (812) 119-6000; Télécop. : + 7 (812) 119-6001

**RWANDA** Bureau de l'ambassade du Canada, parcelle 1534, rue Akagera, Kigali, Rwanda; Adresse postale : C.P. 1177, Kigali, Rwanda; Tél. : + 250 73210, 73278, 73787; Télécop. : + 250 72719

**SAINT-CHRISTOPHE-ET-NEVIS ★** — Voir Barbade

**SAINT-MARIN ★** — Voir Italie

**SAINT-SIÈGE (LE VATICAN) ★** Ambassade du Canada, Via della Conciliazione 4/D, 0193, Rome, Italie; Tél. : + 39 (6) 6830-7316, 6830, 7386, 6830, 7398; Télécop. : + 39 (6) 6880-6283

**SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES ★** — Voir Barbade

**SAINTE-LUCIE ★** — Voir Barbade

**SAMOA OCCIDENTALES** Haut-commissariat de l'Australie, Édifice Fen Gai Ma Leata, chemin Beach, Tamaligi, Apia, Samoa Occidentales; Adresse postale : C.P. 704, Apia, Samoa Occidentales; Tél. : + 68 (5) 234-11, 236-13, 252-32; Télécop. : + 68 (5) 231-59

**SAO-TOMÉ-ET-PRINCIPE** — Voir Gabon

**SÉNÉGAL** Ambassade du Canada, 45, avenue de la République, Dakar, Sénégal; Adresse postale : C.P. 3373, Dakar, Sénégal; Tél. : + 221 23 92 90; Télécop. : + 221 23 87 49

**SEYCHELLES** — Voir Tanzanie

**SIERRA LEONE** — Voir Ghana



**SINGAPOUR ★** Haut-commissariat du Canada, Tours IBM, 80, chemin Anson, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> étages, Singapour 0207; Adresse postale : chemin Robinson, C.P. 845, Singapour 9016, Singapour; Tél. : + 65 225-6363; Télécop. : + 65 225-2450

**SLOVAQUIE ★** Consulat du Canada, a/s Blaha & Erben & Novak & Werner, Advokatska Kancelaria, Stefanikova 47, 811 04 Bratislava, Slovaquie; Tél. : + 42 (7) 3610-220; Télécop. : + 42 (7) 36 12 20

**SLOVÉNIE** — Voir Hongrie

**SOLOMON (ÎLES)** Haut-commissariat de l'Australie, angle avenue Hibiscus et ruelle Mud, Honiara, Îles Solomon; Tél. : + 677 21561/2/3; Télécop. : + 677 23691

**SOMALIE** — Voir Kenya

**SRI LANKA ★** Haut-commissariat du Canada, 6, chemin Gregory's, Jardins de Cannelle, Colombo 7, Sri Lanka; Adresse postale : C.P. 1006, Colombo, Sri Lanka; Tél. : + 94 (1) 69 58 41, 69 58 42; Télécop. : + 94 (1) 68 70 49

**SOUDAN** — Voir Éthiopie

**SUÈDE ★** Ambassade du Canada, Tegelbacken 4, 7<sup>e</sup> étage, Stockholm, Suède; Adresse postale : C.P. 16129, S-10323 Stockholm, Suède; Tél. : + 46 (8) 453-3000; Télécop. : + 46 (8) 24 24 91

**SUISSE ★**

**BERNE** Ambassade du Canada, Kirchenfeldstrasse 88, 3005 Berne, Suisse; Adresse postale : C.P. 3000, Berne 6, Suisse; Tél. : + 41 (31) 352 63 81; Télécop. : + 41 (31) 352 73 15

**GENÈVE** Mission permanente du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, section consulaire, 1, rue Pré-de-la-Bichette, 1202 Genève, Suisse; Tél. : + 41 (22) 919-9200; Télécop. : + 41 (22) 919-9233

**SURINAM** Consulat du Canada, Waterkant 90-94, Paramaribo, Surinam; Adresse postale : C.P. 1849-1850, Paramaribo, Surinam; Tél. : + 597 471-222; Télécop. : + 597 475-718

**SWAZILAND** — Voir Afrique du Sud

**SYRIE** Ambassade du Canada, Lot 12, Mezzeh Autostrade, Damas, Syrie; Adresse postale : C.P. 3394, Damas, Syrie; Tél. : + 963 (11) 2236-851, 2236-892; Télécop. : + 963 (11) 2228-034

**TAHITI** — Voir Nouvelle-Zélande, Auckland

**TADJIKISTAN** — Voir Kazakhstan



**TAIWAN** ★ Bureau commercial du Canada à Taipei, 13<sup>e</sup> étage, 365, chemin Fu Hsing nord, Taipei, Taiwan; Tél. : + 886 (2) 713-7268; Télécop. : + 886 (2) 712-7244

**TANZANIE** Haut-commissariat du Canada, 38, rue Mirambo, Dar-es-Salaam, Tanzanie; Adresse postale : C.P. 1022, Dar-es-Salaam, Tanzanie; Tél. : + 255 514-6000/1/2/3/4; Télécop. : + 255 514-6005, 514-6009 En dehors des heures ouvrables : 514-6007

**TCHAD** — Voir Cameroun, Yaoundé

**THAÏLANDE** ★

**BANGKOK** Ambassade du Canada, Édifice Boonmitr, 11<sup>e</sup> étage, 138, chemin Silom, Bangkok 10500, Thaïlande; Adresse postale : C.P. 2090, Bangkok 10500, Thaïlande; Tél. : + 66 (2) 237-4125 Agent de service : 480-8963; Télécop. : + 66 (2) 236-6463, 267-5295

**CHIANG MAI** Consulat du Canada, a/s Raming Tea Co. Ltd., 151, Super Autoroute Moo 3, Tasala, Chiang Mai 50000, Thaïlande; Tél. : + 66 (53) 24 22 92, 24 56 83; Télécop. : + 66 (53) 24 26 16

**TOGO** — Voir Ghana

**TONGA** Haut-commissariat de l'Australie, chemin Salote, Nuku'Alofa, Tonga; Tél. : + 676 23-244; Télécop. : + 676 23-243

**TRINITÉ-ET-TOBAGO** ★ Haut-commissariat du Canada, Immeuble Huggins, 72 South Quay, Port of Spain, Trinité-et-Tobago; Adresse postale : C.P. 1246, Port of Spain, Trinité-et-Tobago; Tél. : (809) 623-7254; Télécop. : (809) 624-4016

**TUNISIE** Ambassade du Canada, 3, rue du Sénégal, Place d'Afrique, Tunis, Tunisie; Adresse postale : C.P. 31, Belvédère, 1002 Tunis, Tunisie; Tél. : + 216 (1) 798-004, 796-577; Télécop. : + 216 (1) 792-371

**TURKMÉNISTAN** — Voir Kazakhstan

**TURKS-ET-CAÏCOS (ÎLES)** ★ — Voir Jamaïque

**TURQUIE** ★

**ANKARA** Ambassade du Canada, Nenehatun Caddesi No. 75, Gaziosmanpasa 06700, Ankara, Turquie; Tél. : + 90 (312) 436-1275; Télécop. : + 90 (312) 446-4437

**ISTANBUL** Consulat du Canada, Büyükdere Caddesi 107/3, Bengün Han, 80300 Gayrettepe, Istanbul, Turquie; Tél. : + 90 (212) 272-5174, 275-0780; Télécop. : + 90 (212) 272-3427



**TUVALU** — Voir Nouvelle-Zélande, Auckland

**UKRAINE** ★ Ambassade du Canada, 31, rue Yaroslaviv Val, Kiev 252034, Ukraine; Tél. : + 7 (044) 212-2112, 212-0212, 212-2263; Télécop. : + 7 (044) 225-1305, 212-2339

**URUGUAY** ★ Consulat du Canada, Edificio Torre Libertad, Plaza Gagancha 1335, 10<sup>e</sup> étage, 11100 Montevideo, Uruguay; Tél. : + 598 (2) 92 20 30; Télécop. : + 598 (2) 92 20 29

**VANUATU** Haut-commissariat de l'Australie, Édifice KPMG, Port Vila, Vanuatu; Tél. : + 678 22-777; Télécop. : + 678 23-948

**VENEZUELA** ★

**CARACAS** Ambassade du Canada, Edificio Torre Europa, 7<sup>e</sup> étage, Avenida Francisco de Miranda, Caracas, Venezuela; Adresse postale : C.P. 62302, Caracas 1060-A, Venezuela; Tél. : + 58 (2) 951-6166; Télécop. : + 58 (2) 951-4950

**PORLAMAR (ÎLE DE MARGARITA)** Consulat du Canada - Île de Margarita, Av. Aldonsa Manrique, Calle Corocoro, Quinta Lianeli, Urb., Playa El Angel, Pampatar, Île de Margarita, Venezuela; Tél. : (95) 62-2683; Télécop. : (95) 62-2166

**VIËT-NAM** Ambassade du Canada, 31, rue Hong Vuong, Hanoi, Viêt-Nam; Tél. : + 84 (4) 23 55 00; Télécop. : + 84 (4) 23 53 33

**YÉMEN** Consulat du Canada, Yemen Computer Co. Ltd., Édifice 4, 11<sup>e</sup> rue, près de la rue Haddah, Sanaa, Yémen; Adresse postale : C.P. 340, Sanaa, Yémen; Tél. : + 967 (1) 20 88 14; Télécop. : + 967 (1) 20 95 23

**YUGOSLAVIE, RÉPUBLIQUE FÉDÉRÉE DE (SERBIE et MONTENEGRO)** Ambassade du Canada, Kneza Milosa 75, 11000 Belgrade, Yougoslavie; Tél. : + 381 (11) 64 46 66 En dehors des heures ouvrables : 64 45 47; Télécop. : + 381 (11) 64 14 80

**ZAÏRE** Section des intérêts du Canada, Ambassade des États-Unis d'Amérique, 310, avenue des Aviateurs, Kinshasa, Zaïre; Tél. : + 243 (12) 21 532, 21 913, 21 910, 21 737 poste 2314; Télécop. (téléphoniste MCI) : + 243 43 805

**ZAMBIE** ★ Haut-commissariat du Canada, 5199, avenue United Nations, Lusaka, Zambie; Adresse postale : C.P. 31313, Lusaka, Zambie; Tél. : + 260 (1) 25 08 33; Télécop. : + 260 (1) 25 41 76

**ZIMBABWE** ★ Haut-commissariat du Canada, 45, avenue Baines, Harare, Zimbabwe; Adresse postale : C.P. 1430, Harare, Zimbabwe; Tél. : + 263 (4) 73 38 81; Télécop. : + 263 (4) 73 29 17



**Numéros d'accès à Canada Direct**

En raison de la barrière des langues, il est parfois difficile, lorsqu'on voyage à l'étranger, de téléphoner dans un autre pays ou au Canada. De plus, les tarifs pratiqués outre-mer et le supplément exigé par les hôtels peuvent causer des surprises désagréables.

*Canada Direct* vous offre :

**une facturation aux tarifs canadiens** – moins élevés que les tarifs internationaux de la plupart des autres pays; (Renseignez-vous auprès du téléphoniste *Canada Direct* pour obtenir le tarif des appels à destination de pays voisins.)

**l'assistance de téléphonistes canadiens** – qui vous serviront en français ou en anglais;

**le choix du mode de paiement** – avec la carte téléphonique *Carte d'appel*<sup>MC</sup> ou par virement des frais, si vous appelez au Canada, ou avec une télécarte ALLÔ!<sup>MC</sup>, la carte prépayée (à partir du 1<sup>er</sup> mai 1995, sous réserve de l'approbation du CRTC);

**un moyen efficace et rapide** – d'appeler au Canada ou ailleurs de l'étranger.

**Mode d'emploi**

- 1 Appelez au Canada de tout pays inscrit sur la liste ci-après. Dans les pays dont le nom est ombragé, faites des appels nationaux et internationaux vers pratiquement n'importe quelle destination.
- 2 Notez le numéro *Canada Direct* du pays: **OÙ VOUS ÊTES**. Reportez-vous à la légende pour la définition des symboles.
- 3 Si vous téléphonez d'un hôtel, suivez les instructions de l'administration pour obtenir une ligne extérieure. (Attention ! Certains hôtels exigent un supplément pour établir un appel international, y compris un appel *Canada Direct*.)
- 4 Composez le numéro *Canada Direct*.
- 5 Vous obtiendrez un téléphoniste canadien qui vous servira en français ou en anglais. Utilisez la carte téléphonique *Carte d'appel* ou la télécarte ALLÔ! pour faire des appels (seuls les appels à destination du Canada peuvent être faits à frais virés). Pour en savoir plus long sur les appels sur télécarte ALLÔ!, consultez le guide d'utilisation de cette carte.
- 6 Les appels destinés au Canada sont facturés au tarif des communications établies par un téléphoniste. Vous bénéficiez des réductions accordées au Canada au moment de l'appel, en plus de celles prévues par les services *TéléPlus outre-mer*<sup>MC</sup>, *InterMax*<sup>MC</sup> et *Avantage*<sup>MC</sup> (sauf dans le cas des appels à frais virés).



7 Pour les appels vers un troisième pays, la liaison entre le pays de départ et le Canada est assujettie au tarif des communications établies par un téléphoniste, compte tenu des réductions accordées en période creuse. La liaison entre le Canada et le pays d'arrivée est facturée au tarif des appels vers un troisième pays. (N.B. Les deux liaisons sont facturées pour la durée de l'appel.)

**Légende**

- ◆ Attendez la deuxième tonalité avant de composer.
- Service accessible au moyen de téléphones affichant le symbole *Canada Direct*.
- Service accessible seulement au moyen de téléphones publics.
- ▲ Il faut introduire une pièce de monnaie ou une carte téléphonique dans les téléphones publics.
- L'option d'appel vers un troisième pays est offerte pour les appels nationaux et vers la plupart des pays étrangers (des restrictions peuvent s'appliquer).

Açores	05-017-1226
Afrique du Nord ▲ (territoire espagnol)	900-99-0015
Afrique du Sud	0-800-99-0014
Allemagne ▲	01-3000-14
Anguilla ■	1-800-744-2580
Antigua ■	1-800-744-2580
Argentine	001-800-222-1111 (des villes principales)
Australie	1-800-551-177 1-800-881-150
Autriche ▲	022-903-013
Bahamas	1-800-463-0501
Bahrein	80-01-00
Barbade ■	1-800-744-2580
Belgique ▲	0-800-1-0019
Belize	558 – hôtels ou *6 – téléphones publics
Bermudes ■	1-800-744-2580
Bolivia ▲	0-800-0101
Bresil	000-8014
Canaries ▲	900-99-0015

Chili	123-00-318
Chine (des villes principales)	108-186
Chypre ▲	080-900-12
Cité du Vatican ▲	172-1001
Colombie	980-19-0057
Corée du Sud ▲	009-0015
Costa Rica	0-800-015-1161
Croatie	99-380-001
Danemark ▲	80-01-00-11
Dominique ■	1-800-744-2580
Égypte	365-3643
Équateur	999-175
Espagne ▲	900-99-0015
Fidji	004-890-1005
Finlande ▲	9800-1-0011
France ▲	19♦ 00-16
	†Automatique 19♦ 02-16♦
Grèce ▲	00-800-1611
Grenade ■	1-800-744-2580
Guadeloupe	19♦ 00-16
Guam	950-1604



## BON VOYAGE, MAIS...

Guatemala ▲	198
Guyane (Georgetown)	0161 161
Haiti	001-800-522-1055
Hong Kong	800-1100
Hongrie ▲	00-800-01211
Île Maurice	73110
Îles Baléares ▲	900-99-0015
Îles Caïmans ■	1-800-744-2580
Îles Turks et Caïcos ■	01-800-744-2580
Îles Vierges ■ (britanniques)	1-800-744-2580
(américaines)	1-800-496-0008
Inde	000167
Indonésie ▲	001-801-16
Inmarsat (B et M) Téléphonez le 1-800-561-8868 avant de partir pour obtenir le numéro.	
Iran	●
Irlande	1-800-555001
Islande ▲	999-010
Israël	177-105-2727
Italie ▲	172-1001
Jamaïque	800-222-0016
Japon ▲	0039+ 161
Jordanie	18-800-962
Liechtenstein ▲	155-8330
Luxembourg	0-800-0119
Macao	0800-100
Madère	05-017-1226
Malaysia ▲	800-0017
Malte	0-800-890-150
Maroc	00-211-0010
Martinique	19+ 00-16
Mexique	95-800-010-1900
Monaco ▲	19+ 00-16
Montserrat ■	1-800-744-2580
Nicaragua	168
Norvège ▲	800-19-111
Nouvelle-Zélande	000919

Paraguay	008-13-800
Pays-Bas ▲	06-022-9116
Pérou	189
Philippines ▲	105-10
Pologne	00-104-800-118
Porto Rico	1-800-496-7123
Portugal	05-017-1226
Quatar	0-800-015-77
Rép. Dominicaine	1-800-333-0111
Rép. Tchèque	00-42-000-151
Roumanie	01-800-5000
Royaume-Uni	0-800-89-0016
†Automatique 0-500-891-016+	
Russie (Moscou seulement)	8-10-800-497-7233
Saint-Barthélemy	19+ 00-16
Saint-Kitts-et-Nevis ■	1-800-744-2580
Saint-Martin	19+ 00-16
Saint-Vincent ■	1-800-744-2580
Sainte-Lucie ■	1-800-744-2580
San Marino ▲	172-1001
Singapour	8000-100-100
Slovaquie	00-42-000-151
Sri Lanka (Colombo métropolitain)	01-430077 430077
Suède ▲	020-799-015
Suisse ▲	155-8330
Taiwan ▲	0-801-20012
Thaïlande	001-999-15-1000
Trinité et Tobago	●
Turquie ▲	00-800-16677
Ukraine	8-10-0-17
Uruguay	000-419
Venezuela ▲	800-11100
Zambie	00883
Zimbabwe	110897

† Lorsque vous obtenez la tonalité de fin de composition, faites le «0» suivi du numéro de téléphone, entrez «#», attendez la tonalité suivante et entrez votre numéro de carte téléphonique Carte d'appel.

**BON VOYAGE**  
*Mais...*

**N'oubliez pas votre brosse à dent, votre passeport et BON VOYAGE, MAIS...**

Votre brochure *Bon voyage, mais...* n'a aucune valeur pour vous si vous partez sans elle. N'oubliez donc pas de la ranger dans votre valise avant d'entamer votre prochain voyage!

🇨🇦 Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Canada



## Des renseignements sur les marchés pour un marketing informé

Le Service des délégués commerciaux  
du gouvernement canadien aide les  
firmes à explorer et à exploiter les  
débouchés commerciaux à l'étranger  
depuis plus de 100 ans.

Laissez-nous vous aider à exporter  
votre potentiel!

**Canada**

**Pour plus de renseignements,  
communiquer avec :**

L'InfoCentre du Ministère des  
Affaires étrangères et du  
Commerce international

1-800-267-8376 (sans frais)

Télécopieur : (613) 996-9709

Babillard : (613) 944-1581

(par modem)

ou avec le Centre de commerce  
international de votre province

Chèques de voyage VISA® et l'Assurance Protection-Voyage™



**BANQUE ROYALE**

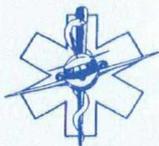
**INDISPENSABLES  
EN VACANCES**



L'Assurance Protection-Voyage de la Banque Royale  
est offerte par La Nord-américaine, compagnie d'assurance-vie.

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

\*Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque.



**AMBULAIR CANADA INC.**

Service de Transport Aéromédical

Service 24 Heures, en Français et Anglais

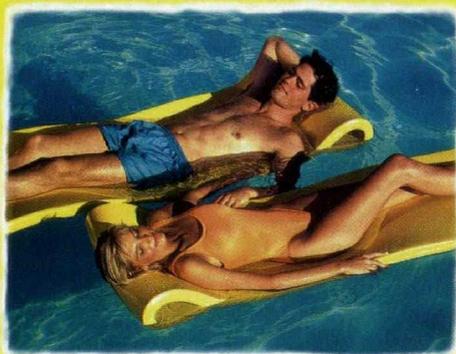
Médecins D'Urgence et Infirmières Spécialisés dans  
le Transport Aéromédical

Équipements de Soins Intensifs de Haute Technologie

**24 Heures par Jour  
À L'Échelle Mondiale**

**AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL - DORVAL**  
10225, AVENUE RYAN  
DORVAL (QUEBEC) CANADA H9P 1A2  
TÉL: (514) 633-8911 FAX: (514) 633-1555

**Assurance**  
**VOYAGE**  
Desjardins



**POUR DES VACANCES RÉUSSIES  
NE PARTEZ PAS  
SANS ASSURANCE VOYAGE DESJARDINS**

Renseignez-vous !

**1 800 463-7830**

Également offerte par les bonnes  
agences de voyage.

L'Assurance voyage Desjardins est  
l'assurance officielle de

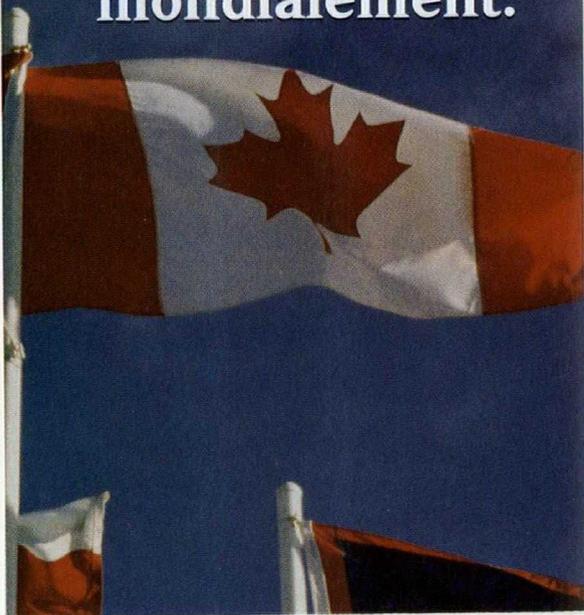
**LA COURSE**  
DESTINATION MONDE.



 **Desjardins**

L'incroyable force de la coopération.

Notre drapeau.  
Respecté  
mondialement.



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada



Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs  
and International Trade

Voyagez  
sans  
payer\*

\* Refusez de passer de la drogue ou  
des colis aux frontières, et évitez de payer  
le prix d'accusations liées à la drogue.  
Plus de 300 Canadiens sont actuellement  
dans les prisons étrangères.  
N'allez pas les rejoindre.

**La drogue : un aller sans retour.**

Partenaires de la  
stratégie  
canadienne  
antidrogue

Canada

# ATTENTION

Travailler hors de  
l'Amérique du Nord  
sans l'assurance  
adéquate peut  
vous ruiner.

Depuis plus de 25 ans, Telfer International assure les Canadiens travaillant hors de l'Amérique du Nord. La couverture que nous offrons est complète et inégalable par la plupart des assureurs provinciaux et privés.

Appelez-nous, et nous vous expliquerons la force et la polyvalence de notre protection.

Tél. (514) 284-2002 • Téléc. (514) 284-3202



## TELFER

Une protection qui va loin

## TELFER



Our protection goes a long way

Telfer International has insured Canadians working outside North America for more than 25 years. We provide complete, flexible coverage that most provincial and private insurers cannot. Contact us, we will be pleased to outline our protection's strength and versatility. Telephone (514) 284-2002 • Fax (514) 284-3202

Working outside  
North America  
without the right  
insurance can be  
hazardous.

# ATTENTION